

VALEURS

ACTUELLES

COLLECTION LE SPECTACLE DU MONDE

HORS-SÉRIE



Le roman noir de la Révolution

Derrière l'histoire officielle, les vérités qui dérangent.

JEAN RASPAIL : "LOUIS XVI, LES ROIS, LA FRANCE"

A : 11,30 € - BEL / LUX : 11,30 € - ESP/ITA/PORT CONT : 10,70 €
GR : 12,50 € - CAN : 13,99 \$ CAN - DOM : 10,70 € - TOM :
1700 XPF - CH : 17,80 FS - MAR : 100 MAD - TUN : 12,00 DT

L 16553 - 18 H - F - 9,90 € - RD



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

EN 2019, PARTEZ EN

Italie

à l'occasion d'un voyage culturel d'exception



ROME

9 - 13 AVRIL 2019

TOSCANE

13 - 18 MAI 2019

LES POUILLES

16 - 22 MAI 2019

SICILE

21 - 29 JUIN 2019

NAPLES

7 - 13 OCTOBRE 2019

VENISE & RAVENNE

4 - 9 NOVEMBRE 2019

FLORENCE

11 - 15 NOVEMBRE 2019

Demandez le programme détaillé !

odeia
Pèlerinages & voyages culturels

www.odeia.fr
01 44 09 48 68
contact@odeia.fr

SOMMAIRE

De la Grande Peur à la Terreur...

par François d'Orcival, de l'Institut

3

Petits mots et grands maux de la Révolution

par Arnaud Folch

6

LA FIN D'UN MONDE

Louis XVI, le sang de la France

par Éric Letty

18

Face à l'échafaud

par Max Gallo

24

Saillans, premier martyr de la contre-révolution

par Arnaud Folch

26

Histoire secrète de la guillotine

par Arnaud Folch

30

"Encore un moment,

Messieurs les bourreaux..."

34

Furie antireligieuse

par Sabine Dusch

36

Tous "suspects"!

par Arnaud Folch

40

Marie-Antoinette, la reine sacrifiée

par François Bluche

42

Plaidoyer pour une reine

par Laurent Dandrieu

45

Le supplice de la princesse de Lamballe

par Sabine Dusch

46

Louis XVII, l'indicible martyr

par Laurent Dandrieu

48

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

La vérité sur la prise de la Bastille

par Philippe Delorme

52

Le Palais-Royal, embryon de la Terreur

par Éric Letty

57

Robespierre, de royaliste à révolutionnaire

par Jérôme Besnard

58

Danton, le corrompu

par Arnaud Folch

60

Guerre à l'Europe!

par Marc Charuel

62

Sous le joug des vandales

par Arnaud Folch

66

Lyon, massacres au canon

par Thierry Rolando

68

Marat, le fanatique

par Arnaud Folch

70

La belle et le monstre

par Jean-Joël Brégeon

72

Gracchus Babeuf, le premier communiste

par Arnaud Folch

74

L'Amazone rouge

par Arnaud Folch

77

Tanneries de peau humaine, enquête sur un tabou français

par Arnaud Folch

78

Contre-révolution, les écrivains combattants

par Jérôme Besnard

84

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

Histoire d'un génocide

par Reynald Secher

92

Alexandre Soljenitsyne:

"Mémoire et fierté pour la Vendée"

98

Turreau, l'inventeur des "colonnes infernales"

par Philippe Delorme

102

Les fantômes de Noirmoutier

par Yves Le Bescond

105

Carrier, le bourreau de Nantes

par Arnaud Folch

106

La légende de Charette

par Éric Letty

108

"Entre Tes mains, Seigneur, je remets mon esprit..."

par Philippe de Villiers

112

Esprit chouan, esprit de panache...

par Philippe Conrad

116

MÉMOIRE BLANCHE...

Jean Raspail: "Le roi, incarnation de la nation"

propos recueillis par Anne-Laure Debaecker, Yves Le Bescond et Arnaud Folch

120

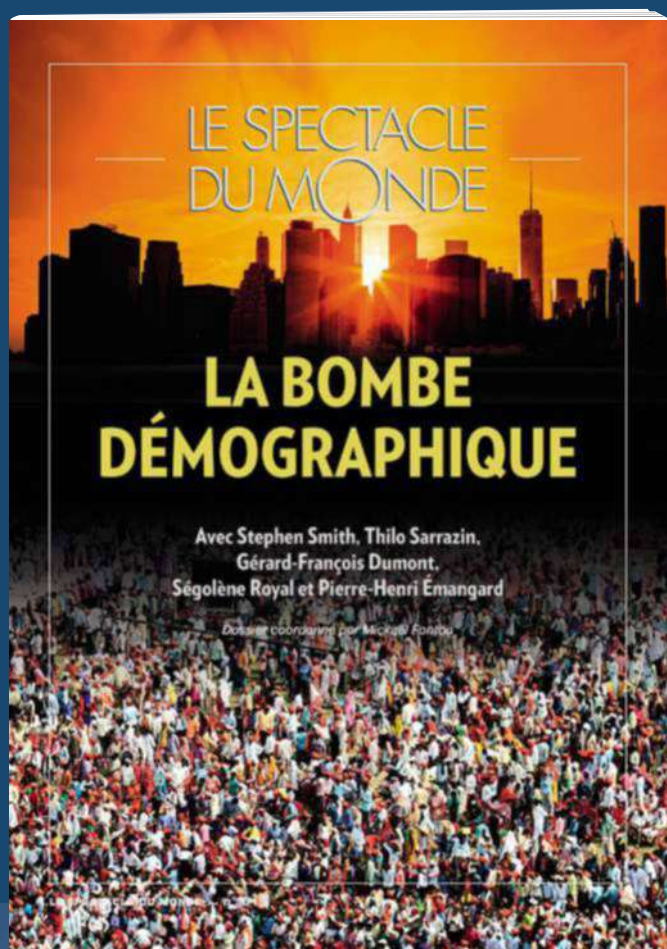
Bibliographie

130

"le Vendéen", par Julien Le Blant (1851, Cholet, musée d'Histoire des guerres de Vendée).



LE SPECTACLE DU MONDE



LE MENSUEL
FAIT SON GRAND
RETOUR DANS
VALEURS ACTUELLES

Retrouvez un décryptage
des enjeux géopolitiques
et sociétaux par des grands
experts internationaux

À LA UNE DE CE SECOND NUMÉRO

Comprendre l'explosion démographique au travers des analyses de **Stephen Smith** journaliste et enseignant à l'Université Duke, **Thilo Sarrazin** économiste et banquier allemand, **Gérard-François Dumont** géographe, économiste et démographe, **Ségolène Royal** ancienne ministre de l'Environnement, et **Pierre-Henri Émangard** géographe expert en économie des transports.

Si vous êtes abonné(e) à « Valeurs actuelles », vous le retrouvez dans votre magazine chaque dernier jeudi du mois.
Sinon il est disponible en un clic sur le site lespectacledumonde.fr (version en français et en anglais).

LE SPECTACLE DU MONDE, VOUS ÊTES AUX PREMIÈRES LOGES !



De la Grande Peur à la Terreur...

**Ce fut un irréversible et rapide engrenage. Il s'enclencha aux états généraux.
En seulement cinq mois, la Révolution était faite...**

Ce fut un “merveilleux frisson” qui traversa la France. La campagne électorale avait commencé au mois de janvier 1789. « *Des salons aux chaudières, on ne parle que de l'Assemblée qui va réviser les institutions et refonder le pays* », écrira l'historien Octave Aubry dans sa *Révolution française* (Flammarion, 1945). C'est à l'été 1788 que le roi avait dû convoquer les états généraux pour trouver les moyens d'éviter la banqueroute. Tous les Français de plus de 25 ans pouvaient élire leurs députés tandis que l'on rédigeait des cahiers de doléances dans les mairies. L'utopie le disputait à la naïveté. « *Pas de censure!* » avait dit le roi; ses ministres se gardèrent bien d'intervenir. Les clubs, les sociétés secrètes, les libelles, les gazettes, tous ces ateliers où se fabriquait l'opinion publique naissante en profitèrent. Il n'était question que d'abolition des privilèges, de partage des biens communaux, de liberté, d'égalité, et de nouvelle Constitution...

Le lundi 4 mai 1789, un immense cortège se forma à Versailles, où affluaient délégations étrangères et foules de curieux venues de Paris. Les trois ordres des états généraux se dirigèrent vers la cathédrale Saint-Louis, députés du tiers état en habit de laine noire, élus de la noblesse, couverts de dentelles et de plumes blanches, et ceux du clergé, éminences en robes pourpres et curés en soutanes sombres. Venaient ensuite les princes, les princesses, Louis XVI et Marie-Antoinette... Comme si la vieille monarchie avait voulu se donner en spectacle. « *Voilà les délégués de la nation!* » Ainsi furent solennellement bénis les états généraux, avec discours de l'évêque et applaudissements du roi. Il y avait parmi ces élus Talleyrand et Mirabeau, Danton et Robespierre, La Fayette et Barnave.

Ils se réunirent dans l'enthousiasme le lendemain 5 mai à l'hôtel des Menus-Plaisirs, avenue de Paris, toujours à

Versailles. Charlotte d'Osmond, future comtesse de Boigne — dont les Mémoires constitueront l'un des tout premiers témoignages du temps —, avait alors 8 ans. Ce jour-là, elle entendit son père, le marquis d'Osmond, expliquer à Madame Adélaïde, tante du roi, pourquoi il n'avait pas assisté à l'assemblée: « *C'est que je n'aime pas les enterrements, Madame, dit-il, et pas plus celui de la monarchie que les autres.* »

Ils étaient rares à le penser. Et plus encore à imaginer que cela finirait par la décapitation du roi, et le règne de la terreur. Ce fut pourtant un irréversible engrenage qui se joua en très peu de temps... Le 17 juin, six semaines après, les “délégués de la nation” se constituent en Assemblée nationale. Le 23, le roi réagit, puis capitule. Le 9 juil-

La province s'enflamme; on incendie les châteaux, on pille les manoirs — c'est la Grande Peur qui s'étend. Panique chez les députés.

let, l'Assemblée se proclame constituante. Le 14, la Bastille, symbole de l'ordre et de l'autorité, tombe. La province s'enflamme; on incendie les châteaux, on pille les manoirs — c'est la Grande Peur qui s'étend. Panique chez les députés. Le soir du 4 août, exactement trois mois après la fête des états généraux, sont abolis les privilèges, est détruite la société d'Ancien Régime; le 26, on vote la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, fondement du nouveau régime. Mais cela ne fait ni viande ni farine. La foule affamée ramène le roi et la Cour de Versailles à Paris. Cette fois, le 6 octobre, en cinq mois, tout est consommé. La Révolution va dévorer ses créateurs. Vous allez lire comment. ●

1789, LA FRANCE DÉCHIRÉE



Petits mots et grands

Décrétée “intouchable” par l’histoire officielle, la Révolution française est en réalité loin de correspondre à l’image qu’en a imposée la postérité. Deux cent quarante ans après son déclenchement, l’occasion de rétablir la vérité des faits. Vrai bilan, massacres oubliés, face cachée de ses meneurs, martyr et panache de ses victimes. Introduction, sous forme d’abécédaire, à notre dossier choc. Aux antipodes du “politiquement correct”.

A RISTOCRATE

Si le terme n’est pas une invention de la Révolution, c’est elle qui l’a popularisé en en faisant un large usage. Il est pour la première fois utilisé par Mirabeau dans l’un de ses discours le 26 janvier 1790. Publié quelques mois plus tard, *l’Extrait d’un dictionnaire inutile* en donne cette définition ironique: « *Ce mot a fait une grande fortune de nos jours; chacun l’applique à ce qu’il n’aime point.* »

B AIGNOIRE

C’est le surnom donné à la Loire (“la baignoire nationale”) par les révolutionnaires, en raison des plus de 5000 hommes, femmes et enfants de Vendée qui y furent noyés.

B AÏONNETTE

Afin d’économiser les balles, le général Grignon en appelle à son utilisation systématique contre les Vendéens, intimant cette consigne à ses troupes, le 17 janvier 1794: « *Je vous donne l’ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera suscep-*

tible d’être brûlé, et de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez d’habitants sur votre passage. »

B LANC

Désignant les rebelles vendéens, le terme, faisant référence au drapeau de la monarchie, a été inventé par eux. De même pour celui de “Bleus”, désignant par la couleur de leurs uniformes les soldats révolutionnaires.

B ONNET PHRYGIEN

Ce symbole révolutionnaire porté à partir de 1791, et même obligatoire pour certaines cérémonies, a été “copié” sur le bonnet rouge des esclaves de l’Antiquité.

C HOUANS

C’est du surnom de l’un des chefs de l’insurrection mayennaise, Jean “Chouan” Cottureau (1757-1794) ➤





maux de la Révolution

LA FRANCE PROSPÈRE D'AVANT 1789

Avec 28 millions d'habitants, notre pays, alors divisé en 40 "gouvernements", est le plus peuplé d'Occident et le plus riche du monde au moment du déclenchement de la Révolution. Favorisé par les colonies, le commerce extérieur, lui aussi à la première place mondiale, a quadruplé depuis la mort de Louis XIV. « *L'essor urbain est incontestable, relève Jean Tulard: 650000 habitants à Paris, 150000 à Lyon, 109000 à Marseille et autant à Bordeaux, que suivent Rouen, Nantes, Lille et Toulouse.* » En raison, principalement, de la participation à la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783), les caisses de l'État sont vides, mais l'épargne est considérable. L'industrialisation naissante, notamment dans le domaine du textile, place le royaume au deuxième rang derrière l'Angleterre. Les flottes des deux pays rivalisent aussi, de même que dans le commerce et l'exploration. Le négoce et l'agriculture sont florissants, les disettes de plus en plus rares. Proportion inouïe en Europe: les paysans français sont à 90 % propriétaires de leurs terres. Presque tous savent lire. Un petit Français sur deux fréquente l'école du village. À la suite du démantèlement opéré sous la Révolution, il faudra attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour retrouver ces taux. A. F.

Le port Saint-Paul, à Paris, en 1782
(gravure de Louis-Nicolas de Lespinasse).

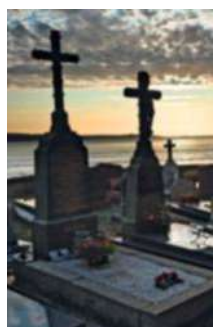


AKG-IMAGES / DE AGOSTINI PICTURE LIB. / G. DAGLI ORTI, XXXXXXXXXXXXXXX

1789, LA FRANCE DÉCHIRÉE

“Le procès de Louis XVI est le premier grand procès en sorcellerie de l’ère moderne. Les procès de Moscou, dans les années 1930, le procès de Riom en 1942, celui du maréchal Pétain en 1945, en sont issus.”

Jacques Vergès



qu’est issu le mot “chouannerie”. Chouan désigne aussi le cri du chat-huant, signe de ralliement des insurgés royalistes post-vendéens.

CIMETIÈRE

C’est la “promesse” du révolutionnaire Carrier: *« Nous ferons un cimetière de la France plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière et de manquer le but que nous nous sommes proposé. »*

CITOYENS

La loi du 31 octobre 1793 a interdit l’utilisation des termes jugés trop aristocratiques de “Madame” et de “Monsieur” pour les remplacer par “citoyenne” et “citoyen”.

CLOCHES

Présentes dans toutes les églises, la plupart seront fondues pour produire du bronze. Pour ce faire, un décret du 23 juillet 1793 n’autorise plus qu’une cloche par édifice cultuel. Le Mont-Saint-Michel, lui, en sera totalement privé.



CORPORATIONS

Alors que les rapports entre maîtres et employés, ainsi que leurs droits mutuels étaient régis sous l’Ancien Régime par les corporations, la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 proscriit ces dernières, ainsi que les groupements professionnels et le compagnonnage. Les associations professionnelles resteront interdites jusqu’à la loi Waldeck-Rousseau de 1884 autorisant les syndicats.

CORRUPTION

Parmi les multiples corrompus de la Révolution, dont Danton, figure en bonne place Mirabeau. Rivarol disait de lui qu’il était *« capable de tout pour de l’argent, même d’une bonne action »*.

DÉBAPTISÉES

De nombreuses villes ont été renommées durant la Révolution, notamment celles portant des noms de saints. Exemples: Saint-Cloud (Pont-la-Montagne ou La Montagne-Chérie), Saint-Denis (Franciade), Saint-Étienne (Libre-Ville, Armes-Ville, Commune-

“RÉGÉNÉRATION GUILLOTINIÈRE” POUR LES JUIFS

Bien que leur émancipation, déjà engagée par Louis XVI, ait été votée le 27 septembre 1791, les Juifs compteront parmi les victimes méconnues de la Révolution, en particulier sous la Terreur. À l’instar des églises catholiques et des temples protestants, tous leurs lieux de culte sont fermés entre mars 1795 et novembre 1795. *« À Metz, les synagogues sont dévastées, rapporte Jean Sévillia dans Historiquement correct (Perrin, 2003). En Alsace, les livres hébraïques et les ornements sacrés sont brûlés. Baudot, commissaire de la Convention, réclame la “régénération guillotine” pour les Juifs, qui “mettent la cupidité à la place de l’amour de la patrie, et leurs ridicules superstitions à la place de la Raison”. Déclaré suspect, un juif de Bordeaux, Jean Mendès, ose affirmer à l’audience que “ses principes*

religieux ne s’accordent point avec la Constitution”.

Il est envoyé à l’échafaud. »

Inspiratrice de nombre de chefs de la Révolution, la philosophie des Lumières ne faisait souvent, il est vrai, pas mystère de son antisémitisme: *« Vous ne trouverez en eux qu’un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus indicible haine pour les peuples qui les tolèrent et les enrichissent »*, écrit ainsi Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique* — dont une trentaine d’articles, sur les 118, attaquent violemment les Juifs. *« L’antisémitisme de Hitler relève de l’antisémitisme des Lumières et non d’un antisémitisme chrétien »*, affirmait le cardinal Lustiger dans son livre *le Choix de Dieu* (Fallois, 1987). *Idem* pour la Révolution. A. F.

d'Armes), Saint-Lô (Rocher-de-la-Liberté), Saint-Germain-en-Laye (Montagne-du-Bon-Air) ou Saint-Mandé (La Révolution), Lyon (Ville-Affranchie) et Toulon (Port-la-Montagne). Le Mont-Saint-Michel a pris le nom de Mont-Libre. "Coupable" d'avoir abrité une violente insurrection, Marseille, de son côté, s'est vu renommer... Ville-Sans-Nom!

DÉCORATIONS

Elles seront toutes supprimées par la Constituante le 30 juillet 1791, à l'exception de l'ordre de Saint-Louis, aboli deux ans plus tard.

DÉGUISE

Décret méconnu de la Convention en date du 7 août 1794: « *Tout homme trouvé déguisé en femme sera puni de mort.* »

DÉPORTATION

Un décret du 27 mai 1792 ordonne la déportation des prêtres réfractaires sur simple dénonciation de "vingt citoyens actifs d'un même canton". Outre les 45 000 hommes d'Église partis en exil et les

95 %

C'est, en 1789, la part de la population française de religion catholique, dont le nouveau pouvoir va interdire le culte. « *La rupture révolutionnaire la plus profonde est celle de l'unité catholique des Français* », assure l'historien François Furet.

30 000 entrés en clandestinité, 4 000 seront déportés, notamment en Guyane. Seuls quelques dizaines survivront.

DÉSERTEURS

Loin de susciter l'enthousiasme qu'on a dit, la grande conscription de l'armée de l'An II sera suivie d'un nombre record de désertions. En 1794, sur 1,2 million de mobilisés, pas moins de 800 000 désertèrent.

ÉGORGÉS

Parmi les théoriciens de la « *destruction totale* » de la Vendée, le député de la Convention Lequinio l'affirme: « *Si la population qui reste n'était que de trente mille à quarante mille âmes, le plus court sans doute serait de tout égorger.* » Pour le général Haxo, « *il faut que la Vendée soit anéantie parce qu'elle a osé douter des bienfaits de la liberté* ».

EMPOISONNEURS

C'est ainsi que sont notamment désignés les « *auteurs de journaux contre-révolutionnaires* » par le Tribunal populaire, institué en 1792, qui les décrète d'accusation.

FEMMES

La Révolution s'est refusée à accorder les droits de vote et d'élection aux femmes. À ceux, peu nombreux, qui les réclamèrent, Marat répondit que celles-ci « *ne doivent prendre aucune part aux affaires* ». Pas moins de 370 femmes furent guillotines, dont Éléonore de Faudoas, "coupable" d'avoir baptisé ses chiots Liberté, Égalité et Fraternité. ➤

MUSÉE CARNAVALET/ROGER VIOLETTE, ML HARRIS / ALAMY STOCK PHOTO ; ROBIN WEAVER / ALAMY STOCK PHOTO

1789, LA FRANCE DÉCHIRÉE

“L’Assemblée offre l’aspect d’une troupe de gens ivres, placés dans un magasin de meubles précieux, qui cassent et brisent à l’envi tout ce qui se trouve sous leur main.”

Le marquis de Ferrières, décrivant dans ses Mémoires la préparation de la nuit du 4 août 1789, abolissant les “privilèges”.



FLEUR DE LYS



Un arrêté du 19 juin 1790 ordonne la destruction de ce symbole royal. À cette fin, la Commune de Paris recrutera des “gratteurs professionnels” afin d’en “expurger” notamment le Louvre et les Tuileries.

À Chambord, est détruite l’immense fleur de lys ornant la lanterne centrale.

INFLATION

Conséquence de la guerre menée contre les monarchies voisines et du démantèlement de l’agriculture et du commerce, les prix ont considérablement augmenté pendant la Révolution. Ainsi, notamment, du prix de la viande: de 7 sous en moyenne en 1789, la livre de bœuf ou de mouton est ainsi passée à 14 en 1794. Soit un doublement en cinq ans. Une proportion s’appliquant à la quasi-totalité des produits alimentaires.

INGRATITUDE

«*Il n’y a pas d’innocents parmi les aristocrates!*»: c’est ce que répondit Lazare Carnot, siégeant au Comité de salut public, à la supplique d’un serviteur de la famille du maréchal de Lévis — dont Carnot, alors petit officier d’artillerie, fut un protégé —, visant à sauver les deux filles de ce dernier, Mme de Vintimille et Mme de Béranger. Ledit serviteur eut beau se jeter aux pieds aux pieds de Carnot et le supplier de les épargner, rien n’y fit. Les deux femmes furent exécutées.

RÉGICIDES

Sur les 380 députés ayant voté la mort du roi, 31 seront guillotinisés (dont Philippe-Égalité, *ci-contre*), 18 mourront de mort violente, 6 se suicideront et 2 deviendront fous. Mais 40 % des survivants rejoindront la haute fonction publique sous Napoléon.

MENSONGE

Érigée en légende dorée par la Révolution, la mort “héroïque” du jeune Joseph Bara, le 7 décembre 1793, est une pure fable. Comme l’a notamment démontré l’historien Gustave Bord, le jeune homme n’a pas été tué par des Vendéens pour avoir refusé de crier “Vive le roi!” mais par des voleurs de chevaux, animaux dont il avait la charge, non comme soldat, mais en tant que domestique d’un ami de son père.

OGRE

C’est l’un des nombreux surnoms injurieux dont fut affublé le roi par ses accusateurs lors de son procès. Celui-ci fut aussi qualifié, entre autres, de “monstre social”, “monstre sanguinaire”, “bête”, “tigre”, “crocodile couronné” ou encore de “rhinocéros haletant de la soif du sang”. «*Il est à croire que sa mère a eu commerce avec quelque bête féroce*», ira jusqu’à témoigner un député jacobin de Moulins.

PANACHE

Mortellement blessé lors de la défaite de Cholet, le 17 octobre 1793, le général vendéen Bonchamps (*ci-dessous*) exigera avant de mourir que soient épargnés les 5000 prisonniers bleus que ses hommes voulaient abattre. Un dernier vœu exaucé.



AKG-IMAGES ; MUSÉE CARNVALET/ROGER VIOLET - YB - AKG-IMAGES

51,5 %

PAYANT

Lors des premières exécutions à la guillotine, certaines places, réservées à une riche clientèle, étaient payantes. Tel était notamment le cas en août 1792 lorsque l'engin fut installé place du Carrousel, face au palais des Tuileries. Prix des places: entre 20 et 30 sous.

PERRUQUE

Rappelant trop l'Ancien Régime, le port de la perruque sera décrété d'interdiction. Chers à Robespierre, les cheveux poudrés, eux, ne le seront pas.



C'est la part des personnes (2747 sur 5343) ayant été condamnées à mort à l'issue de leur passage devant le Tribunal révolutionnaire, créé le 10 mars 1793. Parmi les guillotins, 80 % le seront, selon Jean Tulard, sous l'accusation d'activités contre-révolutionnaires ("complots", "attitudes" ou même "sentiments"). Le 7 mai 1795, son accusateur public, Fouquier-Tinville, sera à son tour mis à mort, en compagnie de 15 autres membres du Tribunal révolutionnaire.

PIQUES

Utilisées par les sans-culottes pour y arborer les têtes de leurs victimes, Lazare Carnot, en signe de soutien, proposa en 1792 d'en faire fabriquer 300 000 pour les distribuer au peuple.

PLAQUES DE RUE

Plusieurs rues de Paris furent baptisées du nom du sanguinaire Marat après son assassinat par Charlotte Corday. Ainsi des rues Marat (ex-rue de l'École-de-Médecine, où il habitait), du Mont-Marat (ex-rue Montmartre), du Faubourg-Mont-Marat (ex-rue du Faubourg-Montmartre) ou encore de la rue de l'Ami-du-Peuple, du nom de son journal (ex-rue de l'Observatoire). La ville de Saint-Nazaire a même un temps adopté son nom.

PRÉDICTION

Dès 1790, l'écrivain contre-révolutionnaire britannique Edmund Burke avait prévu les futurs massacres, écrivant au sujet du nouveau pouvoir: « Il finira par éteindre en France les dernières étincelles de la liberté et il établira une tyrannie effrayante et arbitraire. » ➤

NOTRE-DAME DE PARIS, ENTREPÔT À VIN

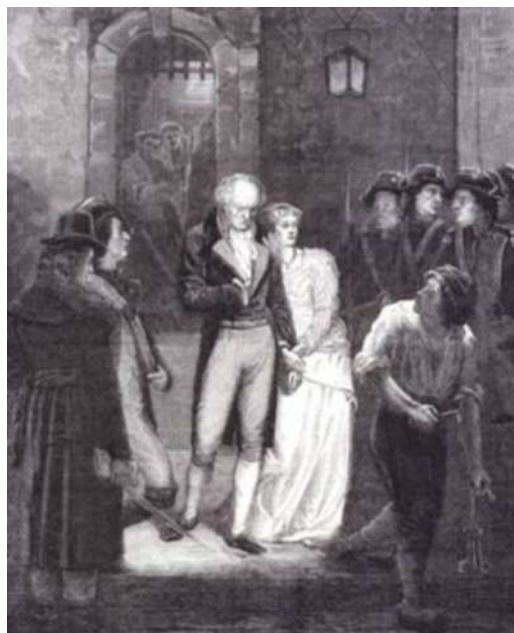
Quand elles ne sont pas détruites par la Révolution (comme la cathédrale de Cambrai), sont assignées aux églises d'humiliantes fonctions commerciales. C'est ainsi, à Paris, que Notre-Dame deviendra entrepôt de vivres, puis de vin, la Sainte-Chapelle dépôt de farines, Saint-Germain-l'Auxerrois magasin à fourrage, Saint-Julien-le-Pauvre grenier à sel ou Saint-Séverin réserve de poudre. Dans la chapelle désaffectée des Filles de Saint-Chaumont,

un artisan installe une imprimerie — où naîtra Michelet, en 1798. On danse à Saint-Gervais, on festoie à Saint-Eustache. En province, la cathédrale de Reims sera transformée en grange, Clairvaux en verrerie, l'abbaye de Fontenoy en papeterie, Saint-Pierre de Senlis en usine où l'on mélange café et chicorée, Saint-Ouen de Rouen en atelier d'armes, Saint-Wandrille en filature, Saint-Martin de Tours en écurie. Entre autres. A. F.

1789, LA FRANCE DÉCHIRÉE

“On faisait guillotiner son voisin pour que le voisin ne nous fît pas guillotiner nous-même.”

Bertrand de Barère, député conventionnel



PRÉNOMS

À l'instar de l'ancien calendrier, les prénoms évoquant les saints seront bannis à partir de 1793. En plus des patronymes de révolutionnaires célèbres (Marat, Lepeltier...), seront adoptés des prénoms tels que « Montagne, Groseille, Citrouille, Châtaigne » (Jean Tulard). Objectif, selon Fabre d'Églantine: que « les réalités de la Raison [soient] substituées aux visions de l'ignorance ».

CŒURS DE ROIS UTILISÉS EN PEINTURE !

La plupart des cœurs royaux conservés au Val-de-Grâce depuis Anne d'Autriche ont été profanés fin 1792. Dans son numéro du 29 décembre, le journal *Révolutions de Paris* évoque ainsi « les cœurs des tyrans, embaumés [qui] gisent pêle-mêle sur le pavé de la chapelle funéraire [...] dépouillés de leurs enveloppes d'argent et d'or ». Chargé des opérations au sein de l'édifice, l'architecte Petit-Radel distribuera plusieurs de ces illustres restes à des amis peintres, afin qu'ils les transforment en “mummie”, sorte

PRIVATIONS

En prison, le couple royal fut moins bien traité que la plupart des autres détenus. Si Louis XVI a pu conserver au Temple les services de son valet de chambre Cléry, il a en revanche été privé de tous ses objets usuels: couteaux, crayons, papier, etc. De même pour Marie-Antoinette, dénuée de tout produit d'hygiène, qui réussit cependant à dissimuler... une aiguille à coudre.

PROPHÉTIE

Celle de Jacques Cazotte, attestée par plusieurs témoignages. L'auteur du *Diable amoureux* avait prédit, au cours d'un souper, quelques années avant le déclenchement de la Révolution, le sort funeste promis à ses compagnons de table vibrant pour les “idées nouvelles”. « Messieurs, dit-il, *soyez satisfaits, vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant.* » Cazotte prédit aussi qu'aucun des condamnés n'aurait droit à un confesseur, excepté le roi lui-même. Une prophétie intégralement réalisée.

PURGE

Le mot est notamment prononcé concernant les “contre-révolutionnaires”, ou supposés tels, par le représentant de la Convention Laplanche: « *C'est par principe d'humanité, déclare-t-il, que je purge la terre de la Liberté de ces monstres.* »



de fixateur de couleur brune. Alexandre Pau de Saint-Martin (1751-1820) obtint ainsi les cœurs de Louis XIII et Louis XIV (dont une partie, non utilisée, sera restituée au pouvoir royal à la Restauration, *photo*). Autre peintre à avoir utilisé les reliques princières: Martin Drolling (1752-1817), qui s'en serait notamment servi pour sa toile *Intérieur d'une cuisine*, exposée au Louvre. Ph. D.

45

C'est en... secondes le temps dont disposeront pour leur défense les prêtres réfractaires internés à l'Abbaye et aux Carmes en septembre 1792. Tous seront exécutés.

RATIONNER

Bien que la première "carte de pain" ait été instituée en décembre 1793, le mot "rationnement" n'apparaît qu'en avril 1795. Utilisé depuis 1792, le verbe "réquisitionner" n'est de son côté officiellement reconnu qu'en 1796.

SOMMEIL

Après que la Commune de Paris eut fait disparaître tous les emblèmes religieux des cimetières, des statues symbolisant le sommeil y ont été installées à la place des croix.

SUICIDE

Par un décret de 1793, est décidée la confiscation des biens de tout accusé en cas de suicide.

TERREUR

Ce n'est pas Robespierre, mais le prêtre jureur Jean-Baptiste Royer qui lance pour la première fois la formule à la tribune des Jacobins: « *Qu'on* ►

“Si l'on épargnait les innocents, trop de coupables échapperaient!”

Consigne de Collot d'Herbois, membre du Comité de Salut public, au président du tribunal révolutionnaire de Lyon.

Page de gauche : Jacques Cazotte protégé par sa fille (gravure anglaise du XIX^e siècle).
Ci-dessous : “l'Assassinat du Marquis de Pellepont”, le 14 juillet 1789, toile attribuée à Charles Thévenin, musée Carnavalet, Paris.



“ACCAPAREURS” ET “AFFAMEURS”

Nombre de mots sont apparus ou ont été popularisés sous la Révolution. Plusieurs ont pour but de désigner ses ennemis en les frappant d'infamie. Ainsi du terme “accapareur”, apparu au XVIII^e siècle mais peu usité, qui sera utilisé dans de multiples décrets au cours de la période mai 1793-février 1794. Est alors défini comme “accapareur” « *celui qui dérobe à la circulation des marchandises ou denrées de première nécessité, et les tient enfermées en un lieu quelconque, sans les mettre en vente journallement et publiquement* ». Un décret du 16 juillet 1793 impose, sous peine de confiscation, puis de mort, de déclarer sous huitaine, à fin de réquisition, tous les stocks de denrées. Issue des mots préexistants “affamer” et “affamement”, l'expression “affameur”, elle aussi largement utilisée, a de son côté été inventée par Marat. Lequel l'utilise pour la première fois le 7 juillet 1791 dans son journal *l'Ami du peuple*. A. F.



Le général vendéen Henri de La Rochejaquelein durant la bataille de Cholet. Toile de Paul-Émile Boutigny (musée d'Art et d'Histoire, Cholet).

“Il faut que les ennemis de la Révolution soient légalement et illégalement exterminés.”

Jean-Théophile Leclerc, dans l'Ami du peuple.

mette la Terreur à l'ordre du jour! lance-t-il. C'est le seul moyen de donner l'éveil au peuple et de le forcer à se sauver soi-même. »

TTORTURE

C'est à Louis XVI, et non à la Révolution, que l'on doit la suppression de la torture en 1780. Mais même avant cela, relève Jean Sévillia, celle-ci n'était déjà plus utilisée, ou presque, sous la royauté: « Dans le ressort du parlement de Rennes, de

1750 à 1780, sur les 6000 accusés, 11 ont été soumis à la question », écrit-il.

TUTOIEMENT

Celui-ci est rendu obligatoire dans les administrations par un décret de la Convention du 8 novembre 1793.

VENDÉE MILITAIRE

Le terme ne date pas de l'insurrection, mais a été inventé au XIX^e siècle par l'historien Jacques Crétineau-Joly. Au sens strict, il désigne les pays de la rive gauche de la Loire (Anjou et Poitou) ou les actuels départements de la Vendée, du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique et des Deux-Sèvres, qui se soulevèrent au printemps 1793.

1789, LA FRANCE DÉCHIRÉE

1400

VICTIMES

Le grand âge de certains accusés ne leur a pas valu la clémence des tribunaux révolutionnaires. Pas moins de 103 personnes âgées de 70 ans et plus furent ainsi guilloténées sous la Révolution par le seul bourreau Sanson. Cité par l'historien Fleischmann, le député de la Convention

Le Bon va jusqu'à se féliciter de cette pratique sur les femmes: « *Nous avons fait du bon ouvrage aujourd'hui. Nous avons fait guillotiner des vieilles. À quoi servent-elles? Cela était inutile sur la terre.* »



“Partout, j'ai fait disparaître des prêtres comme autant de vers rongeurs et fléaux de la société.”

Jacques Laplanche, ancien vicaire, député de la Convention.

C'est le nombre total de détenus assassinés lors des massacres de septembre 1792, soit près de la moitié des effectifs des prisons parisiennes. Parmi eux, 220 hommes d'Église, 150 gardes suisses rescapés du carnage des Tuileries du 10 août précédent, une centaine d'aristocrates, mais aussi 800 fous ou délinquants emprisonnés pour des raisons non politiques.

VICTOIRE

Selon Napoléon (*ci-contre, Premier consul*), les insurgés vendéens — qu'il appela “un peuple de géants” —, plutôt que de se cantonner dans l'Ouest, auraient dû se diriger vers Paris. « *Si, profitant de leurs étonnants succès, Charette et Cathelineau eussent réuni toutes leurs forces pour marcher sur la capitale après l'affaire de Machecoul, c'en était fait de la République, déclara-t-il. Rien n'eût arrêté la marche triomphale des armées royales; le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre-Dame avant qu'il eût été possible aux armées du Rhin d'accourir au secours de leur gouvernement.* » ●

Arnaud Folch

FRANCS-MAÇONS ET RÉVOLUTION

Forte en 1789 de pas moins de 40 000 membres, répartis en 900 loges, la franc-maçonnerie (*ci-contre un emblème de loge*) joua un « rôle décisif dans les premiers moments de la Révolution », affirme Henri Beausoleil dans *le Livre noir de la Révolution française* (collectif, Cerf, 2018): « *En partie instrumentalisée par le duc d'Orléans, grand maître depuis 1771, qui voulait prendre la place de Louis XVI et instaurer une monarchie constitutionnelle à l'anglaise, elle participa par exemple de façon active à la rédaction des cahiers de doléances.* » Considérant que son rôle dans le déclenchement des événements a sans doute été « *exagéré* », Jean Tulard, Jean-François Fayard et Albert Fierro n'en affirment pas moins dans *Histoire et Dic-*



tionnaire de la Révolution française (Robert Laffont, 2012) que « *l'idéologie égalitaire de la franc-maçonnerie contribua largement à la désagrégation de la discipline dans l'armée, où les loges étaient particulièrement nombreuses* ». De même, ajoutent-ils, que ces dernières « *contribuèrent aussi à la politique anticléricale de la Révolution* ». Concernant la tête du roi, le député franc-maçon Debry témoignera: « *Arrivé à l'Assemblée, on me rappela d'un signe le serment des loges [...]: je votai la mort.* » Plusieurs symboles révolutionnaires sont enfin directement inspirés de la franc-maçonnerie, tel le calendrier républicain et le “niveau” figuré par un triangle du sommet duquel pend un fil à plomb [...], symbole de l'égalité chez les francs-maçons”. A. F.

et de votre tendresse pour tous deux. il me reste à vous
 mes dernières prières, j'aurais les écrire des le
 marche en a été si rapide, que je n'en aurais pas
 dans la religion catholique apostolique et romaine, dans
 mes pères dans cette on j'ai été élevée et que j'ai toujours
 aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas
 existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu
 suis les exposerait trop si ils y entroient une fois. Je demande
 pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre
 depuis que j'existe. J'espère que dans sa bonté, il voudra bien
 recevoir mes dernières vœux, ainsi que ceux que je fais depuis
 longtemps, pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa
 miséricorde. Je demande pardon à tout ceux que je connais
 à vous ma sœur, en particulier, de toutes les peines que
 j'aurais pu vous faire. Je pardonne à tous mes oncles
 mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu, et mes Tantes
 tous mes frères et sœurs. J'aurais des amis, j'aurais des
 pour jumeaux, et leur peines, sont un des plus
 j'emporte en mourant, qu'ils sachent du
 dernier moment j'ai pensé à eux. Cette lettre
 et mon cœur, ainsi que
 est déchirée



comme
 peut
 dirai
 abri

La fin d'un monde

L'Ancien Régime est décapité. Dieu, le roi, sa famille, ses partisans... Les dessous d'un régicide.



À gauche, la dernière lettre de Marie-Antoinette, contresignée par l'accusateur public Fouquier-Tinville ; à droite, le testament de Louis XVI (Archives nationales).

LA FIN D'UN MONDE

Louis XVI
vu par Jacky Redon.

Louis XVI, le sang de la France

Présenté à tort comme un homme faible, il n'aura eu, face à la Révolution, d'autre but que celui d'éviter la répression, les crimes et les massacres. Plaçant, sa vie durant, le royaume et son peuple au-dessus de tout.

Malheur au vaincu ! De son vivant comme après sa mort, peu de souverains ont été aussi mal jugés que Louis XVI. Les historiens ont souvent dépeint un roi plein de bonne volonté, mais indécis et soumis à l'influence de son épouse. Ceux de droite le montrent aveuglément optimiste, comme s'obstinant « à penser que les choses s'arrangeront d'elles-mêmes par le seul jeu de la divine nature » (Pierre

Gaxotte). Ceux de gauche le décrivent frappé d'« *une sorte d'incertitude molle* », manifestant une « *répugnance invincible [...] pour le travail de la pensée* » (Albert Sorel) et l'accusent d'avoir trahi la France pour sauver son trône. Les travaux de Paul et Pierrette Girault de Coursac ont toutefois permis de réviser ces appréciations peu amènes.

Sous la direction du comte de La Vauguyon, le jeune prince a bénéficié d'une solide instruction : à ►

LE JEUNE HOMME ET LA MER

De tous les rois de France, Louis XVI est probablement celui qui a pris le plus grand soin de la marine. « *Sa bibliothèque est remplie de récits de voyages, de cartes et de plans*, relate l'historien Éric Le Nabour. *Il ambitionne de donner à la France une place de choix dans ce grand mouvement d'exploration dont le développement pourrait servir la science autant que les intérêts commerciaux du royaume.* » Au point de préparer lui-même l'expédition de La Pérouse, qui lève l'ancre le 1^{er} août 1785.

Au pied même de l'échafaud, le roi, dit-on, demanda des nouvelles de l'explorateur disparu. En juin 1786, Louis XVI part en Normandie. À Cherbourg, où la population l'acclame, il contemple la mer pour la première fois. « *Sa réaction est à la hauteur de son attente : l'éblouissement* », note Le Nabour. Un soir, dînant avec les officiers de marine à bord du *Patriote*, il leur confie : « *Je n'ai jamais mieux goûté le bonheur d'être roi que le jour de mon sacre et depuis que je suis à Cherbourg* ». É. L.



LA FIN D'UN MONDE

JÉRÔME PRÉBOIS - AKG-IMAGES



raison de sept heures par jour, il étudie l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique, le latin, les langues, la morale et le droit public. Doté d'une grande force physique, il apprend l'escrime, l'équitation. Il suit bientôt son grand-père Louis XV à la chasse, activité qui le passionnera toujours et lui fournira l'occasion de s'échapper de Versailles.

Passionné de sciences, de physique et de techniques nouvelles

Devenu roi, il approfondit encore ses connaissances par de nombreuses lectures, dort peu, se lève à 8 heures et travaille souvent jusqu'à 2 ou 3 heures du matin. Il s'intéresse aux sciences et aux techniques nouvelles, se passionne pour ce qui a trait à la marine et aux explorations, dispose d'un laboratoire de physique, peint, dessine et s'adonne à la cartographie. En 1774, ce tour d'esprit scientifique, joint à l'amour du bien public, le conduit, avec ses frères les comtes de Provence et d'Artois, à se faire inoculer le virus de la

Ci-dessus : cérémonie rituelle du "lavement des pieds" effectué tous les jeudis saints par le roi. Ici, Louis XVI incarné par Laurent Lafitte dans le film "Un peuple et son roi" (2018). À droite : le monarque lors de son procès (gravure de Daniel Vrijdag, 1802, musée Carnavalet).



variole dans le but d'inciter ses sujets à se faire eux aussi "vacciner" contre cette maladie, qui a emporté son grand-père le mois précédent.

Gouverneur des petits-fils de Louis XV, La Vauguyon a tôt décelé chez lui une tendance à l'opiniâtreté et à l'indépendance qui contredit la réputation de faiblesse qui lui est faite. La reine elle-même avoue

FACE AUX ÉMEUTIERS, UNE ARMÉE DÉSTABILISÉE

Même si Louis XVI l'avait voulu, la monarchie possédait-elle en 1789 les moyens de résister à la Révolution ? L'armée est alors forte et bien équipée, mais pénétrée par l'esprit révolutionnaire. En 1781, une ordonnance a réservé aux nobles l'accès aux grades d'officier, bloquant l'avancement, alors que la possibilité de parvenir à ces grades ainsi qu'à la noblesse par la carrière des armes était, comme l'a écrit le duc de Castries, « *un moyen de créer une caste entièrement*

dévouée qui serait le plus solide soutien du trône ». Au contraire, l'ordonnance a ébranlé la fidélité des soldats et des bas officiers. Quant aux officiers, les jeunes nobles qui ont combattu aux côtés des républicains américains ont admiré leur Déclaration des droits, adhéré aux loges maçonniques puis aux sociétés de pensée à leur retour en France. Comme le constate à l'époque Rivarol, « *la défection de l'armée n'est point une des causes de la Révolution: elle est la Révolution même* ». É. L.



ne pas avoir d'influence sur son mari. Elle écrit à l'empereur d'Autriche, son frère: « *Je ne m'aveugle pas sur mon crédit, je sais que surtout pour la politique, je n'ai pas grand ascendant sur l'esprit du roi.* » Ses ministres non plus ne le gouvernent pas à leur guise: Louis XVI n'aime pas qu'on lui force la main. Au début du règne, son conseiller, Maurepas, doit utiliser toute sa rouerie pour manœuvrer ce roi de 20 ans et l'amener, de connivence avec le duc d'Orléans, à rappeler les anciens parlements — mesure catastrophique.

Peu expansif, voire secret

Pour y parvenir, Maurepas compte sur le grand sens de la justice du roi et sur sa conception de la monarchie. Louis XVI a lu Montesquieu et plus encore Fénelon. En 1766, il a d'ailleurs composé — à 11 ans! — des *Maximes morales et politiques tirées du Télémaque sur la science des rois et le bonheur des peuples*. Or, le *Télémaque* de Fénelon critique l'absolutisme et le droit divin.

Toutefois, Louis XVI n'aime pas les encyclopédistes. Respectueux de la tradition que les philosophes font profession d'exéquer, il représente une autorité qu'il est de bon ton de fronder. À une époque où le déisme et l'athéisme se portent bien dans les salons, il assiste quotidiennement à la messe et souvent aux vêpres. Sans être dévot (il s'attire les critiques d'une partie du clergé en donnant un statut aux protestants en 1787 et en préparant l'émancipation des Juifs), il mérite le titre de Très-Chrétien conféré au roi de France, sacré à Reims. Au siècle des Lumières, il ne "brille" donc pas selon les canons de l'époque. Peu expansif, voire secret, il passe pour renfermé, certains voulant voir dans sa retenue le signe d'une imbécillité. Contrairement à la reine, qui perd au jeu des sommes considérables, lui ne joue pas. À un courtisan qui l'interroge, il répond: « *Je conçois que vous jouiez gros jeu, vous jouez de l'argent qui vous appartient; moi, je jouerais l'argent des autres.* » ➤

LA FIN D'UN MONDE

Louis XVI et la famille royale au Temple, au moment des adieux du roi, le 20 janvier 1793. Toile de Jean-Jacques Hauer de 1794 (musée Carnavalet).

Sous l'impulsion du roi, féru de politique étrangère, la France retrouve son prestige au cœur de l'Europe. Louis XVI s'oppose aux ambitions continentales de son beau-frère, Joseph II, et soutient les colons américains insurgés contre l'Angleterre. Restaurée par ses soins, la marine royale met fin à la suprématie britannique sur les mers, et la paix signée en 1783 efface l'humiliation du traité de Paris imposé à Louis XV vingt ans plus tôt. En revanche, cette guerre achève de ruiner l'État, déjà endetté à la fin du règne précédent. Turgot, Necker, Fleury, Calonne et Loménie de Brienne échouent successivement à y remédier, malgré les emprunts et des tentatives de réformes qui butent sur l'opposition des ordres privilégiés, noblesse et clergé, et l'hostilité du Parlement. Ce dernier appelle en 1787 à la grève de l'impôt, acculant le roi à convoquer les états généraux.

Une grande pétition des Parisiens pour défendre le roi

Rien n'est cependant encore perdu, et le roi compte sur le tiers état pour imposer sa politique. Mais, par le biais des sociétés de pensée, l'esprit des Lumières a gagné la bourgeoisie; et les parlementaires, songeant avant tout à défendre leurs privilèges, apparaissent aux yeux de l'opinion publique comme les défenseurs de la liberté contre la tyrannie et l'arbitraire royaux. Les états généraux se proclament bientôt Assemblée constituante. Louis XVI va-t-il sévir? Seule capable d'assurer l'ordre, l'armée n'est pas sûre (*lire encadré page 20*). Et le roi est surtout soucieux d'éviter une guerre civile, qu'il tentera jusqu'au bout d'épargner aux Français. Ses ordres viseront toujours à éviter l'effusion de sang, même lorsque son existence ou sa liberté sont menacées, comme lors des journées

des 5 et 6 octobre 1789, où une foule armée investit Versailles et ramène à Paris la famille royale en brandissant sur des piques les têtes des gardes du corps. *Idem* le 20 juin 1792 lorsque l'émeute envahit les Tuileries et défile, deux heures durant, devant le roi. Dans ces circonstances périlleuses, Louis XVI fait preuve d'un étonnant courage. Comme, plus tard, devant l'échafaud (*lire pages suivantes*).

Le roi tente aussi d'éviter le conflit avec l'Autriche et les puissances étrangères, écrivant à ses frères: « *J'ai donc préféré la paix à la guerre, parce qu'elle m'a paru à la fois plus vertueuse et plus utile; je me suis réuni au peuple parce que c'était le seul moyen de le ramener, et entre deux systèmes, j'ai préféré celui qui ne m'accusait ni devant mon peuple, ni devant ma conscience.* » Mais quand les Girondins parviennent à provoquer le conflit, loin de trahir la France comme le prétendront ses accusateurs, il prépare au contraire les conditions matérielles de la victoire.

Il ne tente de s'évader de Paris en 1791 que lorsqu'il a le sentiment d'être prisonnier et que l'on attende à sa conscience de chrétien. Mais, même après l'arrestation de Varennes, les Français lui restent attachés. Au lendemain de la journée du 20 juin, 75 départements protestent auprès de l'Assemblée. Une pétition favorable au roi recueille 20 000 signatures à Paris. Et lors de son procès, les Jacobins s'opposent à l'idée de consulter les Français sur le sort du roi, craignant que le "vrai peuple" le sauve. De même sera-t-il imposé un vote public des députés décidant ou non de sa mise à mort, afin de faire pression sur ceux, majoritaires, qui prévoyaient de voter "non". Une ultime manœuvre qui le condamnera au supplice final. ●

Éric Letty

ARMOIRE DE FER : L'ACCUSATION MENSONGÈRE

Vingt novembre 1792. Roland, ministre de l'Intérieur, se présente à la Convention avec des liasses de documents trouvés aux Tuileries « *derrière un panneau de lambris, dans un trou pratiqué dans le mur et fermé par une porte de fer* ». Il affirme y avoir été conduit par un serrurier nommé Gamain, ayant aménagé cette cachette à la demande de Louis XVI. S'y trouvent 176 pièces qui, si elles ne prouvent pas la trahison du roi, nourrissent le complotisme ambiant. Dans leur livre *Enquête sur le procès du roi Louis XVI* (La Table-Ronde, 1982), Pierrette et Paul Girault de Coursac, analysant les déclarations de Roland, de Gamain et de l'architecte Heurtier, présentent

lors de la "découverte", y ont noté plusieurs incohérences. Ainsi, Heurtier affirme que Roland a porté les pièces à la Convention aussitôt après leur découverte; mais alors, comment en connaissait-il le contenu? Et pour cacher des documents, pourquoi Louis XVI aurait-il fait appel à Gamain, membre du club des Jacobins? Enfin, si l'armoire était munie d'une "serrure de sûreté", pourquoi la clé servant à l'ouvrir ouvrait-elle aussi d'autres meubles? Les Girault de Coursac soupçonnent le serrurier d'avoir menti sur ce point, le véritable commanditaire de l'armoire de fer étant non pas Louis XVI, mais... le ministre accusateur Roland. É. L.



AKG-IMAGES

Face à l'échafaud

C'est avec un immense courage et une grande dignité que Louis XVI a affronté la mort. Ses derniers instants, racontés par Max Gallo dans son livre "Révolution française".

Par Max Gallo

orsque, après une hésitation, Louis descend d'un grand carrosse vert, qui vient de s'arrêter place de la Révolution, ci-devant place Louis-XV, il voit d'abord les rangées de soldats, gardes nationaux et cavaliers, puis la foule immense qui a envahi la place [...].

De la statue du roi Louis XV, il ne reste que le socle en pierre, récif blanc au milieu de ces dizaines de milliers de corps qui se pressent comme pour se

réchauffer, se rassurer.

Il fait froid. On va décapiter le roi.

Louis, petit-fils de ce Louis XV dont on a abattu la statue et débaptisé la place, lève les yeux.

Il voit l'échafaud, la guillotine dressée, entre le socle de la statue au centre de la place et le début des Champs-Élysées.

Il voit le couteau, les montants qui guideront le tran-

chant oblique, la planche sur laquelle on attachera son corps, qui basculera au moment où tombera la lame.

Il recule d'un pas quand le bourreau Sanson et ses deux aides s'approchent de lui.

Il est le roi.

Ce ne sont pas les hommes qui peuvent décider de son état, seul Dieu a ce pouvoir.

Il est le roi.

C'est sacrilège de porter la main sur lui.

Il ôte lui-même son habit et son col, ne gardant qu'un simple gilet de molleton blanc.

Il repousse une nouvelle fois Sanson.

Il ne veut pas qu'on lui coupe les cheveux, qu'on lui lie les mains.

Près de lui, l'abbé Edgeworth, son confesseur, lui murmure quelques mots: « *Sire, dans ce nouvel outrage, dit le prêtre, je ne vois qu'un dernier trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense.* »

Louis baisse la tête.

"JE LAISSE MON ÂME À DIEU..."

Moins d'un mois avant son exécution, le 25 décembre 1792, jour de son dernier Noël, le roi rédige son célèbre testament. Qu'il répètera, pour lui-même, devant l'échafaud:

« Je laisse mon âme à Dieu, mon créateur.

Je Le prie de la recevoir dans Sa miséricorde.

Je meurs dans l'union de notre Sainte Mère l'Église catholique, apostolique, romaine. Je prie Dieu de me pardonner tous mes péchés.

J'ai cherché à les connaître scrupuleusement, à les détester et à m'humilier en Sa présence.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet.

Je prie Dieu particulièrement de jeter des yeux de miséricorde sur ma femme, mes enfants et ma sœur qui souffrent depuis longtemps avec moi.

Je recommande mes enfants à ma femme.

Je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle.

Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi.

Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine ou tout ressentiment et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve.

Je pardonne encore très volontiers à ceux qui me gardaient les mauvais traitements et les gestes dont ils ont cru devoir user envers moi.

Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant Lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi. » A. F.



Le corps du roi peut souffrir comme a souffert le corps du Christ.

Louis se soumet.

On noue la corde autour de ses poignets. [...]

Louis trébuche, puis repoussant toute aide il gravit les cinq marches de l'échafaud.

Les tambours battent plus fort, crevant la couche grise et glacée qui recouvre la place.

Louis est sur la plate-forme. Il répète les phrases qu'il a dictées le 25 décembre 1792, dernier Noël de sa vie, il le savait, et qui composent son testament (*lire encadré, page 24*).

Louis, maintenant, est face à la guillotine et domine la foule sur laquelle roulent les battements de tambour.

Il se dégage d'un mouvement brusque des mains du bourreau et de ses aides.

Il crie, tourné vers la foule: « *Peuple, je meurs innocent! Je pardonne aux auteurs de ma mort. Je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France.* »

Sanson se saisit de lui, le tire en arrière.

Il dit encore aux bourreaux: « *Messieurs, je suis innocent de ce dont on m'accuse. Je souhaite que*

mon sang puisse cimenter le bonheur des Français. »

Sanson hésite. Louis se débat. On le pousse. La planche bascule: « *On entend un cri affreux que le couteau étouffa.* »

Sanson prend la tête de Louis par les cheveux, la brandit, la montre au peuple [*il s'agit, en réalité, de son assistant, Gros, NDLR*].

Des cris s'élèvent: « *Vive la nation!* », « *Vive la république!* », « *Vive l'égalité!* », « *Vive la liberté!* ».

Des farandoles entourent l'échafaud. Quelques hommes et quelques femmes s'approchent de la guillotine, cherchent à tremper leurs mouchoirs, des enveloppes, dans le sang de Louis Capet, ci-devant roi de France.

Ils agitent leurs trophées rouges. ●



Révolution française,

par Max Gallo,

XO Éditions, 2016.

768 pages, 22,90 euros.



Le comte de Saillans, fidèle au roi jusqu'au sacrifice suprême.

Saillans, premier martyr de la Contre-Révolution

Un an avant l'insurrection vendéenne et en lien avec les émigrés, le comte François-Louis de Saillans rêvait de libérer Louis XVI. Sa tête a fini en haut d'une pique. Retour sur un épisode méconnu et tragique.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, son crâne est encore niché, visible de tous, au sommet d'un des piliers de la nef de l'église Notre-Dame-des-Pommiers à Largentière, petite commune de l'Ardèche, au sud de Valence. En 1894, cent deux ans après la mort tragique de son propriétaire — déchiqueté à coups de sabre et la tête... sciée par un groupe de sans-culottes —, c'est ici que ce crâne fut déposé quasi religieusement après avoir été retrouvé par un aubergiste lors de travaux. Comme pour rapprocher le comte François-Louis de Saillans de son Dieu, indissociable de son roi, auquel il avait sacrifié sa vie.

Placée dans l'ombre de l'insurrection vendéenne, déclenchée un an plus tard, sa brève épopée est injustement méconnue. À l'exception d'une biographie, une seule, signée Édouard et Bernard Ferrand, et préfacée par Jean Tulard, le louangeant pour son « *comportement admirable* » (lire encadré page 29).

Admirable, ce fils — parmi douze! — d'un seigneur d'Herbigny, dans les Ardennes, où il naquit sous Louis XV le 30 octobre 1741, le fut d'abord par la constance de ses convictions, tout entières dédiées à sa foi et au « *service du roi* ». « *On a du mal de nos jours à saisir toute la force de cette expression, rappellent les auteurs. Le service, pour les hommes de l'Ancien Régime, était un honneur allant de soi et l'on se grandissait en l'accomplissant. La personne du roi était l'objet d'une dévotion quasi surnaturelle.* » Après avoir été envoyé à 15 ans comme page à Versailles, il se destine au service des armes et rejoint le régiment de cavalerie de Hainaut, où il est promu lieutenant en 1760.

Admirable, Saillans le sera aussi par sa maîtrise du commandement qui lui permet d'obtenir — privilège rare — une bourse royale pour entrer, en 1765,

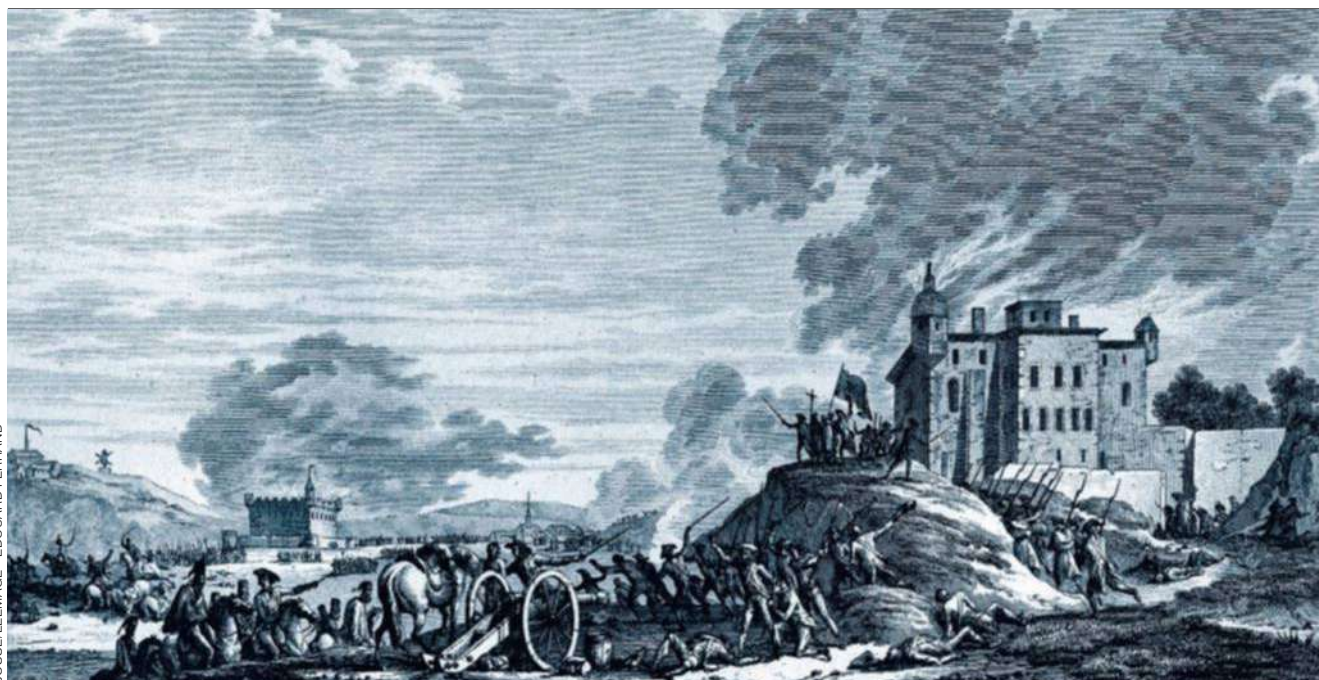
comme aspirant à l'école royale d'artillerie de La Fère, en Picardie. Six ans plus tard, devenu capitaine, c'est bouillant d'impatience qu'il se porte volontaire pour ce qui constituera son premier fait d'armes: une opération que l'on dirait aujourd'hui « *commando* » en Pologne, occupée pour partie par les troupes russes de Catherine II (lire encadré 28).

Chef en second de la rébellion, cocarde blanche au chapeau

Trois mois après cet exploit, il est fait prisonnier. Nommé durant sa détention chevalier de Saint-Louis, l'une des plus hautes distinctions royales, Saillans est libéré en 1773. À son retour en France, l'attendent les éloges du roi pour sa « *bravoure* » et son « *intelligence de la guerre* ». L'année suivante, Louis XVI accède au trône. Lorsque, quinze ans plus tard, éclatent les premiers troubles de la Révolution, Fran- ➤

“La patrie déchirée, la monarchie renversée, la religion horriblement persécutée, le trône avili, le roi captif et dégradé, tous les gens de bien opprimés demandaient au Ciel et à la terre, depuis trois ans, les vengeurs de ces affreux attentats, de ces épouvantables désordres.”

Extrait de l'appel du comte de Saillans, été 1792.



çois-Louis est devenu gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du roi (le futur Louis XVIII) et major (à l'époque second du colonel) au bataillon des chasseurs du Roussillon. Saillans est aussi l'époux comblé de Françoise de Cromot de Laie, orpheline d'un puissant baron bourguignon, dont il a deux enfants. Une existence faite d'honneurs et de vie de famille que ce *"parfait chevalier"* va faire voler en éclats au nom de ses idéaux : Dieu et le roi.

Car admirable, Saillans le sera enfin et surtout par la fidélité à ses principes. Jusqu'au sacrifice. En janvier 1792, six mois après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il s'exile à Coblençe pour rejoindre le comte d'Artois, second frère du roi. Auparavant, deux vastes rassemblements royalistes — 20 000, puis 30 000 hommes — ont eu lieu en 1790 et 1791 à Jalès, immense plaine à blé et à vignes du sud de l'Ardèche. Faute de chefs incontestés et de consignes précises des princes, ces "camps" n'ont abouti qu'à l'annonce d'un projet ambitieux mais imprécis : *"Une insurrection générale, une marche rapide sur Paris,*

la dispersion de l'Assemblée nationale et le rétablissement de l'Ancien Régime." En débarquant à Coblençe, Saillans entend persuader les exilés de le nommer chef d'un troisième "camp de Jalès".

Son plan convainc : il veut conquérir le Sud *via* l'Ardèche et le Puy-en-Velay, s'emparer de Lyon et du Massif central, fiefs royalistes, puis, avec l'aide de l'armée émigrée du prince de Condé et de celle du roi de Savoie-Sardaigne, s'assurer le contrôle de l'Est et fondre sur la capitale pour délivrer le roi, bientôt enfermé à la prison du Temple.

Mais c'est un autre que lui qui est choisi pour diriger les opérations : le vieil Irlandais Thomas Conway, ancien major général dans l'armée américaine lors de la guerre d'Indépendance. Saillans ne sera que second. Qu'importe : Conway absent, c'est à lui, cocarde blanche au chapeau, que les chefs de Jalès prêtent allégeance lors du troisième rassemblement, le 19 mai 1792. *« Depuis que nous l'avons entendu parler, depuis que nous l'avons vu gravir nos montagnes, parcourir nos villages et nos hameaux, ne*

OPÉRATION COMMANDO À CRACOVIE

Pologne, 1^{er} février 1772. À la tête d'une colonne de 100 hommes sur les 600 de son chef M. de Choisy, Saillans se retrouve devant le château de Cracovie, tenu par les Russes. Plutôt que de tenter l'attaque frontale, il y pénètre nuitamment par les égouts. Terrifiés, *« les officiers polonais refusèrent de marcher et ne cédèrent qu'après qu'il les eut menacés de sa baïonnette »*. Saillans, lui, passe le premier. Mis en joue par surprise, les grenadiers russes baissent les armes. Mêmes sang-froid et détermination, le lende-

main, face aux 800 autres guerriers venus des steppes accourus pour reprendre le château. Devant la fureur de l'attaque, *« les soldats français et polonais de Saillans eurent un moment de défaillance. Certains voulurent s'enfuir »*. Réaction de Saillans : il *« se saisit d'une hache et démolit quatre marches de l'escalier, ce qui les obligea à rester »*. Mis en déroute, les Russes compteront 120 morts et autant de blessés. Le "commando Saillans", seulement cinq ! *« Je vous dois toute ma gloire »*, lui lancera Choisy à l'issue des combats. A. F.

LA FIN D'UN MONDE

Page de gauche : prise du camp royaliste de Jalès par les patriotes (Ardèche, juillet 1792). À droite : le crâne du comte, aujourd'hui encore niché au sommet d'un des piliers de l'église Notre-Dame-des-Pommiers, à Largentièrre (Ardèche).

"UN COMPORTEMENT ADMIRABLE"

Dans la préface qu'il consacre au livre d'Édouard et Bernard Ferrand, Jean Tulard rend justice, en spécialiste, à ce personnage injustement méconnu, voire brocardé. « *À lire les histoires de la contre-révolution, écrit-il, le comte de Saillans, l'un de ses chefs, n'apparaît que comme un personnage secondaire, méritant au mieux une page rédigée sur un ton condescendant à l'égard d'un combattant de la cause royaliste médiocre et imprudent [...]. C'est le grand intérêt de [cet] ouvrage, fruit de nombreuses années de recherches, de nous offrir une vision précise, détaillée et rigoureuse de l'action du comte de Saillans.* » Lequel, tranche l'historien, « *ne fut pas un conspirateur raté et eut, dans l'épreuve, un comportement admirable* ». A. F.



prendre de repos ni jour ni nuit, notre confiance est devenue dévouement sans bornes », écrivent-ils aux princes exilés.

À ceux qui prêchent la temporisation, y compris à Coblençe, il oppose l'urgence de la situation — le roi bientôt jugé, les massacres... — et son tempérament impétueux. Un appel signé de son nom est placardé à des centaines d'exemplaires : « *Peuple fidèle à votre Dieu, à votre roi, levez la tête!* »

Une grande croix érigée sur le lieu de son assassinat

C'est alors, le 3 juillet, qu'il apprend l'arrestation de l'un de ses messagers. Sont retrouvés sur lui tous les détails de l'insurrection prévue pour le 9. Plutôt que de repousser l'offensive, Saillans décide de... l'avancer au lendemain, 4 juillet ! Soutenu par 1500 hommes, il s'attaque au redoutable et massif château de Banne, qui domine la plaine ardéchoise des Vans. Réputée imprenable, la citadelle arbore la devise (en latin) : « *Quand bien même l'univers sombrerait, impassible, au milieu des ruines, je resterais.* » Quatre

jours plus tard, pourtant, la place tombe. Une messe solennelle est célébrée, au cours de laquelle un drapeau blanc est béni. Mais les renforts promis sont insuffisants et, le 11 juillet, 10 000 soldats révolutionnaires se lancent à l'assaut. Du château s'élèvent bientôt des flammes hautes de 30 mètres. À peine commencée, c'est la fin de l'aventure.

Bien qu'étant parvenu à s'échapper le 12 juillet, Saillans est confondu le jour même par une patrouille de gardes nationaux, qui l'entraîne aux Vans où il est abandonné à des sans-culottes déchaînés. Après l'avoir démembré, ceux-ci promènent sa tête au bout d'une pique jusqu'à Largentièrre, où son crâne sera donc retrouvé un peu plus d'un siècle plus tard. Outre celui-ci, ne subsiste du comte de Saillans qu'une grande croix, érigée en sa mémoire sur la place des Vans. Là même où, quarante-deux ans avant sa mort, s'étaient mariés les parents du futur plus grand chef vendéen, François Athanase de Charette... ●

Arnaud Folch



Le Comte de Saillans, 1790-1792, le premier combattant de la Contre-Révolution,
d'Édouard et Bernard Ferrand,
Éditions SPM, 196 pages, 17 euros.



***“Avec cette machine,
je vous fais sauter
la tête d’un clin d’œil,
et vous ne
souffrez point!”***

*Joseph-Ignace Guillotin,
médecin et député constitutionnel,
le 10 octobre 1789.*

**La guillotine, dans sa version
“moderne”. En médaillon, son
inventeur, le docteur Guillotin.**

Histoire secrète de la guillotine

Entre le début des recherches en 1789 sa fabrication, les “essais sur cadavres” et sa première “tête vivante” tranchée, Guillotin aura mis trois ans à imposer sa machine à décapiter. Laquelle doit aussi aux conseils du bourreau Sanson, d'un autre docteur et de... Louis XVI. Coulisses.

Une fraîcheur sur le cou. » C'est ainsi, le 10 octobre 1789, que le médecin et député constitutionnel Joseph-Ignace Guillotin présente à l'Assemblée le ressenti de son invention sur les futurs condamnés à mort. « Avec cette machine, ajoute-t-il, je vous fais sauter la tête d'un clin d'œil, et vous ne souffrez point! » Éclat de rire général. Rien de plus sérieux, pourtant. Après avoir collaboré à la Déclaration des droits de l'homme, ce Franc-maçon de 51 ans entend, cette fois, proposer la fabrication d'un engin de « *décapitation mécanique* ». Non, dit-il, pour accélérer les exécutions, ou en multiplier le nombre – ce qui sera pourtant le cas –, mais à fin de... « *justice* », d'« *équité* » et d'« *humanisme* ».

Un seul article sera, quelque temps plus tard, soumis à délibération : « *Dans tous les cas où la loi prononcera la peine de mort contre un accusé, le supplice sera le même, quelle que soit la nature du crime dont il se sera rendu coupable. Le criminel sera décapité ; il le sera par l'effet d'un simple mécanisme* ». Cet article est adopté. D'autres suivront. Notamment le célèbre article 3 décrétant que « *tout condamné à mort aura la tête tranchée* ». Reste, maintenant, à créer ce qui prendra la place de la pendaison ou de la décapitation à la hache et deviendra la « *machine à Guillotin* », puis la « *guillotine* »...

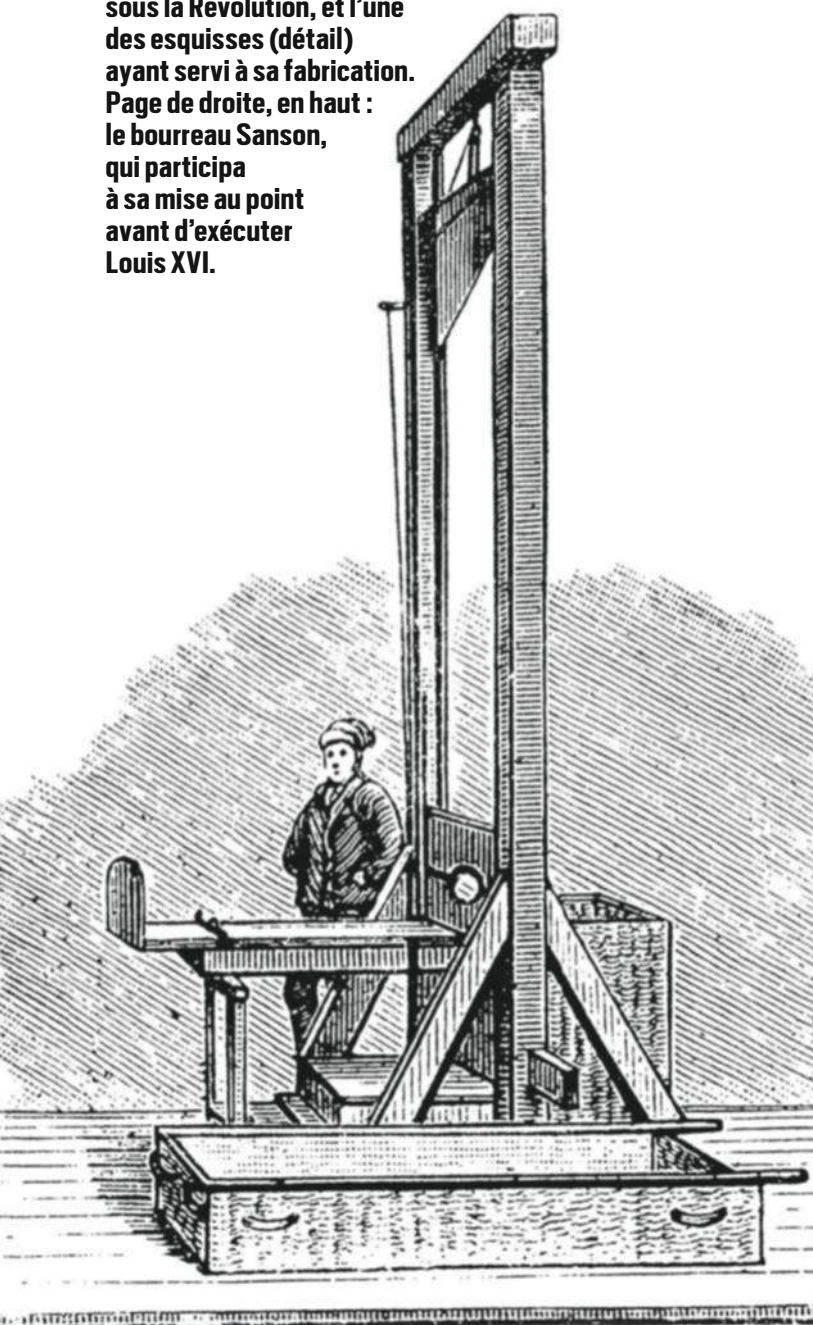
Pour ce faire, le député-docteur décide d'aller consulter le bourreau Charles-Henri Sanson. Formé ➤

“LOGER À L'AISE LE COL DU PATIENT...”

Dans sa lettre adressée le 30 mars 1792 au maître-charpentier Guidon pour la fabrication de la première guillotine, le docteur Louis, associé de Guillotin, insiste notamment sur « *les deux montants parallèles en bois de chêne de la hauteur de 10 pieds* », « *le tranchoir (de) huit pouces d'étendue transversale et six de hauteur* », « *la partie supérieure du billot (qui) sera légèrement échancrée pour loger à l'aise le col du patient* » et le « *croissant de fer en matière de fer à cheval, bien arrondi sur les angles, (qui) embrasse le col du patient, du haut de la nuque au niveau de la base*

du crâne ». « *Toutes choses bien disposées, conclut-il, l'exécuteur placé derrière la machine pourra réunir les deux bouts de la corde qui soutient le tranchoir, et, les lâchant en même temps, cet instrument tombant de haut, par son poids et l'accélération de la vitesse, séparera la tête du tronc.* » Jusqu'en 1870, la guillotine connaîtra diverses modifications jusqu'à atteindre ses proportions définitives, utilisées lors de son abrogation, en 1981 : quatre mètres de haut pour un poids total d'une demi-tonne, dont un « *bloc tranchant* » de 40 kilos, tombant de 2,30 mètres. A. F.

Ci-dessous et page de droite, en bas : la guillotine, telle que créée sous la Révolution, et l'une des esquisses (détail) ayant servi à sa fabrication. Page de droite, en haut : le bourreau Sanson, qui participa à sa mise au point avant d'exécuter Louis XVI.



WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM - HECTOR FLEISCHMAN/WIKIMEDIA COMMONS - WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM

par son oncle Gabriel, premier de cette dynastie d'exécuteurs (sept générations au total !), Charles Henri avait notamment été l'aide de ce dernier lors de l'abominable et interminable supplice de Damiens, le 27 mars 1757. Accusé d'avoir tenté d'assassiner Louis XV, celui-ci sera torturé pendant des heures (pincés, liquide bouillant...) avant d'être écartelé et démembré par quatre chevaux ! Personnage curieux et paradoxal, Charles-Henri Sanson est à la fois un bourreau zélé et un farouche opposant à la torture et aux souffrances. « *Tout ce qui est au-delà de la mort simple, me paraît pure cruauté* », écrivait Montaigne. C'est ce que pensent aussi les deux hommes. Lesquels se mettent aussitôt d'accord pour inventer, comme l'écrira Sanson, « *un supplice humain qui supprimât la souffrance, qui ne s'accomplit pas directement de la main de l'homme et qui, une fois l'exécution consommée, cachât aux yeux de la foule, si encline d'ordinaire à se repaître de ces sortes de spectacles, les tristes restes de la victime immolée.* »

C'est en vain, d'abord, que le médecin et le bourreau s'intéressent, afin de s'en inspirer, aux instruments de ce type déjà utilisés ailleurs. Plusieurs "modèles" sont repérés sur de vieilles gravures allemandes et italiennes du XVI^e siècle. Mais bien que proches, dans l'esprit, de leur projet, ces machines n'offrent cependant pas toutes les garanties d'un bon fonctionnement. Elles sont délaissées. *Idem* pour un autre instrument de supplice italien surnommé « *Mannaïa* », ayant notamment été utilisé à Gênes en 1507 pour l'exécution du conspirateur Giustiniani : un appareil où le condamné, à genoux, a la tête tranchée par une hache suspendue au bout d'une corde. N'ont, enfin, pas été retenues plusieurs engins utilisés très anciennement en Perse, et plus tard en Écosse – pour les seuls nobles.

En France aussi, on a déjà eu recours à la décapitation mécanique. Sa plus célèbre victime : le maréchal de Montmorency exécuté, en 1632 à Toulouse, au moyen d'une doloire (outil tranchant uti-

QUAND LOUIS XVI FAISAIT RECTIFIER LA LAME...

Palais des Tuileries, 2 mars 1792, accompagné du bourreau Sanson, le docteur Louis présente à Louis XVI, à sa demande, le croquis de la future guillotine. Surnommé anonymement « *monsieur* », mais reconnu par Sanson, le roi se penche sur le dessin : « *Ce fer en forme de croissant est-il bien là ce qu'il faut ?* » interroge-t-il. *Croyez-vous qu'un fer ainsi découpé puisse s'adapter exactement à tous les cous ? Il en est qu'il ne ferait*

qu'entamer, et d'autres qu'il n'embrasserait même pas... » Puis le roi corrige le dessin à la plume, en substituant à la forme de croissant une ligne oblique. « *Je peux me tromper, et lorsque l'on fera des expériences, il faudra essayer les deux manières* », dit-il. C'est "sa" lame qui sera finalement adoptée. Sanson rencontrera de nouveau le roi aux Tuileries. Avant de le retrouver, sur l'échafaud, le 21 janvier 1793... A. F.

LA FIN D'UN MONDE

lisé pour le cuir et le bois) hissée entre deux poteaux. Mais là encore, le condamné est exécuté à genoux. Or Guillotin tient à ce que celui-ci soit allongé, de manière à « *lui épargner le poids de son corps et gêner sa liberté de mouvements* ».

Trois essais sur des «cadavres frais» à la prison de Bicêtre

C'est alors que va intervenir un ami de Sanson, Jean-Tobie Schmidt. Ce mécanicien allemand vivant à Paris se rend régulièrement chez le bourreau avec lequel il partage le même goût pour la musique – lui au clavecin, son hôte au violoncelle. Inventeur de plusieurs instruments dont un... piano-harmonica, Schmidt, auquel Sanson a parlé de son projet, a soudain une illumination : « *J'ai trouvé!* », lui lance-t-il. Puis de s'emparer d'une plume et d'une feuille... La voilà, la guillotine, telle que la décrira Sanson, « *avec le patient attaché tout de son long sur une planche à bascule, de façon que, cette planche baissée, son cou se trouve juste à l'endroit où la lame vient frapper en tombant.* »



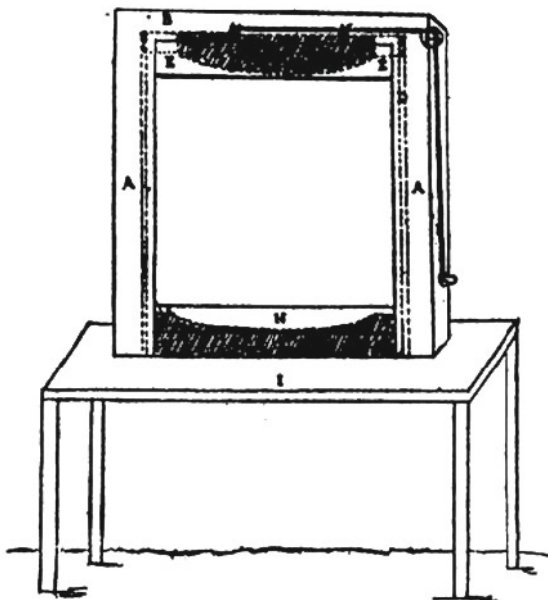
Guillotin va prendre aussi conseil auprès du docteur Antoine Louis, membre de l'Académie de chirurgie, auquel il soumet le croquis de Schmidt. Passionné par ce défi, au point que la guillotine sera aussi surnommée la « *louissette* », Louis écrit à l'Assemblée pour défendre le projet de Guillotin. Louis est aussi et surtout le médecin personnel de Louis XVI. Entendant parler de son projet, le roi, passionné de ferronnerie, lui propose de rencontrer incognito Sanson afin de lui prodiguer ses conseils. L'improbable rencontre a lieu le 2 mars 1792 aux Tuileries. Au cours de laquelle, Louis XVI apporte des modifications au projet, proposant une lame taillée en oblique plutôt qu'en forme de croissant (*lire encadré, page de gauche*). Décision est prise de tester les deux lames.

Ayant obtenu de l'Assemblée le financement nécessaire, le docteur Louis en confie la fabrication à un maître-charpentier nommé Guidon, auquel il donne ses instructions en cinq points dans une lettre en date du 30 mars 1792 (*lire encadré page 31*). Moins d'un mois plus tard, la machine est achevée. Reste maintenant à faire des essais sur des cadavres. Cette funèbre expérience a lieu le 17 avril 1792 dans la cour de la prison de Bicêtre, sous les yeux de centaines de prisonniers y assistant de leurs fenêtres.

Fournis par la direction des hospices, trois «cadavres frais», dont celui d'une femme, ex-prostituée, sont décapités à tour de rôle. Effectuées avec la lame oblique, selon le dessin de Louis XVI, les deux premières expériences donnent entière satisfaction. La troisième, avec le fer taillé en croissant, échoue : le cou du mort n'est pas entièrement tranché. « *En conséquence la cause de la lame oblique était gagnée* », notera Sanson.

Huit jours plus tard, le 25 avril 1792, a lieu l'exécution du premier guillotiné vivant : Jacques-Nicolas Peltier, condamné à mort pour vol avec violences. Nouveau succès. « *Hier, à trois heures de l'après-midi, on a mis en usage, pour la première fois, la machine destinée à couper la tête des criminels*, relate *La Chronique de Paris*. La nouveauté du spectacle avait considérablement grossi la foule de ceux qu'une pitié barbare conduit à ces tristes spectacles. » Le premier d'une longue, longue série... ●

Arnaud Folch



“Encore un moment, messieurs les bourreaux...”

Les larmes et les supplications de la comtesse du Barry, ex-favorite de Louis XV, guillotinée en 1793, ont ému jusqu'à... ses exécuteurs. Le récit, de son bourreau Charles-Henri Sanson, tiré de ses Mémoires. Verbatim.

18

frimaire an II (8 décembre 1793). Madame Dubarry a été condamnée hier au soir et exécutée ce matin. [...] Il y avait une vingtaine d'années que je ne l'avais vue, et je n'aurais pas pu la reconnaître; elle était aussi défigurée par l'embonpoint que par la peine et l'angoisse. Quand elle m'aperçut derrière les condamnés déjà liés, elle jeta un grand: ah! en se cachant les yeux sur son mouchoir, et elle se mit à genoux en criant:

— Je ne veux pas, je ne veux pas!

Presque aussitôt elle s'est relevée et elle a dit:

— Où sont les juges, je n'ai pas tout déclaré, je n'ai pas tout avoué. [...]

Elle déclara alors quelques objets précieux qui étaient cachés dans sa maison de Lucienne [*en réalité Louveciennes, dans l'actuel département des Yvelines, NDLR*] ou confiés à divers particuliers, mais elle s'interrompait à chaque instant pour se lamenter et, à diverses reprises, elle battit la campagne comme si son esprit eût été égaré par la fièvre. Le citoyen Royer, qui tenait la plume, lui disait alors: « *Est-ce tout là?* » [...]

Elle est demeurée comme anéantie sur sa chaise. Un aide s'est approché et a cru le moment bon pour lui couper les cheveux; mais au premier coup de ciseaux elle s'est relevée et l'a repoussé; il a fallu que deux aides l'aidassent à la lier. Alors elle s'est laissé faire, seulement elle pleurait comme je n'ai jamais vu pleurer. Il y avait sur le quai autant de monde que pour la sortie de la Reine et des députés girondins. On criait ferme, mais les cris de la victime s'élevaient toujours dessus ceux du peuple. Nous n'avons pas fait cent pas qu'on n'a plus entendu qu'elle. Elle disait:





50

C'est l'âge de la comtesse du Barry au moment de son exécution. Elle sera inhumée au cimetière de la Madeleine, à Paris, où 1342 autres guillotins de la place de la Concorde ont été enterrés.

Page de gauche : buste signé, par Jean-Baptiste II Lemoyne (1774, musée Promenade de Marly-le-Roi et Louveciennes). Ci-contre : avant son exécution (1897, de Tighe Hopkins).

— Bons citoyens délivrez-moi, je suis innocente! Je suis du peuple comme vous, bons citoyens, ne me laissez pas mourir!

On ne bougeait pas, mais citoyens et citoyennes baissaient la tête et ne lui jetaient plus d'injures. Jamais je n'avais vu le peuple si alangui. [...] Par moments elle s'arrêtait de crier; de violette qu'était sa face on la voyait devenir toute blanche. Elle s'abandonnait aux cahots de la charrette comme étant morte; ils la jetaient de ci, de là; dix fois qu'elle fût tombée si mon fils [*Henri Sanson, qui prendra plus tard la relève de son père, NDLR*] ne l'avait soutenue. À des instants elle s'adressait à moi en disant: — Non, n'est-ce pas, que vous ne me ferez pas mourir?

Ses dents claquaient et la voix venait de sa gorge, rauque et saccadée. Moi, je me sentais amolli à pleurer comme les autres, et plus amèrement qu'aucun [...]. Malgré tous mes efforts pour surmonter mon émotion, jamais le trajet ne m'avait autant duré. Une fois je lui conseillai de prier, que cela la reconforterait certainement. Les prières ne lui revinrent plus en mémoire. Elle disait:

— Mon Dieu! Mon Dieu! sans trouver autre chose.

Alors elle recommençait à implorer les citoyens. L'ordre était qu'elle serait exécutée la dernière, mais quand je suis descendu, le citoyen huissier m'a dit de m'arranger pour le mieux. Comme en voyant la

guillotine elle avait eu une défaillance, je dis de la faire monter de suite; mais elle ne sentit pas plutôt les mains sur elle qu'elle reprit connaissance, et, quoique liée, elle repoussa les aides en criant:

— Pas tout de suite; encore un moment, messieurs les bourreaux, encore un moment, je vous en prie!

Ils l'ont entraînée, mais elle se débattit et essaya de les mordre. Elle était aussi forte que puissante, car, bien qu'ils fussent quatre, ils employèrent plus de trois minutes à la monter. Si elle ne les avait pas échauffés en les bousculant, je ne sais s'ils en seraient venus à bout, tant ils étaient consternés. Le peuple de même; nul ne soufflait mot, et beaucoup se sauvaient de tous côtés, comme en déroute. Là-haut, cela a recommencé, elle hurlait; on devait l'entendre par-delà de la rivière; elle était bien effrayante à regarder; enfin, ils sont parvenus à la boucler, et ce fut fait. Après on a exécuté les autres. ●



Sept générations d'exécuteurs, Mémoires des Sanson,
présenté par François-Henri Désérable,
Perrin, coll. Tempus,
2014, 350 pages, 9 euros.



Furie antireligieuse

Engagée dès le départ du processus révolutionnaire, la déchristianisation va faire des centaines de milliers de victimes. L'Église vit les années les plus sanglantes de son histoire. Récit.

“PAS BESOIN DE PREUVES”

« Pour tuer le fanatisme, je viens de requérir l'arrestation des prêtres qui se permettaient de célébrer les fêtes ou dimanches; je fais disparaître les crucifix et les croix; et bientôt je comprendrai dans la proscription les animaux noirs appelés prêtres. » C'est en ces termes qu'écrit le proconsul André Dumont à la Convention.

Dès 1790, l'Assemblée constituante interdit les vœux religieux et vote la Constitution civile du clergé (12 juillet), laquelle légalise de nombreux diktats: évêques et prêtres deviennent des fonctionnaires; les congrégations sont supprimées; moines et religieuses sont chassés de leurs bâtiments, leurs terres vendues. Le 27 novembre 1790, l'Assemblée exige des religieux qu'ils prêtent serment à la Constitution. En janvier 1791, la quasi-totalité des évêques et

des curés n'ont toujours pas obéi, malgré la loi rendant criminel tout réfractaire. « *S'il existe des plaintes contre le prêtre qui n'a pas prêté serment, il doit sortir du royaume. Il ne faut pas de preuves!* », s'écrie le député girondin Isnard. Si un certain nombre de religieux se plient à l'exigence civile, la majorité s'y refuse. Tout va alors s'accélérer. Le 27 mai 1792 est signé le décret prévoyant la déportation sans jugement des insermentés (les autres sont surnommés “jureurs”). Puis avec la loi du 18 mars 1793, les réfractaires s'exposent à la peine de mort. Les opposants doivent se soumettre, s'exiler ou mourir.

PIÈGES ET DÉNONCIATIONS

Pour beaucoup de prêtres, la clandestinité devient le régime normal. En 1793, à Lyon, un certain abbé Lanoix, insermenté, souhaite voir ce qui se passe à

LA FIN D'UN MONDE

Massacre de prêtres durant les terribles journées de septembre 1792.
Gravure tirée du livre "Histoire de France" (1900).

la prison de Roanne. Craignant d'être suspecté, il se travestit en femme. Reconnu, il est massacré, découpé, les morceaux de son corps accrochés aux arbres de la place Bellecour.

Taine rapporte le témoignage d'une Anglaise emprisonnée à Arras sous la Terreur: « *Après s'être échappé d'un département voisin, un prêtre non assermenté se procura un logement dans cette ville; il y vécut paisiblement jusqu'à ce qu'une femme qui soupçonnait sa profession commençât à lui demander de la confesser. Le pauvre refusa, lui disant qu'il ne se considérait pas comme prêtre. La femme continua à le persécuter, alléguant la détresse de sa conscience, qui ne serait en repos que lorsqu'elle aurait pu se confesser. À la fin, il se laissa convaincre.* » La femme le dénonce en échange de 100 livres. Lui est exécuté.

Traqués, nombre d'ecclésiastiques se terrent dans les villes. À Bordeaux, le père Simon Panetier se fait arrêter chez sa cousine, dénoncé par le menuisier qui avait aménagé sa cachette. Il est pendu le 20 juillet 1794.

Tragédie similaire: celle vécue un an plus tôt par le curé insermenté de Caen, Gombaud. Caché dans la maison d'un ami, il est reconnu par l'un de ses anciens paroissiens, mais refuse de s'inquiéter: « *Qu'ai-je à craindre de lui?* dit-il. *Je lui ai toujours fait du bien, c'est mon compère, j'ai tenu un de ses enfants sur les fonts baptismaux.* » Mais son paroissien le dénonce. La cachette est cernée par les Bleus le jour même. Gombaud réussit à s'évader et se sauve dans les bois. On l'y poursuit. Ramené à Caen, il est aussitôt guillotiné.

200 000

C'est le nombre estimé de prêtres, religieuses et religieux assassinés durant la Révolution. Soit, selon l'historien Pierre Chaunu, « *plus de morts en un mois au nom de l'athéisme que l'Inquisition au nom de Dieu pendant tout le Moyen Âge et dans toute l'Europe* » (Pour l'histoire, Perrin, 1984).

À COUPS DE SABRE, DE PIQUE ET DE HACHE

Août 1792, à Paris: des centaines de prêtres réfractaires, religieux et laïcs, sont emprisonnés dans trois maisons religieuses. Des massacreurs investissent les lieux entre les 2 et 7 septembre. Sont exécutées plus d'un millier de personnes, dont 3 évêques, 5 laïcs, 56 religieux et 127 prêtres. Au couvent des Carmes, ils sont tués à coups de sabre, de pique, de hache, égorgés... Parmi eux, le curé Joseph-Marie Gros. Au milieu des bourreaux, il reconnaît l'un de ses paroissiens: « *Mon ami, lui dit-il, tu sais que je t'ai beaucoup obligé, si tu peux me sauver?* » Sa réponse: « *Je m'en souviens, mais je ne saurais qu'y faire, la Nation le veut ainsi et elle me paye.* » À l'instant, le monstre le jette par la fenêtre. Ces tueries marquent le début d'une longue suite de crimes collectifs ou individuels. Confrontés à des résistances, les révolutionnaires se montrent encore plus impitoyables. Les clubs ➤

LA FIN PROGRAMMÉE DES "CROYANCES ANCIENNES"

La politique antireligieuse menée sous la Révolution repose sur quatre piliers et étapes:

➤ **"Déprêtrisation"** Abdication et apostasie du clergé, suppression des ordres et du mariage religieux, exécution et déportation des abbés.

➤ **Laïcisation** Substitution du calendrier républicain au calendrier grégorien; état civil, éducation et hôpitaux ne relèvent plus du clergé mais des maires; référence aux saints prohibée.

➤ **Destruction** Vente et saccage des édifices et symboles chrétiens, autodafés de costumes, livres, mobilier; démolition de clochers, statues, églises, couvents, chapelles, croix, etc.

➤ **Nouvelle religion** Celle, remplaçant les "croyances anciennes", du patriotisme et des cultes associés: cultes de la Raison (Robespierre), des martyrs de la liberté (Marat), des Grands Hommes (Rousseau); instauration de cultes civiques et de rites patriotiques; les fêtes nationales remplacent les fêtes catholiques. S. D.



républicains appellent à extirper *“la vermine sacerdotale”*, à *“aller vendre tous ces fanatiques au roi du Maroc”*...

LE MARTYRE DE SŒUR MARGUERITE

1794 : la guillotine tourne à plein régime. Pas seulement à Paris mais dans toute la France. On se souvient, notamment, des 99 martyrs d'Avrillé (janvier-février), tous tués en raison de leur foi et plus tard béatifiés. Marguerite Rutan, sœur supérieure de l'hôpital de Dax, est guillotinée avec deux prêtres, le 9 avril. En route vers l'échafaud, elle chante le Magnificat et repousse le bourreau : *« Aucun homme ne m'a jamais touchée ! »*, lui lance-t-elle. Marguerite ôtera elle-même ses fichus. À Arras, pour la seule journée du 26 juin, 4 filles de la Charité sont exécutées ; le 30 juin, 19 prêtres. Sur ce bûcher, leur succèdent encore le mois suivant 32 religieuses et 30 prêtres. À Orange, en juillet, 332 têtes tombent, dont celles de 36 prêtres et 32 religieuses. *Idem* à Valenciennes, les 13 et 15 octobre, où 10 prêtres sont guillotинés. Avant d'être suivis, le 23, par 11 Ursulines. Toutes ces religieuses ont chanté en allant à la mort. Face à elles, la foule ne profère ni cris ni menaces. Des témoins racontent avoir vu des gens pleurer.

DÉPORTATIONS, NOYADES...

En mai 1792, l'Assemblée rajoute la déportation en Guyane pour les religieux. Le président Delacroix vitupère : *« Occupons-nous de l'armée, occupons-nous des finances, mais avant tout, chassons, chassons les prêtres ! »* Un arrêté du Comité de salut public du 25 janvier 1794 organise le départ des réfractaires vers les ports de Nantes, Bordeaux, Rochefort. Seuls les deux derniers mettent en œuvre les directives. À Nantes, les prêtres sont directement noyés par Carrier et ses hommes (*lire page 100*) ! De toute la France, les prêtres sont envoyés à pied ou serrés sur des charrettes. Ils sont insultés, brutalisés par la population. *« Ces hommes étaient rayés du livre de la République, on m'avait dit de les faire mourir sans bruit »*, écrira Laly, commandant d'un des vaisseaux conduisant les condamnés au large. À Rochefort, sur 829 prêtres, on enregistre 547 morts. À Bordeaux, on compte 250 prêtres tués sur 1494. La foi unit ces hommes de Dieu. À l'image de l'abbé Sébastien, survivant de Rochefort, qui confiera : *« Nous étions les plus malheureux des hommes et les plus heureux des chrétiens. »*

LE BLASPHEME, ARME DE GUERRE

Entre 1793 et 1794, les déchristianisateurs s'enivrent autant de sang que de blasphème. À Clamecy, un

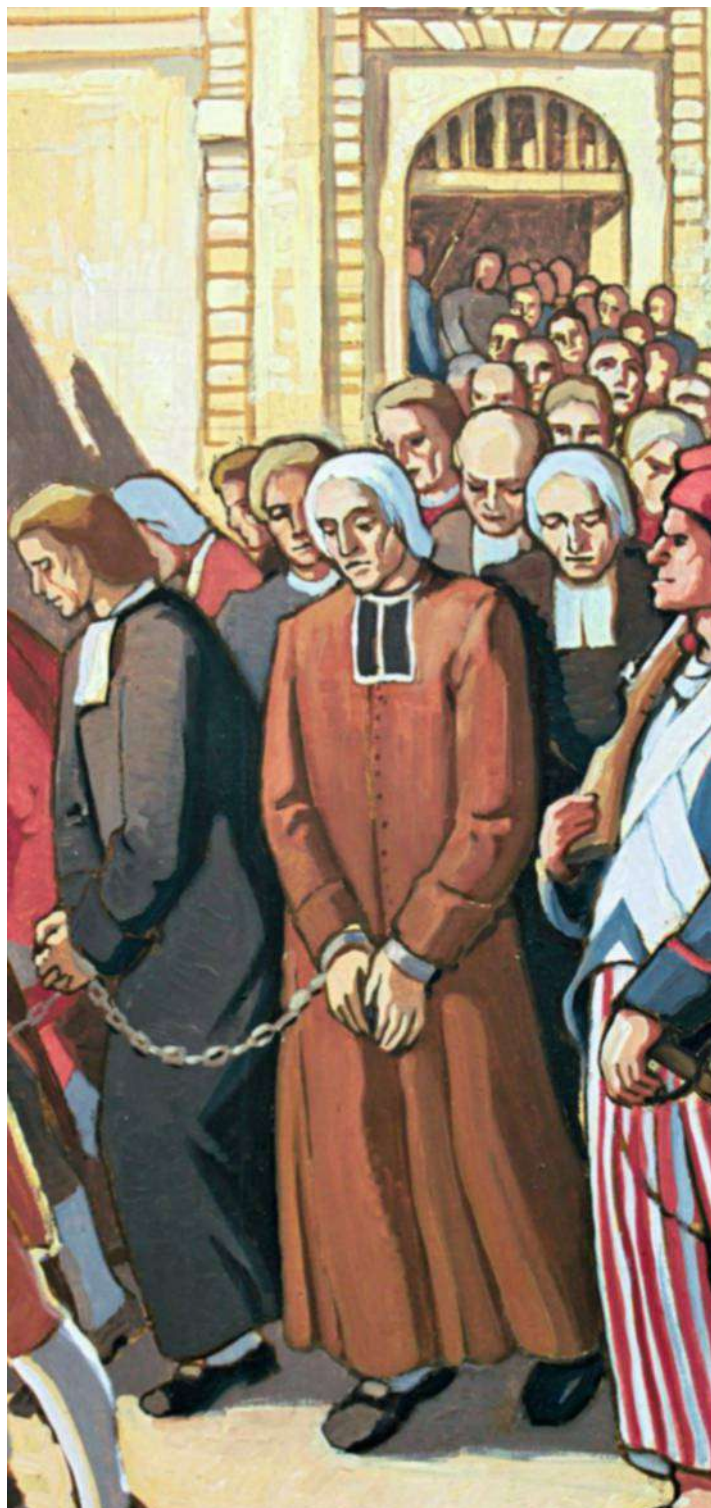
1

C'est le nombre – un seul – de membres de l'Église de France sous la Révolution – les bienheureux martyrs – canonisés à ce jour par Rome. Il s'agit de frère Salomon, l'une des victimes des Carmes, promu par le pape François en 2016. À ce saint issu de la Révolution s'ajoutent 439 martyrs béatifiés par les papes précédents.

citoyen donne des hosties à son cheval. Dans la Nièvre, Fouché décrète que les prêtres ne doivent plus accompagner les convois mortuaires et remplace tous les symboles religieux par cette épitaphe: *"La mort est un long sommeil."* Le 10 novembre 1793, à Lyon le représentant en mission Collot d'Herbois organise une importante cérémonie en hommage au député Challier, assassiné par des rebelles. Clou de cette dernière, raconté par Prudhomme: *« Un âne couvert d'une chape et coiffé d'une mitre; à sa queue sont suspendus la Bible et l'Évangile. [...] L'Évangile et la Bible sont brûlés. Cette cérémonie s'acheva par faire boire l'âne dans un calice. »* La même année, à Orléans, le député Bourdon fait jouer l'une de ses pièces à l'Opéra. Son thème: le viol d'une fille par un prêtre sur un confessionnal!

LE MASSACRE DES CARMÉLITES DE COMPIÈGNE

Le 21 juin 1794, le comité révolutionnaire de Compiègne procède à l'arrestation de seize carmélites. Transférées à Paris, elles sont jugées le 17, sous l'accusation de *"machiner contre la Révolution"*. Puis exécutées le jour même comme *"fanatiques et séditionnelles"*. Conduites par leur supérieure, les religieuses cheminent vers la guillotine en chantant des cantiques. Au pied de l'échafaud, elles entonnent le *Te Deum*. La foule est partagée entre injures et admiration. Les assistants du bourreau viennent chercher la première carmélite, qui est la plus jeune. La novice fait alors une génuflexion devant la mère supérieure pour lui demander la permission de mourir. En montant les marches, elle entonne le *Laudate Dominum*. L'une après l'autre, les religieuses observent le même cérémonial, recevant tour à tour la bénédiction de leur supérieure, qui passera en dernier. ● Sabine Dusch



Ci-dessus : la Chapelle des prêtres réfractaires, exposé dans l'église paroissiale de Saint-Martin-de-Ré (Île de Ré). Page de gauche : Libération de l'abbé Sicard, pendant les massacres de Septembre (Jean-Baptiste Lesueur, musée Carnavalet).

LA FIN D'UN MONDE

Tous "suspects" !

Adopté en 1793, le décret "relatif aux gens suspects", dit "loi des suspects", cible jusqu'à ceux "qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution". Près d'un million de personnes en seront victimes.

C'est officiellement afin de faire la chasse aux complices français des pays en guerre contre la "patrie de la Révolution" que sera votée le 17 septembre 1793 cette terrible "loi des suspects". Conçu par Robespierre, ce texte de 10 articles, que nous reproduisons ci-dessous, fait suite à la création, le 21 mars précédent, de "comités de surveillance" dans chaque commune. « Considérant qu'à l'époque où les despotes coalisés menacent la République, plus encore par les efforts de leurs

intrigues, que par le succès des armes », la Convention nationale estime désormais « de son devoir de prévenir les complots libéricides » contre les « ennemis de l'intérieur ». À noter que les membres des comités de surveillance, qui seront chargés d'appliquer la loi des suspects, ne pouvaient être choisis « ni parmi les ecclésiastiques, ni parmi les ci-devant nobles, ni parmi les ci-devant seigneurs de l'endroit et les agents des ci-devant seigneurs ». Une police politique dont Staline s'inspirera un siècle et demi plus tard en URSS. ● A. F.

"En état d'arrestation"

Art. 1^{er} Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République, et qui sont encore en liberté, seront mis en état d'arrestation.

"Ennemis de la liberté"

Art. 2 Sont réputés gens suspects: 1° ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie ou du fédéralisme, et ennemis de la liberté; 2° ceux qui ne pourront pas justifier, de la manière prescrite par la loi du 21 mars dernier, de leurs moyens d'exister et de l'acquit de leurs devoirs civiques; 3° ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme; 4° les fonctionnaires publics suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou ses commissaires, et non réintégrés, notamment ceux qui ont été ou doivent être destitués en vertu de la loi du 14 août dernier; 5° ceux des ci-devant nobles, ensemble les maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, et agents d'émigrés, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution; 6° ceux qui ont émigré dans l'intervalle du 1^{er} juillet 1789 à la publication de la loi du 8 avril 1792, quoiqu'ils soient rentrés en France dans le délai fixé par cette loi, ou précédemment.

"Liste des gens suspects"

Art. 3 Les comités de surveillance établis d'après la loi du 21 mars dernier, ou ceux qui leur ont été substitués, soit par les arrêtés des représentants du peuple envoyés près les armées et dans les départements, soit en vertu des décrets particuliers de la Convention nationale, sont chargés de dres-



Suspects placés en état d'arrestation, dans le cadre de la loi révolutionnaire (musée Carnavalet).

800 000

ser, chacun dans son arrondissement, la liste des gens suspects, de décerner contre eux les mandats d'arrêt, et de faire apposer les scellés sur leurs papiers. Les commandants de la force publique à qui seront remis ces mandats seront tenus de les mettre à exécution sur-le-champ, sous peine de destitution.

“Conduits dans les maisons d'arrêt”

Art.4 Les membres du comité ne pourront ordonner l'arrestation d'aucun individu sans être au nombre de sept, et qu'à la majorité absolue des voix.

Art.5 Les individus arrêtés comme suspects seront d'abord conduits dans les maisons d'arrêt du lieu de leur détention; à défaut de maisons d'arrêt, ils seront gardés à vue dans leurs demeures respectives.

“Transférés dans les bâtiments nationaux”

Art.6 Dans la huitaine suivante, ils seront transférés dans les bâtiments nationaux que les administrations de département seront tenues, aussitôt après la réception du présent décret, de désigner et faire préparer à cet effet.

Art.7 Les détenus pourront faire transporter dans ces bâtiments les meubles qui leur seront d'une absolue nécessité; ils y resteront gardés jusqu'à la paix.

C'est le nombre de personnes placées en état d'arrestation en vertu de la “loi des suspects”.

Parmi celles-ci, 500 000 seront faites prisonnières et 300 000 assignées en “résidence surveillée”. Près de 40 000 de ces “suspects” auraient été tués, dont 16 594 exécutés “suivant les formes légales”.

“À la charge des détenus”

Art.8 Les frais de garde seront à la charge des détenus, et seront répartis entre eux également: cette garde sera confiée de préférence aux pères de famille et aux parents des citoyens qui sont ou marcheront aux frontières. Le salaire en est fixé, par chaque homme de garde, à la valeur d'une journée et demie de travail.

Art.9 Les comités de surveillance enverront sans délai au Comité de sûreté générale de la Convention nationale l'état des personnes qu'ils auront fait arrêter, avec les motifs de leur arrestation et les papiers qu'ils auront saisis sur elles.

“Retenus même si acquittés”

Art.10 Les tribunaux civils et criminels pourront, s'il y a lieu, faire retenir en état d'arrestation et envoyer dans les maisons de détention ci-dessus énoncées, les prévenus de délits à l'égard desquels il serait déclaré n'y avoir pas lieu à accusation, ou qui seraient acquittés des accusations portées contre eux. ●





Marie-Antoinette, la reine sacrifiée

Pour avoir voulu être elle-même, elle prêta le flanc aux pires calomnies.
Mais sa fin tragique allait révéler une reine exemplaire. Méritant d'être réhabilitée.

Par François Bluche

LA FIN D'UN MONDE

Ci-contre : Marie-Antoinette dessinée par David lors de son transfert vers la guillotine (tableau de Jean-Emmanuel Van den Bussche, 1900, musée de la Révolution française, Vizille, Isère). Ci-dessous : le croquis de David achevé (Musée du Louvre).

15

Personne n'a été aussi fortement, et injustement, haï de son vivant. Qualifiée de « *fléau et sangsue des Français* » par l'accusateur public Fouquier-Tinville, le Tribunal révolutionnaire la condamne à mort pour « *haute trahison* » à 4 h 30 du matin, le 16 octobre 1793. Mais c'est depuis son avènement, ou presque, que l'épouse de Louis XVI s'est retrouvée jugée. Avant même la Révolution, elle est déjà surnommée « *l'Autrichienne* ». En 1789, un pamphlet largement distribué lui fait dire : « *Ah! combien je hais ces Français! Oui, j'abhorre jusqu'à leur nom. Avec quelle volupté je me baignerais dans leur sang!* » On lui attribua encore faussement la phrase devant le peuple en révolte : « *S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche!* » Et tandis que la famille royale était prisonnière au Temple, les sans-culottes se déchaînaient : « *Madame Veto avait promis de faire égorger tout Paris!..* » « *Inutile de dresser pour moi la guillotine, la calomnie m'a déjà tuée* », commentera-t-elle de sa cellule.

Le fossé est si profond entre la reine et son peuple que même sa mort, si digne, sur l'échafaud ne suffira pas à calmer les passions à l'encontre de celle que l'on continuera longtemps, dans les faubourgs, à surnommer « *la Vipère* » ou « *la Tigresse* ». Jusqu'à ses dernières années, où sa « *quête de bonheur* », jugée avec le regard d'aujourd'hui, apparaît dans toute sa « *modernité* » (lire page 45). Et son héroïque martyr comme une épreuve aux allures de chemin de croix.

Les yeux bleus, beaucoup de charme

Terrible destin, en effet, que celui de l'archiduchesse Marie-Antoinette « *de Lorraine d'Autriche* ». Son père, François de Lorraine (mort en 1765), est empereur germanique. Sa mère, Marie-Thérèse, née Habsbourg (morte en 1780), est la fille de l'empereur Charles VI, régnant sur l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, le Milanais et les Pays-Bas. Depuis 1765, Joseph II, frère aîné de Marie-Antoinette, empereur germanique à la suite de leur père, partage avec la future reine de France le gouvernement des États autrichiens.

Celle-ci n'a pas 15 ans lorsqu'elle arrive en France, en 1770. On lui fait épouser le futur Louis XVI, à peine plus âgé qu'elle, dans le but de ranimer l'alliance entre Versailles et Vienne. La jeune dauphine a les yeux bleus, beaucoup de charme, lui valant

C'est, au cours de son procès, le nombre limité de minutes qui sera accordé pour leur plaidoirie aux deux avocats (commis d'office) de Marie-Antoinette.

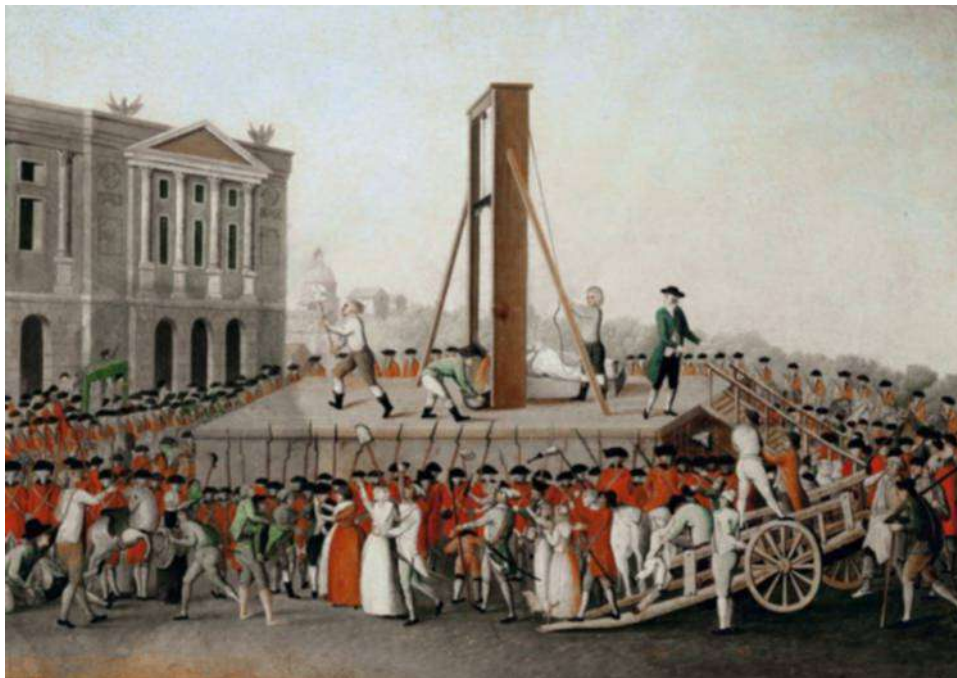
Arrêtés à l'issue des débats, les deux hommes parviendront cependant à sauver leur tête, contrairement à Malesherbes, l'avocat de Louis XVI.



l'affection de Louis XV. Elle parle français, c'est une musicienne. Le pays l'adopte. Pas pour longtemps...

Devenue reine à 18 ans (Louis en a 19), elle refuse de se cantonner au rôle effacé que lui réserve le protocole. Détestant le cadre compassé de Versailles, elle y impose des travaux considérables et coûteux. S'attaquant à maints usages, elle brouille le jeu des préséances et du cérémonial. Dès qu'elle le peut, surtout, Marie-Antoinette s'échappe. D'abord pour Paris et ses spectacles, où elle va, en l'absence du roi, jusqu'à se mêler à la foule des bals masqués de l'Opéra. Pour le Petit Trianon, surtout, dont elle fait « *sa* » demeure, aménageant notamment une salle de spectacle, un hameau pour y jouer la fermière, et transformant en parc anglo-chinois le jardin botanique. Jugée frivole et dépensière à l'heure où la France est frappée par la crise, on l'accuse d'être plus fidèle à l'Autriche qu'au roi et de creuser les finances publiques. Alors même ➤

LA FIN D'UN MONDE



**Exécution
de Marie-Antoinette,
le 16 octobre 1793
(huile sur bois d'époque
de l'école danoise,
musée Carnavalet).**

qu'elle n'y est pour rien : si le budget est à sec, c'est en raison, d'abord, de la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783).

Suscitant médisances et calomnies, elle a tendance — circonstance aggravante — à se replier sur le cercle de ses favorites, la duchesse de Polignac, la princesse de Guéméné, la princesse de Lamballe (*lire page 46*), et sur ses fidèles : son beau-frère d'Artois, M. de Guines, le baron suisse Besenval, le duc de Coigny... On lui prête plusieurs amants, dont le comte de Fersen, et même une liaison coupable avec Mme de Polignac. La Cour bruisse de mille rumeurs, toutes aussi infondées, dont l'affaire du Collier qui achève de compromettre sa réputation. Convaincu à juste titre de l'innocence de sa femme, le roi, lui, se tait. Timide et gauche face à sa si pétillante épouse, Louis XVI l'est d'autant plus qu'il n'a pu réellement consommer son mariage qu'en 1778, après sept ans de balbutiements...

Autre sujet de commérage : son implication dans les affaires publiques, jugée aux antipodes de l'impérieux devoir de réserve attendu d'elle. Au risque de se voir systématiquement rappeler ses origines, elle continue d'entretenir des relations très étroites avec sa famille restée à Vienne, notamment sa mère l'impératrice et son frère Joseph II, mais aussi avec l'ambassadeur d'Autriche en France, M. de Mercy-Argenteau, auquel on l'accuse de transmettre des informations. Tout faux, là encore. Car si la reine dispose d'une brillante « *intelligence acquise* », comme l'a écrit André Castelot, elle n'a en revanche

que fort peu de sens politique. Et n'aurait, quoi qu'il arrive, jamais trahi les intérêts de son nouveau pays pour son ancien.

L'opinion sera d'autant plus sévère à son sujet qu'elle ne mesure pas à quel point la reine, par ailleurs profondément pieuse, est une mère modèle, spécialement attachée à ses enfants. Contrairement à l'image qui est donnée d'elle, elle aime aussi profondément son mari. Toutes vérités qui seront balayées par la Révolution.

Sang-froid et dignité

Tout comme sera longtemps tu, voire nié, son courage face aux épreuves et à la mort. En prison, Marie-Antoinette fut en effet admirable de sang-froid et de dignité. Jamais en France on ne vit une famille royale aussi unie, touchante et pieuse que celle du Temple.

Rien, pourtant, ne lui sera épargné d'humiliations et de souffrances. Privée de ses objets familiers et surtout d'hygiène, à l'origine d'hémorragies quasi ininterrompues, elle est placée sous la garde de deux hommes qui se relaient sans discontinuer à ses côtés, y compris lorsqu'elle doit se changer. Séparée de son mari et de ses enfants, condamnée d'avance, elle fut même accusée d'inceste au cours de son procès. Ce qui ne l'empêchera pas d'afficher devant l'échafaud une extraordinaire dignité. Ayant par mégarde bousculé son bourreau, Marie-Antoinette lui glisse : « *Monsieur, je vous demande excuse, je ne l'ai pas fait exprès.* » ●



**La reine incarnée
par Kirsten Dunst,
dans le film
"Marie-Antoinette"
de Sofia Coppola
(2006).**

Plaidoyer pour une reine

Incomprise par son temps, Marie-Antoinette, depuis une dizaine d'années, a commencé à être réhabilitée. À raison.

Victime expiatoire d'une tourmente sanguinaire qui broya sans pitié les êtres de chair et de sang au nom de l'amour de l'humanité, Marie-Antoinette n'aura cessé sa vie durant d'être le jouet des événements, elle qui aurait tant aimé jouir d'un "droit au bonheur" alors inédit, qu'elle se constitua sur mesure, à Trianon, à l'encontre de toute tradition et de toute étiquette. Un domaine réservé où elle pouvait dire enfin : *« Ici, je ne suis pas la reine, je suis moi. »*

Cet écartèlement entre une aspiration au bonheur privé et le poids étouffant de devoirs publics dévorants, nul doute qu'il parle particulièrement à notre époque, qui a canonisé pour moins que cela Lady Di, devenue "reine des cœurs" pour avoir secoué la raideur de la famille royale britannique et préféré, à la retenue un peu grise de la tribu Windsor, l'éclat de la haute couture et les podiums du show-biz.

Le paradoxe de Marie-Antoinette est qu'elle a incarné mieux que quiconque l'aspiration de son époque au bonheur intime, et que pourtant ses contemporains en ont fait le bouc émissaire idéal de leurs propres désirs et de leurs propres égoïsmes. Aujourd'hui, en revanche, on ne comprend que trop bien son désir

de s'échapper du carcan de la Cour et du poids excessif qu'elle fit porter à une jeune fille si frêle.

Marie-Antoinette s'avère même un personnage étonnamment fédérateur : la "dynamiteuse" de l'étiquette royale, la noctambule frénétique peut séduire les bobos du Marais sans empêcher les traditionalistes d'admirer la reine martyre ; les esprits romanesques sont captivés par le destin d'exception, les esthètes par la femme de goût, protectrice des arts ; les féministes admirent la jeune femme qui voulait exister par elle-même, les conservateurs la mère outragée et l'épouse qui soutint son mari jusqu'à la lie de l'épreuve. Il n'y a pas jusqu'à l'épisode de son amour, consommé ou non, pour le comte de Fersen, puisque le doute persistera jusqu'à la fin des temps, qui ne puisse contenter tout le monde : les émules de Stefan Zweig, ravis que la reine, en cédant à la passion amoureuse, ait prouvé qu'elle était de chair et de sang, comme les tenants de la thèse de la fidélité, admirant la reine d'avoir refréné l'amour de sa vie pour ne pas trahir le roi et sa vocation de mère des enfants de France.

Bref, Marie-Antoinette, parfait miroir des passions françaises, a de quoi séduire tous les cœurs et tous les esprits, si opposés soient-ils. ●
Laurent Dandrieu



Le supplice de la princesse de Lamballe

Son agonie reste gravée dans la mémoire collective.

Retour sur l'effroyable destin de l'amie intime de Marie-Antoinette.

Égorgée, tête transportée en haut d'une pique, cœur donné à manger aux chiens... Marie-Thérèse a 42 ans au moment de son terrible martyre. Née en 1749 à Turin, elle est « *belle, et modèle de toutes les vertus* », comme l'a décrite la baronne Oberkirch. Fille de Louis-Victor de Savoie, prince de Carignan, elle passe son enfance en Italie. Repérée par la cour de France, elle est choisie pour épouser l'arrière-petit-fils de Louis XIV, Louis-Alexandre de Bourbon, prince de Lamballe. Libertin et dévergondé, celui-ci meurt en 1768. À 19 ans, Marie-Thérèse se retrouve veuve, sans enfant. Mais elle n'est pas seule: son beau-père, le duc de Penthièvre, bon et pieux, entretient un lien filial avec elle.

Grâce à lui, Marie-Thérèse fréquente la Cour, où elle se lie d'amitié à la dauphine, Marie-Antoinette. Devenue reine en 1774, celle-ci la nomme surintendante. Les deux femmes deviennent inséparables. Curieuse de tout, la princesse intègre la franc-maçonnerie, dont elle sera élue Grande Maîtresse en 1781.

La vie s'écoule, la révolution avance. À l'été 1791, La princesse séjourne à Aix-la-Chapelle. Le 25 septembre, le roi accepte la Constituante mais demeure menacé, tout comme Marie-Antoinette avec qui les liens ne vont cesser de se resserrer. Témoignage du comte d'Allonville: « *La seule amie qui restât encore à la reine était madame de Lamballe. Cette bonne princesse était revenue d'Aix-la-Chapelle pour consoler Marie-Antoi-*

LA FIN D'UN MONDE

**“Mort de la princesse de Lamballe”,
de Léon Maxime Faivre (1908, musée
de l'Histoire de France, château de Versailles).**

contre le roi. Devant son refus, on la sort dans la cour de la prison, où s'entassaient les cadavres. Elle a à peine le temps de s'écrier « *Fi, l'horreur!* », qu'un massacreur lui ôte sa perruque du bout de sa pique et la blesse. Un autre lui lance une bûche dans les reins puis une deuxième sur la tête. Elle meurt ensuite, transpercée de piques. « *La victime qu'ils attendaient, désiraient, était Mme de Lamballe, relate Michelet [...]. Ils la considéraient comme la principale conseillère de l'Autrichienne, sa confidente, son amie, et quelque chose de plus. Une curiosité obscène et féroce se mêlait à la haine que son nom seul excitait et faisait désirer la mort.* »

Sa tête exposée sous les fenêtres de la reine

Son calvaire n'est pas fini. Le mulâtre Delorme s'empare du cadavre, le déshabille; ses gros doigts violent la morte. Un boucher sectionne sa tête puis la plante sur une pique. Son corps dénudé est profané, ses seins découpés, ses entrailles déchirées, son cœur arraché. Un inconnu découpe le sexe qu'il porte à sa bouche pour en faire une moustache... Puis, un groupe s'empare de la tête et du cœur et les promène. Les sans-culottes exigent d'un perruquier qu'il “*accommode la tête*”.

Celle-ci recoiffée, ils prennent le chemin des Tuileries et s'arrêtent sous les fenêtres de la prison du Temple, où est enfermée Marie-Antoinette. Un officier prévient le roi: « *C'est la tête de madame de Lamballe qu'on veut vous montrer.* » La reine s'évanouit.

Les massacreurs repartent exhiber leur trophée sous le balcon du duc d'Orléans. Puis, direction les Halles. Un boucher s'empare du cœur et propose de le manger. Tout le monde refuse, sauf les chiens. Enfin, les bourreaux jettent la tête et le corps sur un tas de cadavres. Un proche de la famille de Lamballe a suivi ces barbares toute la journée. Il récupère la tête de la malheureuse et la ramène à son beau-père, qui la fera enterrer. Témoignage des Goncourt en forme d'épithaphe: « *Il n'y avait pas un pli sur son beau front, battu de ses longs cheveux blonds, qui boucleront encore autour de la pique de septembre.* » ●

Sabine Dusch



HERITAGE IMAGES / FINE ART IMAGES / AKG-IMAGES

nette. En vain s'était-on jeté à ses genoux pour la dissuader. La reine me désire, dit-elle, je dois vivre et mourir près d'elle. » Consciente du danger, elle rédige son testament le 15 octobre avant de rejoindre la famille royale à Paris.

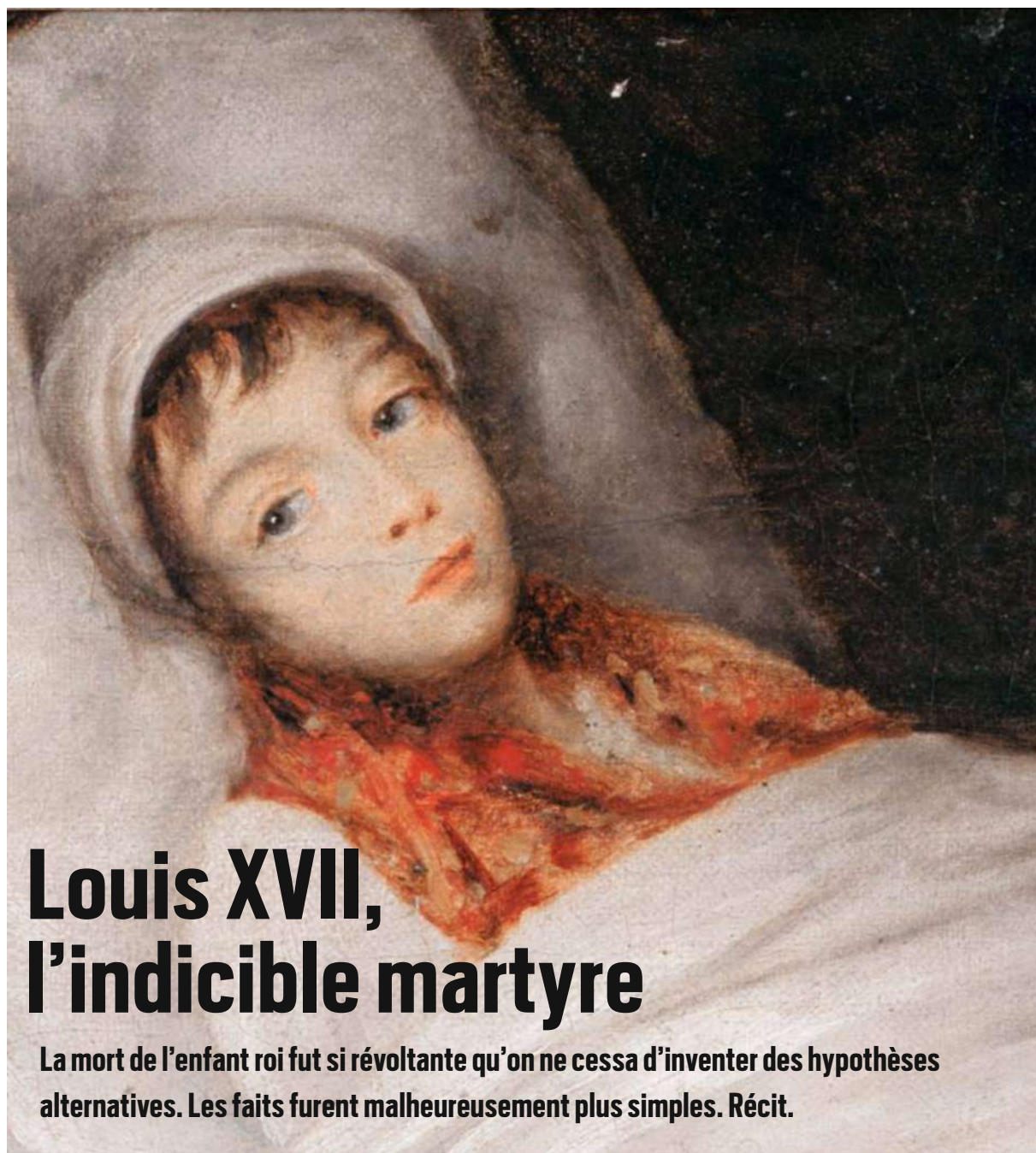
Arrive le 10 août 1792: les Tuileries sont prises d'assaut. Le 12, la princesse est incarcérée au Temple, puis transférée à la prison de La Force. Le 3 septembre, une foule armée s'empare des prisons. La princesse est tirée de sa cellule, sommée de répondre au réquisitoire d'une commission improvisée (lire encadré ci-dessous). On lui demande de témoigner

“QU'ON ÉLARGISSE MADAME...”

Quelques heures avant d'être massacrée, dans une parodie de procès le juge Hébert l'interpelle: « *Jurez la liberté, l'égalité, la haine du roi, de la reine et de la royauté.* » La princesse répond: « *Je jurerai facilement les deux premiers; je ne puis jurer le dernier, il n'est pas dans*

mon cœur. » Entendant cela, un de ses anciens valets de chambre, présent dans la foule se penche vers elle: « *Jurez donc, si vous ne jurez pas vous êtes morte.* » Rien n'y fait. La princesse se tait. Le juge prononce alors la terrible sentence: « *Qu'on élargisse madame.* » S. D.

LA FIN D'UN MONDE



Louis XVII, l'indicible martyr

La mort de l'enfant roi fut si révoltante qu'on ne cessa d'inventer des hypothèses alternatives. Les faits furent malheureusement plus simples. Récit.

AKG-IMAGES / JÉRÔME DA CUNHA - AFP

Le 8 juin 1795, vers 15 heures, le petit Louis Charles, devenu roi à la mort de son père sous le nom de Louis XVII, expire entre les bras d'un gardien de la prison du Temple, où il est enfermé depuis près de trois ans. C'est pour l'enfant de 10 ans la fin d'une existence tragique. Mais le début d'un interminable roman historique, et d'un traumatisme national dont l'écho n'en finit pas de résonner dans nos consciences.

Tout se passe en effet comme si le martyr du petit roi, proprement indicible, était trop scandaleux pour qu'on pût se résoudre à l'accepter tel qu'il s'est produit. D'où la prolifération, depuis deux siècles, de toutes sortes de thèses pseudo-historiques expliquant comment, miraculeusement, le petit prisonnier aurait pu échapper à ses bourreaux (*lire encadré page de droite*).

La réalité, pourtant, est assez peu mystérieuse, et la mort de l'enfant roi la conséquence logique

Page de gauche : Louis XVII au Temple (huile sur toile, anonyme). À droite : flacon contenant son cœur, à Saint-Germain-l'Auxerrois, avant son transfert à la basilique Saint-Denis, le 8 juin 2004.

des avanies qu'il eut à subir. Louis Charles était prisonnier au Temple depuis le 13 août 1792. C'était jusqu'alors un enfant vif, joyeux, d'une intelligence précoce, d'une santé robuste mais d'un tempérament nerveux, très affectueux: le "*Chou d'amour*" est notamment très attaché à sa "*Maman Reine*". Il partage d'abord sa détention avec le reste de sa famille. L'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, change la donne: quelques minutes après les coups de canon annonçant la nouvelle, Marie-Antoinette s'agenouille devant son fils: pour tous les royalistes, le Dauphin est désormais Louis XVII. Faut-il l'exiler? le garder en otage? Beaucoup souhaiteraient la mort du "petit sapajou engendré par une guenon", comme le surnomme Hébert, mais même la Révolution française recula devant l'horreur d'envoyer un enfant à l'échafaud.

Coiffé d'un bonnet rouge, abreuvé de vin et d'eau-de-vie

Responsable des prisonniers du Temple, Chaumette a la solution: « *Je l'éloignerai de sa famille, pour lui faire perdre l'idée de son rang.* » Le 3 juillet 1793, l'enfant est arraché à sa mère pour être confié à un cordonnier illettré et à sa femme, les Simon, dans un appartement séparé. Simon travaille à la dépravation morale du "louveteau": on lui apprend à jurer, à blasphémer et à renier son origine. On le coiffe du bonnet rouge, on l'abreuve de vin, voire d'eau-de-vie, pour lui faire chanter la *Car-magnole*. Pour le faire obéir, Simon le menace de la guillotine, plongeant Louis XVII dans un état de profonde terreur.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que la santé de l'enfant se dégrade. Mais le "mystère" se renforce de la relative réclusion dans laquelle sera maintenu l'enfant après le départ des Simon. À la suite de la chute de Robespierre, le 27 juillet 1794, le premier acte public du nouvel homme fort, Barras, est de se rendre au Temple. Il découvre un enfant dans un état déplorable, prostré, vivant au milieu des ordures, incapable de marcher tant il a les genoux gonflés, souffrant de rachitisme. De nouveaux gardiens sont nommés, et les conditions de détention s'améliorent. Trop tard pour Louis XVII, déjà atteint de tuberculose.

Au début de mai 1795, ses gardiens signalent « *une indisposition et des infirmités qui paraissent prendre un caractère grave* ». Le Dr Desault, dépêché au Temple, déclare y avoir « *trouvé un enfant idiot, mourant, victime de la misère la plus abjecte, de l'aban-*



LA FAUSSE "ÉNIGME DU TEMPLE"

Pour les "survivantistes" et autres "évasionnistes", le corps mis en terre ne saurait être celui de Louis XVII, mais celui d'un autre enfant qui lui aurait été substitué pendant ses mois d'enfermement. À l'appui de leurs thèses, qui toujours partent de la conclusion souhaitée — que l'enfant royal ait échappé à ses bourreaux —, aucune preuve mais des indices fragiles: on n'a pas fait venir sa sœur pour identifier le cadavre, ou pas davantage fait appel aux médecins qui avaient soigné l'enfant quand il était encore avec sa famille. Mais plus d'une dizaine de personnes, dont la totalité des officiers de garde, reconnurent le corps. Et même durant sa période d'"enfermement", l'enfant vit défiler plusieurs centaines de commissaires chargés de "constater l'existence"

du petit prisonnier, dont plusieurs avaient vu le Dauphin aux Tuileries. Nombreux sont ceux, pourtant, qui proclamèrent être l'ancien prisonnier du Temple. De cette centaine de faux dauphins, le plus célèbre, Naundorff, horloger berlinois, finit par se vouloir prophète, et par fonder une nouvelle religion, l'Église catholique évangélique... En 1998, des tests ADN confirmeront, si besoin était, son absence de parenté avec Marie-Antoinette. La prétendue "énigme" a trouvé son point final en 2000, lorsqu'une analyse ADN faite sur le cœur de l'enfant du Temple, que le Dr Pelletan avait dérobé durant l'autopsie, a établi sans contestation possible que celui-ci était bien affilié à la reine. Il repose désormais à Saint-Denis, la nécropole des rois de France. L. D.

don le plus complet, un être abruti par les traitements les plus cruels et qu'il est impossible de rappeler à l'existence ». Malgré son traitement reconstituant, l'enfant expire le 8 juin. Sa mort sera tenue secrète pendant une demi-journée, le temps de la proclamer à la tribune de la Convention. L'autopsie pratiquée par un dernier médecin, Pelletan, assisté de trois autres, diagnostiquera une tuberculose scrofuleuse. Le 10 juin, le corps sera mis en terre, dans une fosse commune, au cimetière Sainte-Marguerite. ●

Laurent Dandrieu



Sous l'emprise de la Terreur

De la vraie-fausse prise de la Bastille à la guillotine
fonctionnant à plein régime, le parcours sanglant
d'une dictature. Et de ses plus sombres acteurs...

"Le Dernier Voyage des Girondins" (31 octobre 1793).
Huile de Carl Theodor von Piloty (1880).

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

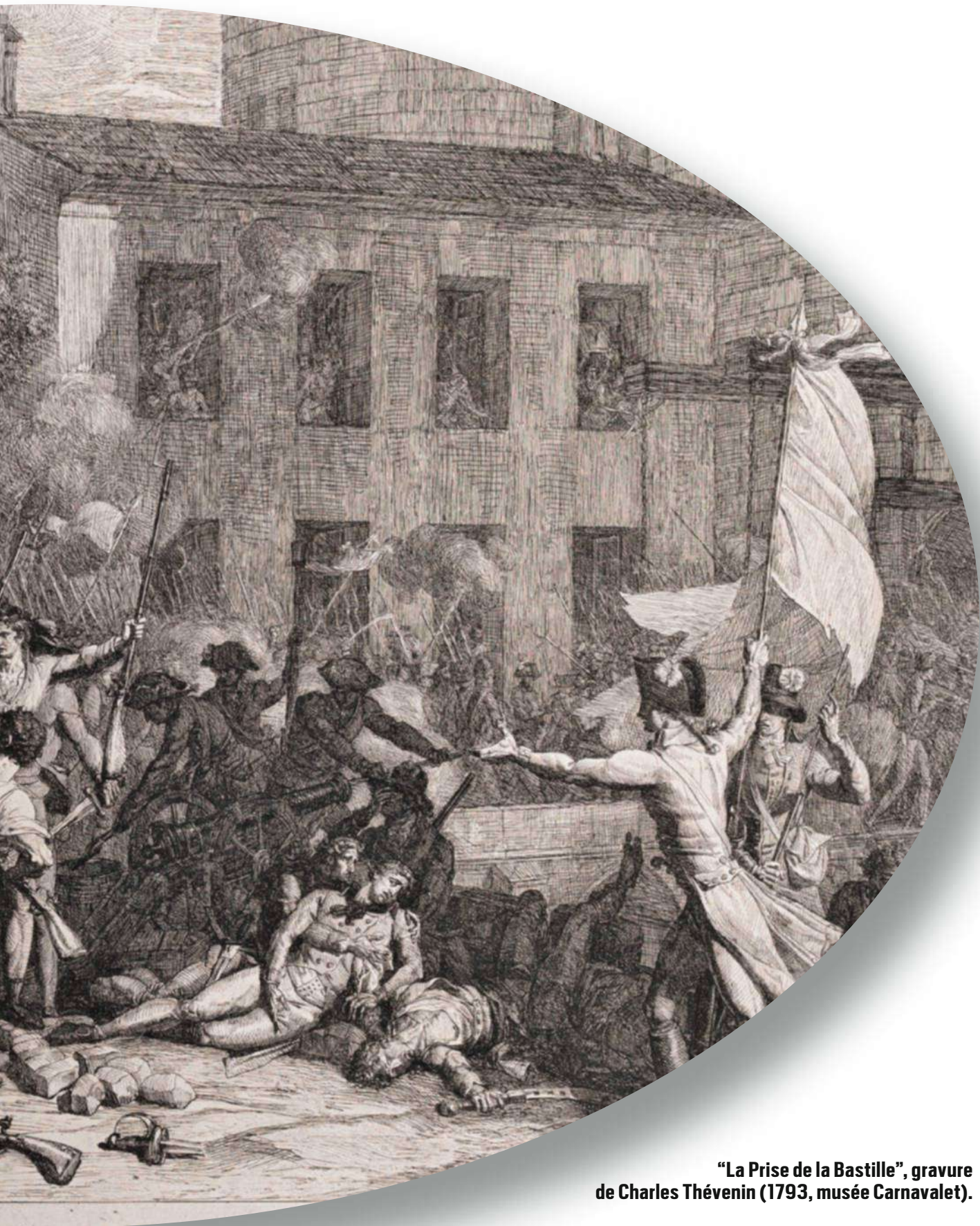
La vérité sur la prise de la Bastille

Château fort désaffecté, prison à peu près sans prisonniers, la Bastille n'est plus qu'un faux-semblant au moment de sa "prise". Et se livrera sans combattre à une poignée d'émeutiers. Les zones d'ombre d'une journée symbole.

Par Philippe Delorme

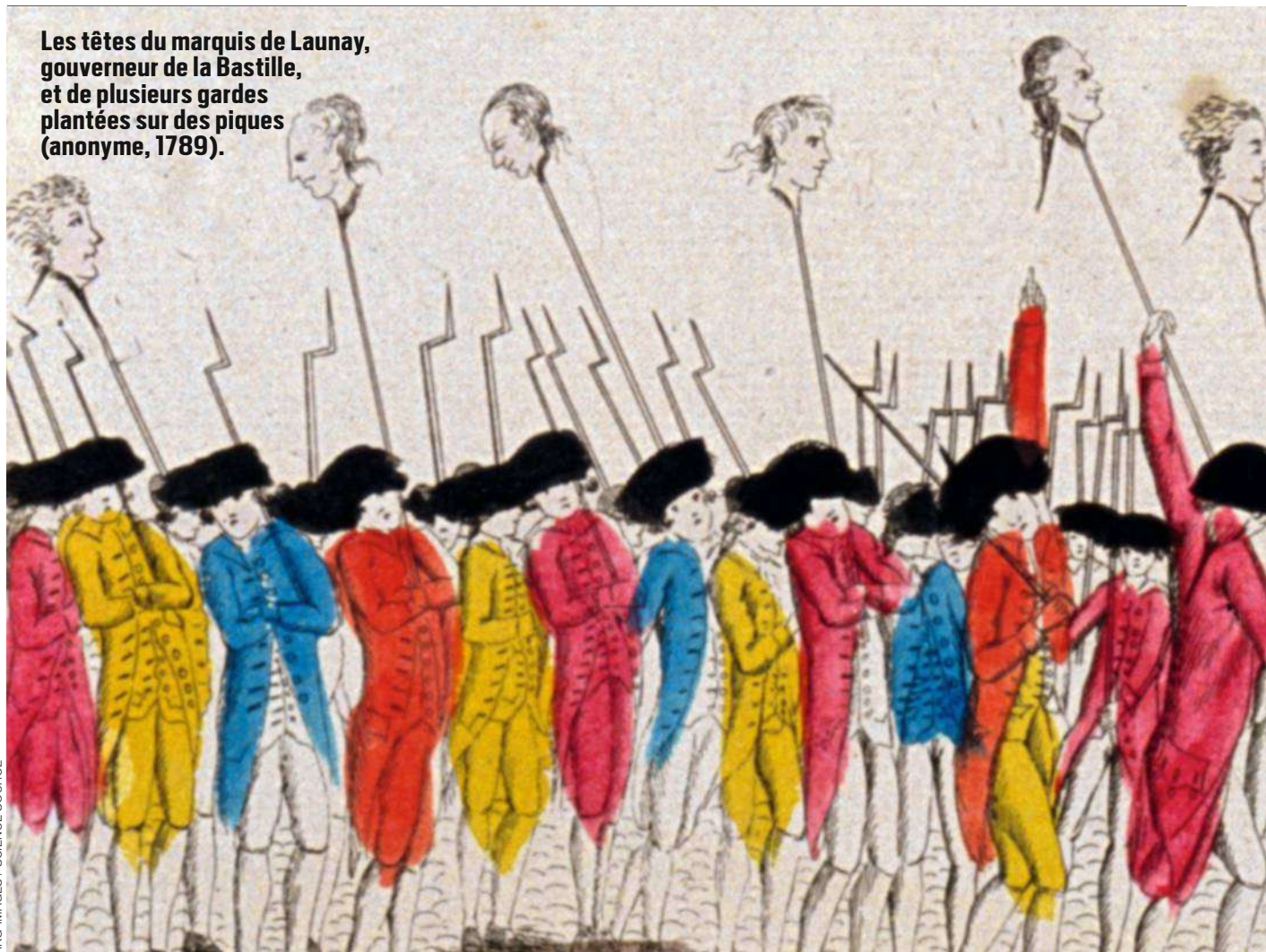
Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prit la Bastille. C'est pourquoi le 14 juillet est notre fête nationale.

C'est la fête de la Liberté. Tirée de nos anciens manuels scolaires, cette sentence résume encore l'idée que nous nous faisons de cet événement fondateur de la Révolution. Elle n'en est pas moins fausse. Pour deux raisons. La première: la Bastille n'a pas été "prise", elle a ouvert ses portes aux assiégeants. La seconde: quand la III^e République instaure la fête du 14 Juillet en 1880, elle entend d'abord célébrer la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, "consécration de ➤



**“La Prise de la Bastille”, gravure
de Charles Thévenin (1793, musée Carnavalet).**

Les têtes du marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, et de plusieurs gardes plantées sur des piques (anonyme, 1789).



AKG-IMAGES / SCIENCE SOURCE

l'unité de la France", et non l'épisode sanglant survenu l'année précédente.

La chute de cette forteresse médiévale, bâtie par Charles V pour défendre l'entrée est de Paris, n'en a pas moins profondément marqué les esprits bien au-delà de nos frontières. Dès le 16 juillet, l'ambassadeur anglais Sackville rapporte: « *À partir de ce moment, nous pouvons considérer la France comme un pays libre, le roi un monarque très limité et la noblesse comme réduite au niveau du reste de la nation.* » Non sans lyrisme, Michelet ira jusqu'à affirmer: « *Bastille, tyrannie, étaient, dans toutes les langues, deux mots synonymes. Toutes les nations, à la nouvelle de sa ruine, se crurent délivrées.* »

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, "l'infamale Bastille", dont la masse sombre menace le faubourg Saint-Antoine, est en effet devenue le symbole redouté de la tyrannie, un repaire secret censé dissimuler les pires exactions. « *Qui sait ce qui s'est fait à la Bastille, ce qu'elle renferme, ce qu'elle a renfermé?* » interroge Louis-Sébastien Mercier dans son *Tableau de Paris*. Rien ne transpire de ce gouffre, non plus que de l'abîme muet des tombeaux. » Le chroniqueur des

Nuits de Paris, Nicolas Restif de La Bretonne, évoque quant à lui en frissonnant ses tours aux « *fondements profonds, arrosés de larmes de tant d'infortunés* »

Cette légende noire est entretenue par de nombreux pamphlets et souvenirs fallacieux, tels les récits d'évasion du fameux escroc Latude — bourrés d'inexactitudes et d'exagérations — ou les *Mémoires sur la Bastille* du polémiste et ancien détenu (pendant deux

BIBELOTS, MAQUETTES ET MÉDAILLES...

Dès le lendemain du 14 juillet, un artisan nommé Palloy, soutien du nouveau régime, décide de récupérer les pierres de la Bastille, dont il fait des maquettes et des reproductions vendues aux départements et communes révolutionnaires. Avec les ardoises, l'homme fabrique des dessus de table. Avec les poutres, des boîtes et des bonbonnières. Avec les ferrures, des bibelots et des encriers. Des médailles "fabriquées avec les chaînes des prisonniers" sont par ailleurs offertes à l'Assemblée. Fin 1789, à l'issue de ce dépeçage en règle, ne resteront de l'ancienne prison que quelques pans de murs. A. F.



SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

LES HURLEMENTS DU MARQUIS DE SADE

Il s'en est fallu de quelques jours pour que le marquis de Sade fasse partie des détenus embastillés au moment du 14 juillet 1789. L'auteur licencieux de *Justine* et des *120 journées de Sodome* était en effet encore incarcéré derrière ces murs début juillet. Avant d'être transféré à l'asile de Charenton. Son départ de la Bastille s'explique par ses hurlements répétés, troublant la quiétude des autres "pensionnaires". C'est ainsi, notamment, que le registre d'écrou du 3 juillet 1789 fait état de ses vociférations: « *Le comte de Sade a crié par sa fenêtre à diverses reprises qu'on égorgeait les prisonniers de la Bastille et qu'il fallait venir le délivrer.* » A. F.

ans) Simon-Nicolas-Henri Linguet, au sujet duquel le député Jean Dusaulx — disciple de Rousseau et auteur d'un *Discours historique* qui relate l'histoire de la prise de la forteresse — aura le jugement suivant: « *Le mensonge le plus long qui ait jamais été imprimé.* »

Qu'en est-il en réalité? Loin d'être un pénitencier sordide, aux cachots sombres et humides grouillant de rats et de vermine, la Bastille pourrait être qualifiée de "prison cinq étoiles"! On y reçoit essentiellement des personnes d'un certain rang, assignées à résidence forcée, généralement pour des affaires privées, souvent à la requête de leur propre famille. Elles ont été arrêtées en vertu de ces "lettres de cachet" alors si décriées, émanant du souverain ou de ses ministres, sans intervention préalable de la justice. Bien traités tant qu'ils se conforment aux exigences de leur situation, les "hôtes" de la Bastille ont le droit de meubler leur cellule à leur guise, de se faire servir par un domestique. Ils peuvent librement recevoir des visiteurs, se promener dans le jardin. La nourriture est abondante et raffinée.

Depuis que Voltaire y a séjourné pour écrits séditieux, un passage à la Bastille vaut brevet de martyr

de la philosophie. Car pour les "libres esprits", la Bastille est devenue l'ancre hideux « *de l'arbitraire capricieux, du despotisme fantasque, de l'inquisition ecclésiastique et bureaucratique* », selon la description qu'en a faite Michelet. Conscient de cette détestable réputation autant que soucieux d'urbanisme, Louis XVI a longtemps songé à faire raser la vieille forteresse. Les projets sont restés lettre morte. Résultat: en 1789, « *ce monument odieux en tous sens choque encore [les] regards* », comme le déplore, à l'unisson de beaucoup, le futur conventionnel Louis-Sébastien Mercier.

Une bande d'insurgés sans véritables chefs

Faut-il en conclure que la foule parisienne s'y est portée de manière préméditée, avec l'objectif de mettre à bas ce bastion symbole de l'absolutisme?

Le destin de la France est alors en suspens. Le pays secoué d'incertitudes. Le 12 juillet, le roi, indécis, a renvoyé son principal ministre, le populaire Necker, avant d'interdire à la troupe de rétablir l'ordre dans la capitale. La création d'une milice bourgeoise n'empêche pas les débordements et les pillages, tandis qu'au Palais-Royal le journaliste Camille Desmoulins dénonce un « *complot aristocratique* ». Le lendemain, se constitue à l'Hôtel de Ville un comité permanent qui décide la formation d'une milice civique. Arrive le 14 juillet. Au matin, une bande d'insurgés attaque les Invalides, où elle pille 32000 fusils et 27 canons. Comme plus tard à la Bastille, il y a tout au plus un millier de meneurs, rompus à la violence, entraînant derrière eux une masse de badauds, de suiveurs et de curieux désœu- ➤

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

**Démolition de la Bastille
(gouache de Jean-Baptiste
Lesueur, musée Carnavalet)**

AKG-IMAGES / ERICH LESSING



vrés, sans chef véritable. Dans *Les Origines de la France contemporaine* (1875), Hippolyte Taine peindra cette « *puissance formidable, destructive et vague, sur laquelle nulle main n'a de prise* ». Il distinguera le « peuple » de « *l'attroupement, cent, mille, dix mille individus rassemblés au hasard, sur une motion, sur une alarme, et tout de suite, irrésistiblement, législateurs, juges et bourreaux* », ajoutant : « *Le propre d'une insurrection populaire, c'est que, personne n'y obéissant à personne, les passions méchantes y sont libres autant que les passions généreuses, et que les héros n'y peuvent contenir les assassins.* »

La veille, le pouvoir royal a fait transférer 250 barils de poudre de l'Arsenal à la Bastille. Motif : cette dernière est réputée... imprenable. Les mutins décident de s'y rendre afin de s'emparer de cette poudre. Leur but, à l'origine, n'est donc nullement de délivrer d'éventuels captifs, ni de détruire un emblème de la monarchie. Michelet lui-même l'admet : « *L'attaque de la Bastille ne fut nullement raisonnable. Ce fut un acte de foi. Personne ne proposa. Mais tous crurent, et tous agirent.* » La forteresse n'est défendue que par 82 vétérans et invalides de guerre, renforcés depuis une semaine par 32 gardes suisses.

Avec deux sacs de blé et aucune réserve d'eau potable, cette garnison réduite et mal armée ne sau-

rait soutenir un siège. Le gouverneur, Bernard-René Jourdan, marquis de Launay, en est parfaitement conscient. Il fait d'abord mine de résister et refuse de livrer ses munitions. Mais au terme de tractations confuses et de combats sporadiques, il accepte de capituler vers 17 heures. Et ordonne d'abaisser le pont-levis. Une cohue indescriptible se rue alors dans la cour du château, se répand dans les couloirs, saccage les appartements. « *Des forcenés jetaient les papiers, des papiers précieux pour l'Histoire, du haut des tours dans les fossés*, se souvient Restif de La Bretonne. *Un génie destructeur planait au-dessus de la ville.* » Il faudra enfoncer les portes des cellules, car les clés ont été emportées en triomphe à l'Hôtel de Ville ! On n'y trouvera que sept détenus, dont deux aliénés et un coupable d'inceste (*lire encadré ci-dessous*)...

Au total, cette journée historique va dénombrer une centaine de victimes, dont beaucoup sont des assaillants de la Bastille, tués accidentellement durant la bousculade (piétinés, étouffés...) ou atteints par des balles perdues. Launay, l'homme qui avait accepté de livrer la Bastille à ses adversaires en échange de la vie sauve pour les captifs, est lynché le soir même en place de Grève. Tranchée par un boucher et plantée sur une fourche, sa tête sera promenée au milieu des rires et des chants jusqu'à la statue d'Henri IV, sur le Pont-Neuf. ●

ESCROCS, FOUS, INCESTUEUX...

Le jour J, l'immense Bastille ne contenait que... sept détenus. Quatre faussaires en attente de procès pour avoir imité des lettres de change. Deux fous — dont l'un se prenait pour César. Et un noble

incestueux, le comte Hubert de Solages, enfermé pour « acte de débauche » et « action monstrueuse » à la demande de sa famille — laquelle payait une pension pour s'assurer qu'on ne le relâche pas ! Ph. D.

263

C'est le nombre de jours qui séparent l'exécution de Louis XVI, votée par le duc d'Orléans, de sa propre mise à mort sous la même guillotine (21 janvier 1793-6 novembre 1793).

Camille Desmoulin appelant à prendre la Bastille le 12 juillet 1789 dans le jardin du Palais-Royal (dessin d'Honoré Daumier, 1848-1849, musée Pouchkine, Moscou, Russie).

Le Palais-Royal, embryon de la Terreur

Surnommés "l'anti-Versailles", c'est ici, dans les jardins du futur régicide duc d'Orléans, que l'esprit de la Révolution a essaimé. Se livrant, déjà, à de nombreux excès.

À la veille de la Révolution, le Palais-Royal appartient à Philippe d'Orléans, cousin du roi et Grand Maître du Grand Orient de France, acquis aux idées nouvelles. Première fortune du royaume, mais encore plus dépensier que riche, il lotit ses jardins pour les ouvrir au commerce, contre l'avis de Louis XVI. Le Palais-Royal devint vite un endroit "à la mode", avant d'accoucher des premières grandes journées insurrectionnelles.

Cadre privilégié des galanteries poussées, ses bosquets abritent des amours impudiques, comme celles du forgeron Constant et de la prostituée

Louise Maurice, dont les ébats de plein air passionnaient un public fidèle. « *Rendez-vous des frelons politiques et littéraires* » selon Hippolyte Taine, s'y croisent aussi, dans un bourdonnement incessant, les orateurs aux harangues incendiaires surgis des clubs environnants.

Traqué, battu pendant cinq heures...

Dix mille personnes s'y pressent nuit et jour, applaudissant aux appels au meurtre auxquels se livrent les émules des Desmoulins et des Marat, d'autant plus certains de leur impunité que la police, par privilège du

duc, est interdite d'accès! Appelant à la guerre civile contre les privilégiés, c'est ici que Desmoulins y énonce ce que Taine a appelé « *le programme de la Terreur* »: « *Jamais plus riche proie n'aura été offerte aux vainqueurs. Quarante mille palais, hôtels, châteaux, les deux cinquièmes des biens de la France, seront le prix de la valeur. Ceux qui se prétendent conquérants [les nobles, NDLR] seront conquis à leur tour. La nation sera purgée.* » Les noms suivent. Un orateur propose de brûler M. d'Esprémenil, sa femme, ses enfants et sa maison: motion approuvée à l'unanimité!

Puis des mots on passe aux actes. Un ecclésiastique est lancé de main en main et foulé aux pieds; des husards sont injuriés et lapidés. Jeté dans un bassin, un indicateur de police est traqué, forcé, énucléé, battu pendant cinq heures. La divergence d'opinions n'est pas tolérée. Un abbé et une femme qui disent du mal de Necker sont fouettés, un homme qui n'approuve pas les orateurs est humilié, fessé, à demi noyé dans une fontaine et livré à la foule, qui le roule dans la boue. Nous ne sommes qu'en juin 1789. On terrorise déjà. ●

Éric Letty

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR



WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM

Robespierre, de royaliste à révolutionnaire

Encore adulé par une partie de la gauche, "l'Incorruptible" fut dans un premier temps monarchiste. Avant de se transformer en authentique tyran républicain, responsable de plusieurs dizaines de milliers de morts.

Arras, 1789. Lorsque la Révolution éclate, Maximilien Marie Isidore de Robespierre, 31 ans, est un avocat prospère, notable installé de sa ville natale. Certes l'homme, lecteur de Rousseau, ne fait pas mystère de ses "idées avancées". Mais il n'a rien du farouche révolu-

tionnaire qu'il va devenir. Légaliste, il fait preuve, à ses débuts, d'une vraie modération politique, sa vision libérale s'accommodant bien avec la monarchie constitutionnelle. Celui dont Mirabeau dira un jour « *Il croit tout ce qu'il dit* » estime encore que l'existence d'un roi est préférable à l'élection de l'exécutif. Il ne parti-

“ÊTRE SUPRÊME” ET RELIGION D’ÉTAT

Religion naturelle inspirée à Robespierre par les idées des Lumières, le culte de l’Être suprême — « *une divinité impersonnelle qui aurait créé l’Univers* », comme le résume Jean Tulard — est institué par un décret du Comité de salut public du 18 floréal an II (7 mai 1794). Objectif, selon l’historien : « *Offrir aux Français une religion d’État destinée à consolider la Révolution et à représenter une substitution au catholicisme.* » Ce culte, qui ne survivra pas à son fondateur, culmine le 8 juin 1794 à l’occasion d’une grandiose cérémonie parisienne, qui voit le peuple de la capitale défiler en cortège derrière Robespierre des Tuileries au Champ-de-Mars. J. B.



Arrestation de Robespierre, le 9 Thermidor (toile de Raymond Quinsac Monvoisin, collection privée).

cipe d’ailleurs nullement au renversement de la monarchie le 10 août 1792.

C’est cependant à dater de ce jour qu’il change d’opinion : jusque-là prudent et rétif à l’insurrection, Robespierre juge désormais que les droits de l’homme sont incompatibles avec la monarchie. Et va même plus loin : rejoignant les révolutionnaires les plus radicaux, il refuse le principe du procès de Louis XVI, militant, en vain, pour qu’il soit mis à mort sans jugement préalable — « *Louis doit mourir pour que la patrie vive !* », s’écrie-t-il.

L’année suivante, Robespierre l’emporte sur les Girondins, qu’il envoie à l’échafaud grâce à l’appui de la Commune insurrectionnelle de Paris, responsable des terribles massacres de septembre 1792. « *La faiblesse est cruelle, l’indulgence est barbare* », se justifie-t-il. Accusateur public au Tribunal révolutionnaire, celui que nombre de militants de gauche et d’extrême gauche continuent de révéler — tel le député melenchoniste Alexis Corbières, coauteur de *Robespierre*,

reviens ! (Éditions Bruno Leprince, 2012) — l’assume haut et fort : « *Il n’existe qu’une sorte de délit à ce tribunal, la haute trahison ; et il n’y a qu’une seule peine, qui est la mort.* » Apôtre de la Terreur, il prône le « *despotisme de la liberté* ». S’ajoutant à la « loi des suspects » (lire page 40), celle du 22 prairial an II (10 juin 1794), instituant la Grande Terreur, quintuple les effectifs du Tribunal révolutionnaire. Les interrogatoires préalables et les avocats sont supprimés. Rappelé par Jean Sévillia dans son livre *Historiquement correct* (Perrin, 2003), son bilan est effroyable : « *Au cours des dix mois de la dictature de Robespierre, 500 000 personnes auront été emprisonnées, 300 000 assignées à résidence, 16 594 guillotines.* »

Suicide raté avant son exécution

En Vendée et partout en France, « *il s’agit moins de les punir que de les anéantir* », affirme son soutien Couthou au sujet de ces « *ennemis de la liberté* ».

Face à l’échec politique patent de la Révolution, il réfléchit avec le jeune Saint-Just aux institutions à donner à la République, ce qui le conduit à mettre en place le rite laïc de l’Être suprême (lire encadré ci-dessus), dont le but est d’incarner la vertu intrinsèque au peuple. Une « *vertu* » qui, sans la « *terreur* », dit-il, se révèle « *impuissante* ».

Les prisons de la capitale étant pleines, Robespierre réclame de les vider au moyen d’une nouvelle épuration qu’il appelle de ses vœux dans son discours du 8 thermidor an II. Mais le peuple est las de ces bains de sang. Et les élus craignent pour eux-mêmes, y compris parmi les plus ardents révolutionnaires, qu’un simple mot du tyran peut envoyer à l’échafaud. Dès le lendemain, ses derniers alliés le lâchent. Il est arrêté, se fracture la mâchoire en tentant de se suicider, puis est guillotiné le surlendemain. Parmi les témoins venus assister à la mise à sa mort, a raconté Max Gallo, une femme qui l’apostrophe : « *Monstre, au nom de toutes les mères, je te maudis !* » ●

Jérôme Besnard



Danton, le corrompu

Celui que l'on présente comme l'icône de la Révolution était aussi un homme cupide ayant perçu de multiples pots-de-vin. Y compris de l'étranger.

Danton était un démagogue affamé de jouissances, qui s'était vendu à tous ceux qui avaient bien voulu l'acheter, à la Cour comme aux Lameth [un député d'extrême gauche, NDLR], aux fournisseurs comme aux contre-révolutionnaires. Un mauvais Français qui doutait de la victoire et préparait dans l'ombre une paix honteuse avec l'ennemi, un révolutionnaire hypocrite qui était devenu le suprême espoir du parti royaliste. » Sans aller aussi loin que ce jugement de l'historien Albert Mathiez, farouche robespierriste, une certitude: l'homme fut bel et bien un corrompu. Oublié de l'Histoire, ce fait est assumé jusqu'aux dantonistes. Ainsi de l'historien Gérard Walter dans son introduction, en forme de plaidoyer, du *Procès de Danton* (Mercure de France, 1986): « *Que demandons-nous à Danton?*

Est-ce de savoir combien d'argent il a gagné au cours de sa carrière politique, et comment? Ou quels sont les services qu'il a rendus à la Nation? [Si] l'activité de Danton a contribué effectivement au triomphe de la Révolution, peu importe s'il a reçu de la Cour ou ailleurs, 30 000 livres, ou 300 000, ou même 3 millions. »

Car ce sont bien des sommes colossales qu'il est reproché d'avoir accaparées ou détournées à ce fils de bourgeois, que d'aucuns assurent d'origine noble (d'Anton), né en 1759 à Arcis-sur-Aube, entre Troyes et Châlons-en-Champagne. Avocat doté d'un fabuleux talent d'orateur, Georges Jacques a 30 ans lorsqu'éclate la Révolution. Membre des très ultras clubs des Cordeliers, puis des Jacobins, il parvient rapidement à s'imposer, outre son éloquence, par son incroyable énergie. Michelet décrit ainsi son "génie":

Le chef révolutionnaire interprété par Gérard Depardieu dans le film "Danton", d'Andrzej Wajda (1983).



SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

2,5

C'est, en million de livres, et en neuf mois seulement, le total des sommes prélevées sur sa "liste civile" par Louis XVI ayant été distribuées, *via* ses "agents de corruption", aux représentants du pouvoir révolutionnaire, en échange de leurs faveurs. Soit 50 % du montant de sa "liste civile".

qu'il aurait directement reçues de Louis XVI, via son ami, et corrompu notoire, Mirabeau, ne sont pas à 100 % avérées, on sait en revanche de manière formelle que celui qui était alors ministre de la Justice a clairement, et à plusieurs reprises, monnayé sa "protection". Exemple: les personnalités classées comme "suspectes" qu'il fait libérer, en échange de pots-de-vin, à la veille des grands massacres dans les prisons de septembre 1792, tel Antoine Omer Talon, l'"agent de corruption" de Louis XVI.

Arrangements secrets avec l'Espagne et l'Angleterre

Danton percevra encore de nombreuses commissions de la part de l'ultra-corrompu et spéculateur fournisseur des armées, l'abbé d'Espagnac, lequel surfacturait par... quatre, avec l'assentiment de Danton, ses achats pour les troupes. Envoyé deux mois en mission en Belgique à partir de décembre 1792, celui-ci est de même convaincu, rappelle Jean Tulard, d'avoir « *dilapidé à son profit les fonds secrets du ministère de la Justice* » et « *pillé* » le pays. Son compagnon sur place, le député Delacroix, sera décrété d'accusation pour « *dilapidation et vols* ».

Et ce n'est pas fini! Les preuves sont accablantes concernant la concussion de Danton avec l'étranger. Celui-ci a notamment fait remettre 500 000 livres par l'ambassade d'Espagne à l'un de ses fidèles, le député Chabot, en échange de sa promesse (non tenue) d'intervenir en faveur du roi. L'Angleterre, à qui il réclamait 2 millions de livres pour un autre décret prônant la « *déportation du roi* », refusera quant à elle de payer...

Qu'importe ce "manque à gagner"! On estime, au total, que Danton a reçu illégalement entre 5 et 10 millions de livres au cours de sa carrière. ●

Arnaud Folch

« *L'action. Quoi encore? L'action. Et l'action comme troisième élément.* » Mais au service, aussi, de ses propres intérêts. Et à chaque poste occupé: député de la capitale, président de la Convention nationale, membre du Comité de salut public, ministre de la Justice... Partout, Danton a profité de son pouvoir et de son influence pour accumuler l'argent des prébendes et de la corruption.

De même qu'il fut, dans la réalité, loin d'être le "modéré" qu'on croit — il a été le principal artisan de la tuerie des Tuileries d'août 1792, a applaudi aux massacres de septembre suivant... —, nombre de documents en témoignent: Danton s'est surtout enrichi, très au-delà des revenus de ses fonctions. Menant grand train, payant ses achats comptant tout en versant une rente à sa mère et à sa nourrice, l'homme possède quatre demeures et des centaines d'hectares de terrains. Auxquels s'ajoutent des dizaines de biens nationaux, acquis par le biais de prête-noms.

Ayant à peine commencé à l'honorer, le lourd crédit (78 000 livres) de sa charge d'avocat, signé en 1787, lui sera presque entièrement remboursé en 1791, à titre de "compensation" de l'abolition des charges. Et alors même que son cabinet n'a eu à traiter, en quatre ans, qu'une vingtaine d'affaires... Si les 30 000 livres

La victoire de Valmy, par Job
(1920, dessin paru dans le recueil
de poèmes "Allons enfants de la patrie !",
de Jean Richepin).



SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

Guerre à l'Europe !

Contrairement à une idée répandue, c'est le pouvoir révolutionnaire qui a déclaré la guerre à ses voisins. Purgée de ses meilleurs officiers et contrôlée par des "commissaires politiques", l'armée, finalement victorieuse, y perdra des centaines de milliers d'hommes.

Après s'être d'abord déclarée hostile aux guerres de conquête, et avoir juré de ne jamais « *rien entreprendre contre la liberté d'aucun peuple* », la Constituante va chercher à exporter sa révolution. Et provoquer la guerre. Après avoir dépossédé de leurs droits les princes allemands résidant en Alsace, c'est la réaction outragée du frère de Marie-Antoinette, l'empereur du Saint-Empire Léopold II, menaçant la France de sanctions en cas d'actions contre la famille royale, qui constituera le prétexte attendu pour déclencher les hostilités.

C'est en effet la France, et non l'inverse, qui entrera en guerre contre ses voisins. Lorsque celle-ci est déclarée, le 20 avril 1792, les monarchies européennes, bien qu'hostiles au nouveau régime, n'ont alors nullement l'intention de rentrer en conflit armé avec lui. Moins préoccupés par la chute de la royauté française et le rétablissement de sa noblesse dans ses droits que par la défense de leurs intérêts, l'Autriche et la Prusse sont alors affairées à se partager la Pologne et à guerroyer contre les Turcs.

« *Nous voulions la guerre, nous autres Jacobins, parce qu'à coup sûr, la paix tuait la République* », confessa plus tard le député Louvet. C'est donc un Louis XVI affaibli, contraint par l'assemblée législative, qui déclare la guerre « *au roi de Bohême et de Hongrie* ». Or les Révolutionnaires, qui pen-

saient n'affronter que le Saint-Empire, vont se retrouver aussi face à la redoutable armée du roi de Prusse, qu'un traité récent lie à l'Autriche.

Au moment de se mobiliser, après trois années d'anarchie dans ses rangs, l'armée bleue est complètement désorganisée. Les vieilles troupes de métier (dites « *culs blancs* ») sont considérablement affaiblies par les purges et l'émigration de leurs meilleurs officiers. Les bataillons de volontaires inexpérimentés ne disposent quant à eux, à l'exception de La Fayette, que de très mauvais chefs. Enfin les deux armes, engagés et appelés, ne coopèrent pas.

Onze ministres de la Guerre en deux ans

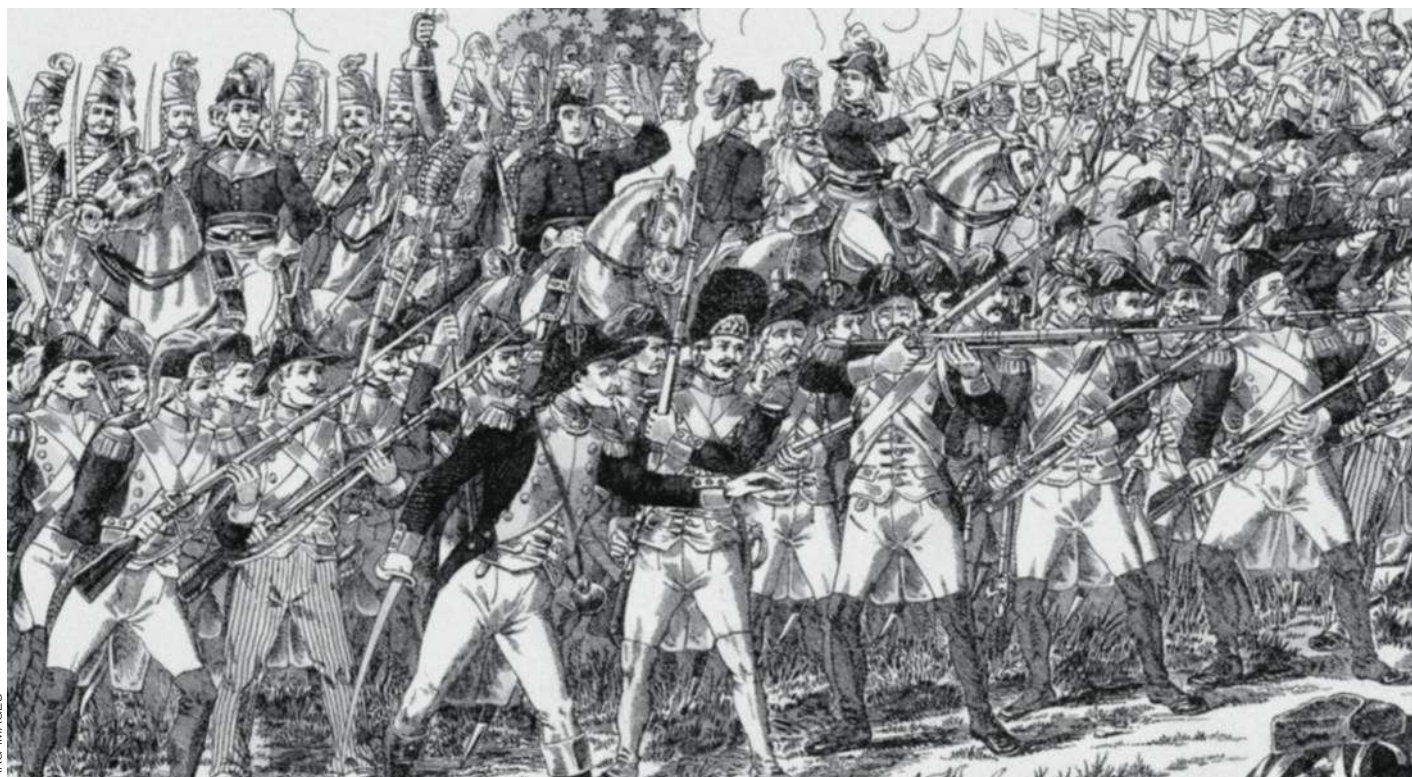
Les débuts de la guerre vont se solder par une succession de lourdes défaites. La première offensive lancée contre les Pays-Bas autrichiens tourne à la débandade après les défaites devant Mons et Tournai. Accusé faussement de trahison, le général républicain Théobald de Dillon est massacré par ses propres hommes. Le 8 mai 1792, le ministre de la Guerre démissionne. Onze se succéderont à ce poste en deux ans ! Le 12 mai deux régiments de husards passent à l'ennemi. La Fayette tente une médiation auprès de Frédéric II. En vain.

Le 11 juillet, l'Assemblée déclare « *la Patrie en danger* ». Partout dans le pays les sergents recru- ➤

LES MYSTÈRES DE VALMY

Grâce à la victoire de Valmy (20 septembre 1792), les Prussiens stoppent leur marche sur Paris. Pourquoi ce retrait soudain, alors même que le nombre de victimes de part et d'autre (quasi exclusivement des tirs de canons) était particulièrement faible et que les armées germaniques en comptaient deux fois moins que

les françaises (184 morts contre 300) ? Y a-t-il eu négociations entre le duc de Brunswick et Danton ? A-t-on laissé l'emporter les généraux révolutionnaires Kellermann et Dumouriez – ce dernier passant à l'ennemi peu après ? Comme l'écrivit l'historien Roger Dufraisse, « *si Valmy fut une légende, ce fut aussi une énigme* ». M. C.



teurs dressent des estrades. En quelques jours, sont créés 200 nouveaux bataillons dont les soldats élisent eux-mêmes leurs officiers. Mais rien n'y fait : partout, les Français continuent de reculer, abandonnant des dizaines de milliers de morts derrière eux.

Le mois d'août 1792 continue d'apporter son lot de mauvaises nouvelles. Le 5, Prussiens et émigrés bombardent Thionville. Le 16, l'armée du Nord bat en retraite. Puis Longwy capitule. Verdun tombe dans la foulée.

Nouvelle guerre de Cent Ans

Le 20 septembre, la Convention crie enfin victoire à Valmy. Bloquant la marche des Autrichiens sur Paris, cette victoire "miraculeuse" reste cependant nimbée de mystères (*lire encadré page 63*). Ce succès surprise, au lendemain duquel sera proclamé

la République, n'en marque pas moins un tournant dans la guerre. Offrant au pouvoir révolutionnaire la voie d'un retournement de situation. À la Commune, Chaumette, euphorique, déclare que l'Europe sera bientôt « jacobinisée ».

Mais la mort de Louis XVI, épouvantant toutes les Cours, va entraîner une troisième phase de la guerre, dite « *nouvelle guerre de cent ans* ». Trois jours plus tard, Londres rompt ses relations diplomatiques. La République lui déclare la guerre. Se retrouvant désormais confrontée à une immense coalition réunissant l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, mais aussi la Russie, la Hollande, l'Espagne, le Portugal et l'Italie... « *L'Europe prodigue son sang pour river les chaînes de l'humanité*, déclare Robespierre. *Nous lui apprendrons dans quelle terre les derniers satellites des tyrans ont mordu la pous-*

LA MARINE ENGLOUTIE

Alors que la France disposait avant la Révolution de la première marine militaire du monde (à égalité avec l'Angleterre), celle-ci n'est plus que l'ombre d'elle-même lorsqu'est déclarée la guerre à l'Europe. Principale raison : les purges effectuées parmi les marins, et surtout les officiers, dont le corps est dissous le 29 avril 1791. Nombre d'entre eux sont remplacés par des officiers de la marine marchande, promus sans véritable examen. Comme l'écrit l'historien Tancred Jossereau, « *le magnifique outil qui*

aurait pu asseoir et assurer la prépondérance française sur les mers du globe allait disparaître à tout jamais dans les tourbillons de la Révolution. » Alors qu'en 1791 notre marine de guerre comptait encore 9 vice-amiraux, 18 contre-amiraux et 170 capitaines de vaisseau, celle-ci n'en comptera plus, l'année suivante, que moins du quart. Le prix à payer, selon le ministre de la Marine Saint-André, pour « *casser* » ce corps, accusé par son « *orgueil insolent* » d'être « *redoutable au gouvernement lui-même.* » A. F.



SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

**Bataille de Fleurus, du 26 juin 1794
(Imagerie d'Épinal, 1910).**

***“Il faut incendier
les quatre points de l’Europe,
notre salut est là!”***

Brissot, l’un des chefs des Jacobins, en 1792.

sière; nous lui apprendrons à quelle heure a sonné le trépas des oppresseurs du monde. »

S’ensuit pourtant une nouvelle succession de défaites, obligeant la Convention à une levée en masse de 300 000 hommes pour défendre les communes des bords du Rhin rattachées à la France. Un appel est lancé le 24 février par la Convention: *« Les jeunes gens iront au combat. Les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances. Les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux. Les enfants mettront le vieux linge en charpie. Les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l’amour de la République. »*

Mais celle-ci voit s’ouvrir un second front, à l’intérieur même du pays, quand la Vendée prend les armes (*lire page 86*). Coup sur coup, les Français reperdent Aix-la-Chapelle, Neerwinden, Louvain, Condé, Valenciennes, Maubeuge et les pays Rhénans. Dans le même temps, les Anglais assiègent Dunkerque, investissent Valenciennes, puis s’emparent de nos îles lointaines de Saint-Pierre et Miquelon ainsi que de notre comptoir indien de Pondichéry. Suivront Bastia, Pointe-à-Pitre et la Martinique. Les Espagnols envahissent le Roussillon; les Prussiens entrent à Landau et Mayence; les Autrichiens au Quesnoy et à Strasbourg...

Ajoutée au soulèvement de la Vendée, et à la terrible crise économique, cette succession de défaites va pousser la Convention à étendre son régime de terreur aux armées. Des dizaines d’officiers, dont

plusieurs généraux, sont envoyés à l’échafaud. Pour avoir échoué à défendre la forteresse de Condé, Custine est déféré devant le tribunal révolutionnaire. Reconnu coupable de *« haute trahison »*, le général est guillotiné le 28 août. Ayant repris Tourcoing, écrasé les troupes du duc d’York à Hondschoote et obligé les Anglais à se retirer de Dunkerque, Houchard, chef des armées du Nord, est lui aussi arrêté. Motif: la journée de repos qu’il vient d’accorder à ses hommes! Il est condamné à mort pour *« lâcheté »* le 15 novembre 1793.

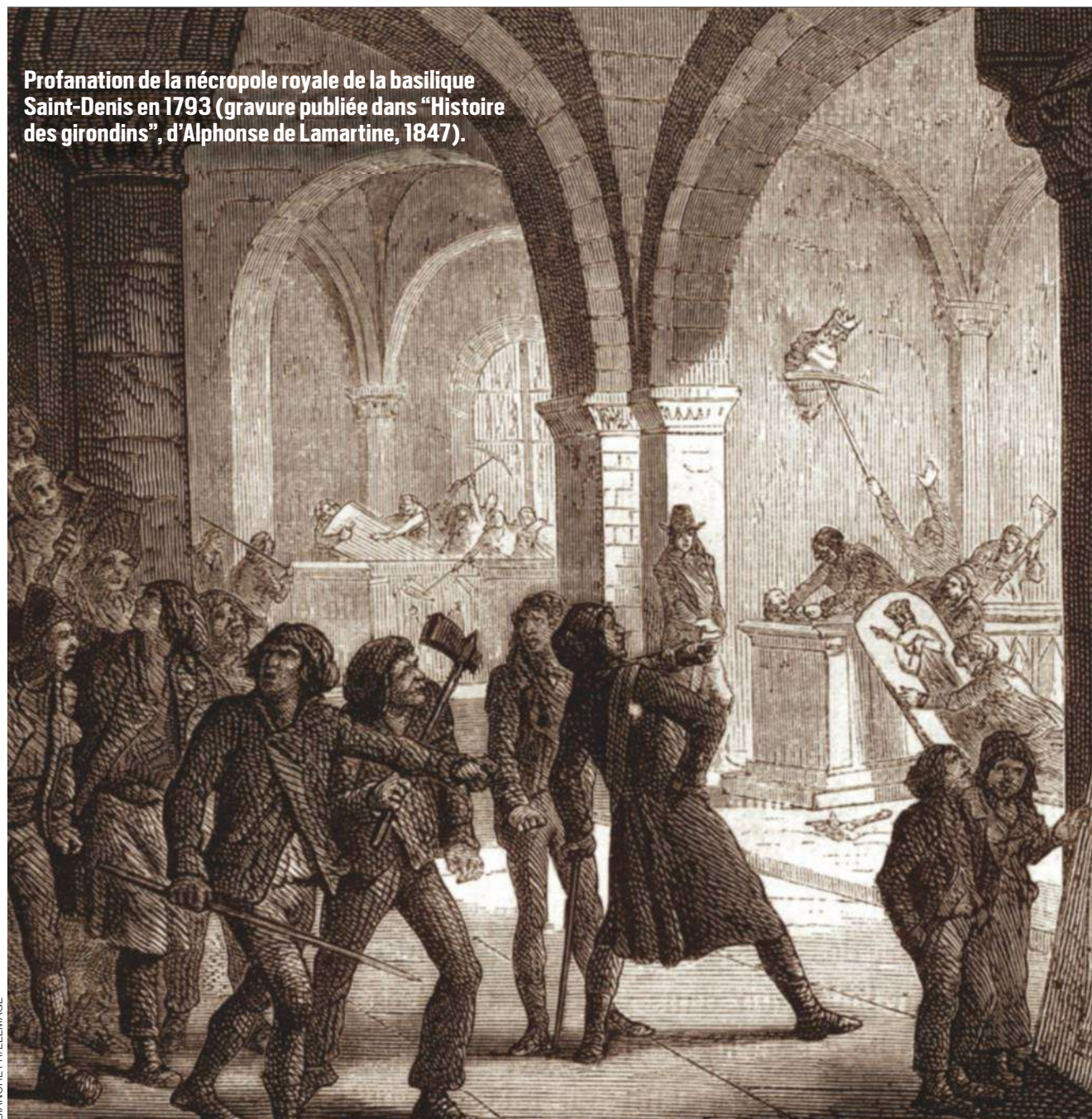
Quand Saint-Just se fait précéder d’une guillotine !

Au total, pour cette année, la République enverra au *« rasoir national »* onze généraux. Trente-et-un l’année suivante! Nombre d’entre eux ont été dénoncés par les *« représentants aux armées »*, commissaires politiques avant l’heure chargés d’affirmer la prééminence du pouvoir civil. Tout un symbole: lorsque Saint-Just inspecte les armées du Nord et du Rhin, son arrivée dans les garnisons est précédée d’une guillotine!

Fin 1793, l’armée française compte plus d’un demi-million de soldats. Auxquels s’ajouteront 250 000 autres l’année suivante. Cette mobilisation permettra de terrasser la Vendée. Pouvant alors renforcer ses unités aux frontières, les troupes révolutionnaires vont additionner les succès jusqu’à la victoire décisive de Fleurus, le 25 juin 1794. Le gouvernement révolutionnaire exulte. Paris organise des banquets. Mais Fleurus n’est pas la fin de la guerre. Intouchables grâce à leur supériorité écrasante sur les mers, conséquence de la dislocation de notre marine de guerre (*lire encadré page de gauche*), les Anglais refusent de baisser les armes. Et cette guerre, voulue par la Révolution, trouvera son épilogue tragique bien après elle, vingt-et-un ans plus tard, à Waterloo. Avec un coût humain estimé, côté français, à deux millions de morts. ●

Marc Charuel

Profanation de la nécropole royale de la basilique Saint-Denis en 1793 (gravure publiée dans "Histoire des girondins", d'Alphonse de Lamartine, 1847).



BIANCHETTI/LEEMAGE

Sous le joug des vandales

Si Versailles a été sauvé, mais non épargné, des centaines d'autres châteaux, statues et symboles royaux ont été détruits, saccagés ou vendus. Tour d'horizon non exhaustif.

I l n'y a pas que les édifices et symboles religieux à avoir été pris pour cible par la Révolution. Ceux de l'ancienne monarchie aussi. Jusqu'aux restes des souverains conservés à la basilique de Saint-Denis (renommée "Franciade"). Du 6 au 8 août 1793, sont

en effet profanés et abattus 51 sépulcres. Les corps sont jetés à la fosse commune. Les gisants en bronze ou en cuivre sont fondus, y compris le tombeau de Charles VIII, chef-d'œuvre du sculpteur Guido Mazzoni. Le parement en or de Charles le Chauve disparaît.

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

Sept ans plus tard, Chateaubriand, de retour d'exil, en sera le témoin désolé: « *Saint-Denis était découvert, les fenêtres en étaient brisées, la pluie pénétrait dans ses nefs verdies, et il n'y avait plus de tombeaux...* » Sont également profanés, au Val-de-Grâce et à l'église Saint-Paul, les cœurs embaumés de Louis XIII et de Louis XIV. Lesquels, réduits en poudre, serviront de matière à un peintre...

Marly détruit, Rambouillet vendu, Chantilly pillé...

À Paris et ailleurs, les statues des rois de France sont elles aussi victimes du vandalisme. Louis XII à Blois et à Gaillon, Henri IV à l'Hôtel de Ville et au Pont-Neuf, Louis XIII sur la place Royale et à Richelieu. Détruites ou mises à bas, encore, la statue équestre de Louis XIV place des Victoires, mais aussi celles de la place Vendôme, de Dijon, Rennes, Montpellier, Poitiers, Pau et Lyon. *Idem* pour les représentations de Louis XV de la place de la Révolution (ex-place de la Concorde), ainsi que de Bordeaux, Rennes, Reims, Valenciennes et Nancy. « *Par comparaison, écrit René Sédillot, qui dresse la liste de ces exactions dans le Coût de la Révolution française* (Perrin, 1986), *on admirera combien les révolutionnaires du XX^e siècle, dans la Russie de Lénine et de Staline, seront plus respectueux de leur passé impérial: Pierre le Grand continuera de caracolier au cœur de Leningrad, et le tombeau de Catherine II sera pieusement protégé des fureurs de la populace.* »

Si Versailles et quelques autres châteaux royaux sont miraculeusement épargnés (*lire encadré ci-dessous*), nombre d'autres sont sacrifiés. À Nérac, le château d'Henri IV est détruit; seule une aile échappe au désastre. Chantilly est d'abord pillé, puis la statue du Grand Condé déboulonnée et décapitée. Après avoir

“Ce qui constitue une République, c'est la destruction totale de tout ce qui lui est opposé.”

Louis Antoine de Saint-Just

été adjugé à deux entrepreneurs, il est démoli de façon à monnayer les matériaux. Pour avoir abrité les amours de François I^{er}, un entrepreneur est autorisé à dépecer le château de Madrid, où les faïences des hautes cheminées sont broyées pour faire du ciment. À Marly, le château construit par Mansart et ses douze pavillons sont abattus, après pillage, lacération des soieries des boudoirs et arrachage des boiseries. À Meudon, le Château-Vieux du Grand Dauphin est incendié. Comme les conduites d'eau ont été arrachées pour être fondues, le sinistre est impossible à maîtriser! Ne subsistent que des colonnes de marbre rose, plus tard apposées sur l'arc de triomphe du Carrousel. À Sceaux, le château de Colbert, construit par Perrault, est rasé. Seules restent, dans le parc, quelques dépendances. À Rambouillet, le domaine est dépecé, vendu, les grilles sont arrachées.

D'innombrables objets royaux ont par ailleurs été fondus, d'autres vendus. Impossible, là encore, d'en dresser la liste, trop longue. On citera cependant les trésors de Saint-Denis et de la Sainte-Chapelle, représentant un immense convoi de... dix-sept voitures. Parmi ceux-ci, la croix de saint Éloi, la chaise de Saint Louis, les couronnes de Charlemagne et de Saint Louis. Toutes débarrassées de leurs pierres et gemmes incrustées. ●

Arnaud Folch

VERSAILLES, LA GRANDE BRADERIE

Nombreux sont ceux qui veulent voir disparaître Versailles. Ainsi de Hébert dans son journal, *le Père Duchesne*: « *Il faut raser le château où la louve autrichienne [Marie-Antoinette, NDLR] avait juré la perte de la France* », lance-t-il. En vain. Explication signée René Sédillot dans *Le Coût de la Révolution française*: « *La République n'en trouvera pas le temps, ou n'en aura pas le courage. Il est vrai que Versailles a la chance de n'être pas de style gothique, et c'est peut-être ce qui l'immunise, tout comme Trianon, le Louvre, les Invalides, la place Vendôme ou l'École militaire* ». Le château

n'en est pas moins dépecé. Outre de nombreuses pièces jugées « *haïssables* » qui sont détruites, tel le portrait de l'empereur d'Autriche, une gigantesque vente aux enchères des objets saisis est organisée du 25 août 1793 au 11 août 1794. Pas moins de 17 082 lots sont référencés dans le catalogue édité pour l'occasion de « *meubles et objets précieux provenant de la ci-devant liste civile* ». À noter que n'y figure aucun bronze fleurdelisé, tous envoyés à la fonte. Concernant les autres objets marqués de la fleur de lys, les acheteurs doivent s'engager à en effacer ces « *signes barbares de féodalité* ». A. F.

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

Lyon, massacres au canon

Rebaptisée "Ville-Affranchie", la capitale des Gaules sera l'objet d'une terrible répression. Sous les ordres de Fouché et Collot d'Herbois, les "suspects" sont exécutés à la mitraille. Pour économiser les balles...

Lyon, 9 octobre 1793. Après s'être révoltée contre la République, avoir subi un siège de deux mois et reçu 44 000 boulets de canon, la cité manufacturière de plus de 100 000 habitants tombe aux mains des armées républicaines. Au moment même où les Vendéens ont traversé la Loire, où Toulon s'est donné aux Anglais et où les armées britanniques, autrichiennes, prussiennes et espagnoles occupent une partie du territoire, cette victoire des Bleus prend valeur de symbole. La répression n'en sera que plus terrible.

Objectif: faire de Lyon un exemple. Sur proposition de l'enragé Barère, la Convention nationale rebaptise la cité Ville-Affranchie. « *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus* », décrète-t-elle.

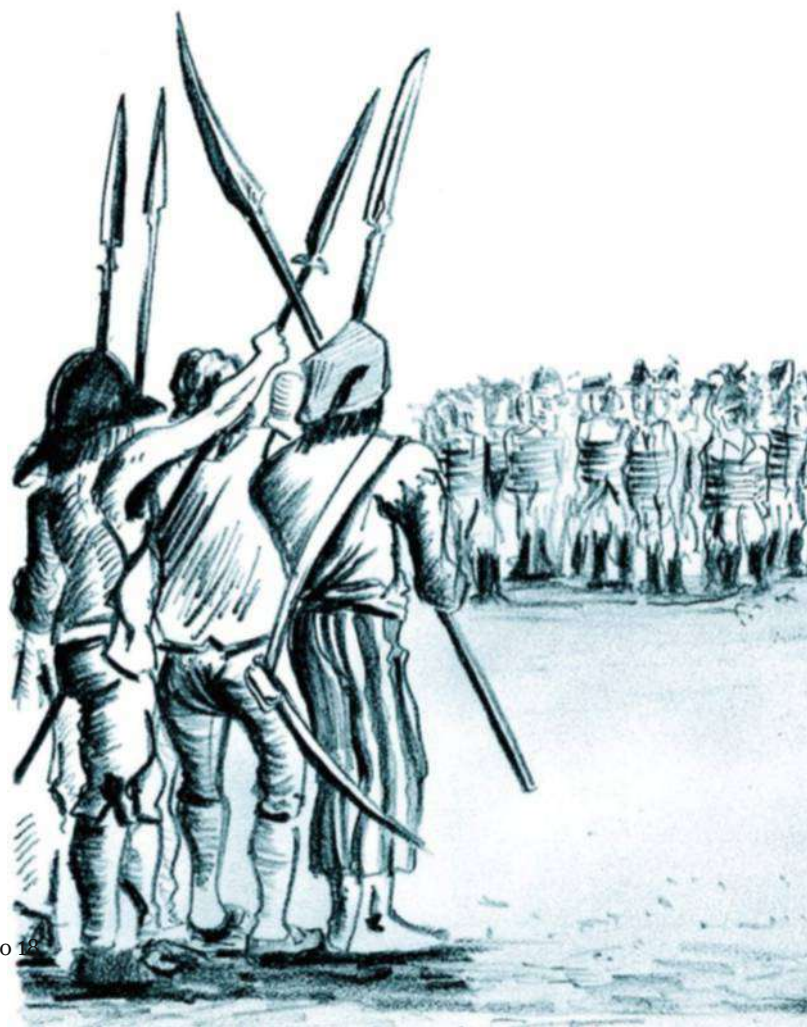
La Convention décide que 600 maisons seront détruites (une cinquantaine seulement le sera). La place Bellecour devient place de l'Égalité. Le quartier de l'Hôtel-Dieu, le "canton Sans-Culotte". La Convention décide aussi de confier le glaive de la répression à deux de ses élus, membres de la Montagne: Jean-Marie Collot d'Herbois et Joseph Fouché. Le premier, député de Paris, est un auteur dramatique et acteur raté. Le second, député de la Loire-Inférieure, est un oratorien défrôqué dont la carrière, le conduisant à soutenir tous les régimes, sera fulgurante. Convaincus qu'« *il n'y a pas d'innocents dans cette infâme cité* » et que « *rien ne peut désarmer leur sévérité* », les deux proconsuls imposeront la « *salutaire* » Terreur à Lyon.

Destinée à punir les criminels lyonnais soupçonnés d'acointance avec les Blancs, la commission révolutionnaire extraordinaire ne prononce que des acquittements ou des peines de mort — surtout ces dernières. En peu de temps, Fouché et Collot d'Herbois imposent un régime de terreur à la ville, lequel n'a rien à envier aux massacres de Nantes orchestrés par Carrier.

Pour les deux hommes, la répression ne va pas assez loin. Pas assez vite. Il faut trouver une méthode plus expéditive. Ce sera celle des canonnades. Les

balles de fusils sont chères, la mitraille de fer y suppléera. C'est ainsi que, plaine des Brotteaux, attachés deux par deux par des cordes reliées aux arbres, des centaines de condamnés à mort seront placés devant trois bouches de canon: 208 exécutés pour la seule journée du 5 décembre 1793! Leurs cadavres sont ensuite ensevelis sous la chaux vive ou jetés dans le Rhône. Ceux que la mitraille n'a pas fauchés sont achevés à coups de pelle. D'autres sont enterrés vivants.

Le bilan est effrayant: du 20 septembre 1793 au 20 avril 1794, période durant laquelle durèrent les représailles (Fouché partira le dernier, trois mois après son comparse), on comptera près de quatre fois



2000

plus de victimes à Lyon qu'à Paris — 2000 exécutions au total! Au panthéon de la fureur révolutionnaire, Lyon n'est devancé que par la Vendée, dévastée par les colonnes infernales de Turreau (*lire page 96*).

En dépit des accusations qui s'abattent sur lui après le 9 Thermidor, Collot d'Herbois continuera jusqu'au bout à justifier ces exécutions de masse. Y compris pour des motifs... humanistes: « *J'ai fait foudroyer d'un coup 200 condamnés, et cela encore par sensibilité*, déclare-t-il le 14 décembre 1793. *Car si l'on guillotine vingt condamnés, le dernier exécuté meurt, dit-il, vingt fois, alors que par la mitraille, les 200 conspirateurs périssent ensemble.* »

Une chapelle érigée en mémoire des victimes

Décrété d'accusation, ce républicain éloquent et fanatique dut en grande partie à son rôle dans les mitraillades de Lyon sa condamnation au bagne de Cayenne. Il mourra peu de temps après, à 47 ans, en 1796. Ô combien plus enviable sera le sort de Fouché, dont les historiens ont pourtant démontré la responsabilité directe dans... les trois quarts des exécutions prononcées. Après avoir échappé au décret d'accusation, ce politicien roué réussira à gommer cette période de son parcours, faisant de Collot d'Herbois le principal responsable. Avant d'être nommé pour

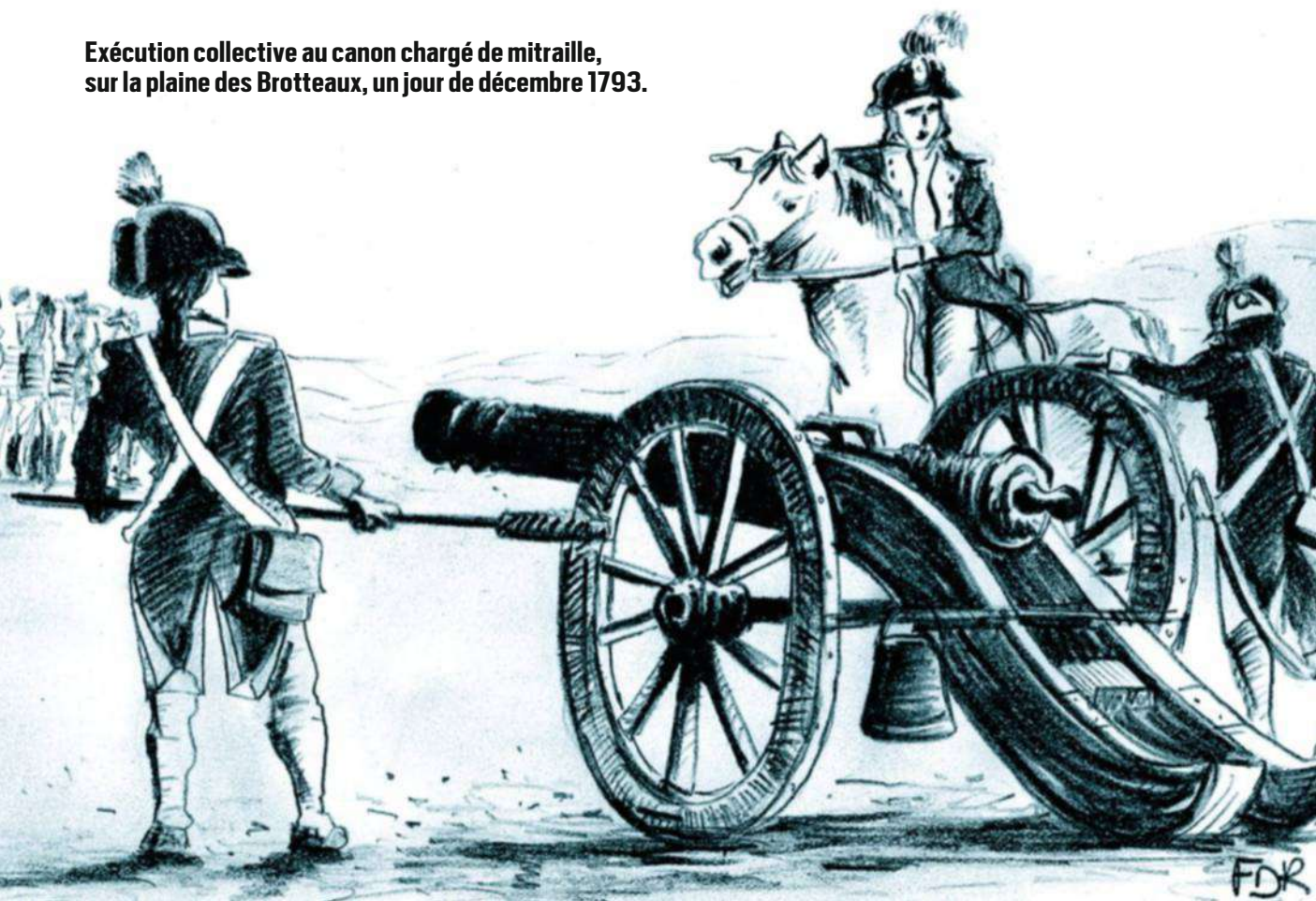
C'est le nombre de personnes exécutées à Lyon du 20 septembre 1793 au 20 avril 1794 par le pouvoir révolutionnaire, en représailles au soulèvement antirépublicain de la ville. Parmi ces victimes, 820 l'ont été par la guillotine et 1120 par les canonnades.

dix ans ministre de la Police générale par Napoléon, qu'il trahira au profit de Louis XVIII. Puis de finir paisiblement ses jours à Trieste, en 1820. Un parcours faisant dire à l'ancien empereur, à Sainte-Hélène, qu'il n'avait connu « *qu'un seul traître, un traître consommé, Fouché* ».

Quant aux martyrs lyonnais victimes des canonnades républicaines, une petite chapelle a été érigée en leur mémoire plaine des Brotteaux en 1795. Détruite, elle a été reconstruite une vingtaine de mètres plus loin à la fin du XIX^e siècle. Les ossements des martyrs, conservés par la chaux vive versée sur les corps, y ont été transférés le 2 juillet 1906, et y demeurent depuis. ●

Thierry Rolando

Exécution collective au canon chargé de mitraille, sur la plaine des Brotteaux, un jour de décembre 1793.



Marat (gravure anonyme du XIX^e siècle). Très idéalisé sur ce portrait, l'homme était en réalité d'un physique disgracieux, le faisant comparer par le député René Levasseur à un "insecte hideux".



Marat, le fanatique

Dévoré par l'orgueil, les complexes, puis une terrible maladie de peau, le journaliste et député jacobin a fait de l'appel au meurtre sa spécialité. Avant de tomber sous le couteau vengeur de Charlotte Corday.

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

Cette chose jaune, verte d'habit, ces yeux gris-jaune si saillants! C'est au genre batracien qu'elle appartient à coup sûr, plutôt qu'à l'espèce humaine. » Ainsi décrit par Michelet dans son *Histoire de la Révolution*,

Jean-Paul Marat est de toutes les figures de l'époque la plus décriée. La plus détestée. Hormis, parfois, pour le tranchant de sa plume, sa capacité à exciter les foules, et à s'en faire aduler, voire pour ses méconnus travaux scientifiques sur l'optique et l'électricité, impossible, ou presque, de trouver un avocat à celui qui n'eut qu'une obsession: l'« extermination », mot qu'il emploie jusqu'à la nausée, de tout ce qui n'est pas ultra-révolutionnaire — nobles, royalistes, croyants, riches, mais aussi girondins, modérés, etc.

« Il y a une année, écrit-il en 1790, que cinq ou six cents têtes abattues vous auraient rendus libres et heureux. Aujourd'hui, il en faudrait abattre dix mille. Sous quelques mois, peut-être en abattrez-vous cent mille, et vous ferez merveille: car il n'y aura point de paix pour vous si vous n'avez exterminé, jusqu'au dernier rejeton, les implacables ennemis de la patrie. »

Celui que Chateaubriand dépeint en « bête féroce », en « monstre satanique » et en « Caligula » a 46 ans lorsqu'éclate la Révolution. Né prussien dans la principauté de Neuchâtel, en actuelle Suisse, c'est un médecin et un chercheur dont l'immense orgueil souffre de l'absence de reconnaissance de ses pairs et de l'échec de ses livres, tel son *Traité sur les principes de l'Homme* qui lui vaudra une critique cinglante de Voltaire. L'homme est aussi profondément complexé par son physique ingrat. « Sa figure livide, ses yeux hagards avaient je ne sais quoi de rebutant et d'épouvantables qui contristait l'âme », écrira plus tard de lui, avant même le déclenchement de sa maladie de peau, son futur collègue à la Convention René Levasseur, le comparant à un « insecte hideux »...

Parti vainement chercher gloire et fortune en Hollande, en Angleterre et en Écosse, il s'installe à Paris en 1776 pour y devenir médecin attaché au corps des gardes du... comte d'Artois. « *Aigri, ne supportant pas la moindre objection et convaincu qu'il est un génie méconnu* » (Jean Tulard), les événements de 1789, dont il se tiendra à l'écart, sont pour lui l'occasion inespérée de sortir de son anonymat. Lui-même en fera l'aveu: « *Vers l'époque de la Révolution, confessa-t-il, excédé des persécutions que j'éprouvais depuis si longtemps de la part de l'Académie des sciences, j'embrassai avec ardeur l'occasion qui se présentait de repousser mes oppresseurs et de me mettre à ma place.* » Un mois seulement après la prise de la Bastille, il fonde son journal, *L'Ami du peuple* (rebaptisé plus tard *Le Journal de la République*), qu'il sera le seul à rédiger. Pas question de partager la lumière. À ses amis Fréron et Camille Desmoulins, qui lui proposent d'y collaborer, il répond: « *L'aigle marche toujours seul, le dindon fait troupe.* »

Objectif : «Éradiquer toutes les traces frelatées du passé»

Suivront quatre années d'un journalisme de délation et d'appels au meurtre sans équivalent. Et sans limite. S'étant penchée sur ses écrits, l'historienne et philosophe Mona Ozouf y voit un « discours non argumenté, haletant, haché d'injonctions vengeresses (*arrêtez, visitez, empalez, flétrissez, etc.*) qui donne à l'Ami du peuple son aspect de monologue frénétique, si répétitif qu'on pourrait ►

“LA CLAMEUR DÉLIRANTE D'UN MONDE DE TORTURE”

Même le très républicain et anticlérical historien et politique Edgar Quinet (1803-1875) se dit épouvanté par les appels au meurtre de Marat: « *Il naît armé de la hache, écrit-il. La mort: réponse à toute question, remède à tous les maux. C'est la voix qui s'échappe*

d'un soupirail, la clameur délirante d'un monde de torture. » Jugement identique chez Lamartine, dans son *Histoire des girondins*: « *Marat poursuivait son idéal à travers le carnage, et pour lui le seul crime était de s'arrêter devant le crime.* » A. F.

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

JÉRÔME PRÉBOIS - HERITAGE IMAGES / FINE ART IMAGES / AKG-IMAGES



Ci-contre : Marat joué par Denis Lavant dans le film "Un peuple et son roi", de Pierre Schoeller (2018).
Page de droite : "l'Assassinat de Marat", avec Charlotte Corday le couteau à la main (Jean-Joseph Weerts, 1880, musée La Piscine, Roubaix).

croire qu'il s'agit d'un seul et même numéro ». Il n'empêche: ses diatribes lui valent de devenir le héraut des sans-culottes les plus enragés, qui le préfèrent, de loin, à Robespierre et à ses manières trop policées. Membre du club des Jacobins, puis élu à la Convention à partir de 1792, il y fait montre des mêmes obsessions. Si Marat ne participe pas directement aux assassinats, il est celui qui les inspire. « *C'est à cause de sa campagne de presse, écrit Jean Tulard, qu'ont lieu les massacres de Septembre dans les prisons de Paris.* » Entre autres centaines, voire milliers de morts pour lesquels sa responsabilité est engagée...

Adversaire acharné des girondins et autres modérés, qui le contraindront un temps à l'exil puis le feront, en vain, décréter d'accusation devant le Tribunal révolutionnaire, même la mise en place de la Terreur ne lui apparaît pas suffisante pour « *éradiquer* » du pays « *toutes les traces frelatées du passé* ». Mais c'est d'abord en raison de sa terrible maladie de peau (un très rare eczéma généralisé) que l'homme, à compter de la dictature robespierriste, se fait plus discret. « *Les chairs rongées sont purulentes, elles suintent un liquide jaunâtre* », l'odeur qu'il dégage devient « *nauséabonde* », rapporte Gwenaële Robert dans *le Dernier Bain* (Robert Laffont, 2018). Désormais contraint de passer l'essentiel de son temps dans sa baignoire remplie d'eau soufrée, c'est dans cette posture, immortalisée par David, qu'il recevra, le 13 juillet 1793, son dernier rendez-vous: Charlotte Corday. ●

Arnaud Folch

La belle et le monstre

Qui était réellement Charlotte Corday, qui poignarda Marat dans son bain ? Les derniers instants de l'Enragé. Et de sa meurtrière.

C'est une jolie jeune femme de 25 ans aux cheveux blonds et d'allure modeste qui demande à être reçue le 13 juillet 1793 par Marat à son domicile parisien du 20, rue des Cordeliers (aujourd'hui 18, rue de l'École-de-Médecine, dans le VI^e arrondissement).

Elle s'appelle Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont. Née aux Ligneriers, non loin d'Argentan, en Normandie, son père est un gentilhomme ayant servi dans l'armée royale. Ses deux frères ont émigré pour servir dans l'armée de Condé, à Coblenz. Sa mère étant morte lorsqu'elle était enfant, Charlotte a été éduquée par les sœurs de l'abbaye aux Dames de Caen. Mais elle n'est pas une ultra de la monarchie. Au début de la Révolution, elle approuve même les girondins modérés. C'est la mort du roi qui la décide à se transformer en bras vengeur.



Avec ses appels au meurtre, Marat est pour elle « l'âme damnée » de cette atrocité. Munie d'un mince bagage où elle a mis un livre de Plutarque, elle prend la voiture publique le 11 juillet. Arrivée à Paris, elle descend rue des Vieux-Augustins, à l'hôtel de la Providence (!), où elle se couche aussitôt. Avant, le lendemain, d'y passer une seconde nuit. C'est le matin du 13 qu'elle achète chez un coutelier proche du Palais-Royal le couteau « *frais émoulu, à manche d'ébène* » qui servira à l'assassinat.

“C'est bon ! Dans huit jours ils iront à la guillotine !”

Quelques jours plus tôt, elle avait adressé par la poste un billet à Marat : « *Je viens de Caen. Votre amour pour la patrie me fait supposer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événements de cette partie de la République. Je me présenterai chez vous vers une heure; ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder un moment d'entretien...* » Le billet étant resté sans réponse, Charlotte hésite. Elle entre dans l'immeuble

“MARTYRE DE LA LIBERTÉ”

Exécutée le jour même de son procès, Charlotte Corday parviendra à émouvoir jusqu'à son bourreau, Sanson. Lequel lui rendra plus tard hommage dans ses *Mémoires*: « *Son âme est montée au ciel pure de toute souillure terrestre, son cœur n'avait jamais battu que pour la patrie. Elle n'est pas seulement la martyre de la liberté, elle est la Jeanne d'Arc de la démocratie.* » A. F.

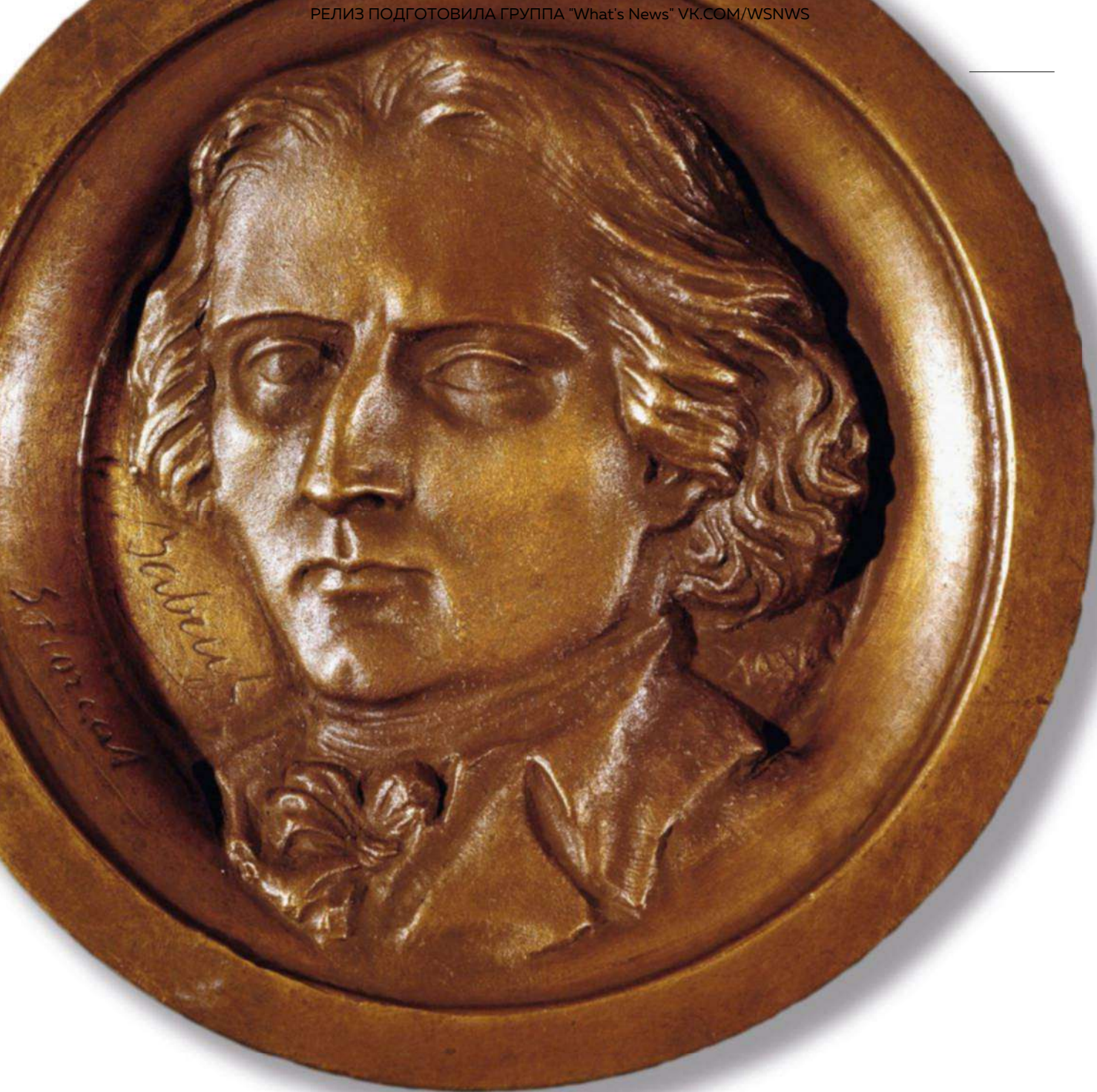
une première fois, se fait éconduire, et laisse un nouveau libelle à “l'Ami du peuple” : « *J'ai à vous révéler les secrets les plus importants pour le salut de la République. [...] Puis-je espérer un moment d'audience? Il suffit que je sois bien malheureuse pour avoir droit à votre protection...* »

Elle retourne sur place vers 19 heures. Nouvel échec: la compagne de Marat, Simone Évrard, l'éconduit une seconde fois. Mais le journaliste entend l'altercation et réclame sa sollicituse, qu'il reçoit dans la baignoire remplie d'eau soufrée où sa maladie le contraint à se plonger. Les deux conversent une dizaine de minutes. Charlotte Corday énumère des noms d'« *ennemis de la République* », que Marat note sous sa dictée. Avant, selon elle, de promettre: « *C'est bon! Dans huit jours ils iront à la guillotine!* »

C'est alors que la jeune Normande sort le poignard caché dans son fichu, et le tue d'un coup qui pénètre sous la clavicule entre la première et la seconde côte. Jugé d'avance, le procès a lieu cinq jours plus tard, le 17 juillet. Il sera des plus brefs. Son interrogatoire par le président du Tribunal révolutionnaire en dit long sur sa fermeté d'âme, qu'elle confirmera ensuite sur l'échafaud (*lire encadré ci-contre*):

— Cet acte a dû vous être suggéré? lui lance le président.
— On exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi-même, lui répond-elle.
— Que haïssez-vous en lui?
— Ses crimes.
— Croyez-vous avoir tué tous les Marat?
— Celui-ci est mort, les autres auront peur peut-être... ●

Jean-Joël Brégeon



Gracchus Babeuf, le premier communiste

Prônant l'“égalité réelle” et la “dictature révolutionnaire”, ce conspirateur, dont Marx s'inspira, a longtemps été enseigné en URSS. Portrait.

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

Gracchus Babeuf, médaillon en bronze signée David d'Angers (musée Carnavalet).

“Plus de propriété individuelle des terres, la terre n'est à personne! Nous voulons la jouissance communale des fruits de la terre: les fruits sont à tout le monde.”

Manifeste des Égaux, 1796

Peuple de France! Pendant quinze siècles tu as vécu esclave et par conséquent malheureux. Depuis six années tu respirez à peine, dans l'attente de l'indépendance, du bonheur et de l'égalité... » Ainsi débute le *Manifeste des Égaux* appelant en 1796, après la victoire des “modérés” de Thermidor, à « l'égalité réelle ou la mort ». Égalité réelle, égalité partout. « Nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons, déclame-t-il. Nous consentons à tout pour elle, à faire table rase pour nous en tenir à elle seule. Périront, s'il le faut, tous les arts pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle! »

S'il a été rédigé par l'auteur du premier calendrier révolutionnaire, Sylvain Maréchal, cet appel porte avant tout la marque de son initiateur, et chef de la conspiration des Égaux, Gracchus Babeuf. Souvent ignoré de la postérité, excepté pour son curieux patronyme d'emprunt — hommage aux Gracques, réformateurs de la Rome antique —, c'est sous le nom de François-Noël Babeuf que naît en 1760 à Saint-Quentin (actuel département des Yvelines) celui qui sera l'un des “modèles” de Karl Marx, Auguste Blanqui, Staline ou Rosa Luxemburg. Le premier à prôner la “dépropriatisation” — mot de son invention. « *Plus de propriété individuelle des terres, poursuit le Manifeste, la terre n'est à personne! Nous réclamons, nous voulons la jouissance communale des fruits de la terre: les fruits sont à tout le monde.* »

En rupture totale avec la société d'Ancien Régime, mais aussi avec la Révolution, jugée trop tiède, Babeuf n'en est pas moins issu d'une famille et d'un milieu tout ce qu'il y a de plus “classique”. Son père, Claude, est employé des fermes royales; sa mère Marie-Catherine, née Ancherel, est aussi discrète que pieuse. Les deux le feront baptiser à la paroisse Saint-Nicaise de

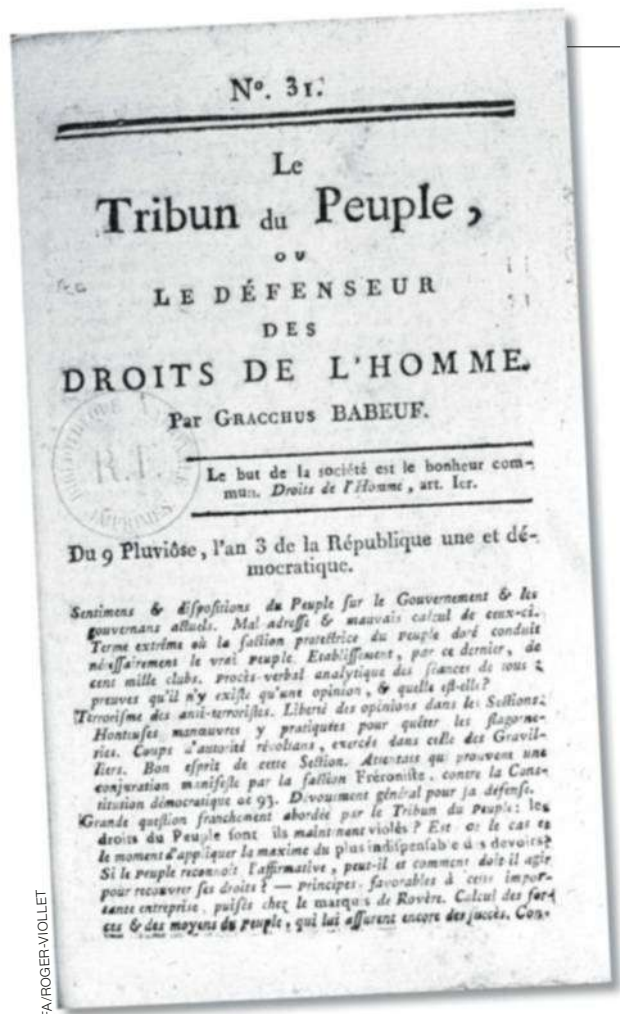
Saint-Quentin. Avant de rompre avec la religion en 1793 — « *Le christianisme et la liberté sont incompatibles* », déclare-t-il alors —, Babœuf lui-même se mariera à l'église, où il fera baptiser quatre de ses cinq enfants. Seul le dernier, Caius Gracchus, né après son ralliement à l'athéisme, sera privée de sacrement. Le précédent, quant à lui, avait été baptisé sous le nom de Jean-Baptiste, en hommage à l'évangéliste du Christ. Extrêmement perturbé, il finira par se suicider en sautant du quatrième étage de son immeuble.

Le futur “ultra” a 29 ans lorsque la Révolution éclate. Après avoir travaillé dans un cabinet de notaire spécialiste du droit... féodal, il est alors un prospère “commissaire à terrier” (le cadastre seigneurial de l'époque) établi à son compte. Mais ce lecteur assidu de Rousseau se montre aussi très tôt sensible aux conditions de vie des plus démunis. C'est de cette injustice sociale, comme on dirait aujourd'hui, que naîtra son engagement d'abolitionniste de la propriété privée. Un combat qu'il mènera — son ancienne profession ayant été supprimée par la Révolution — à la tête de différents journaux, dont *Le Tribun du peuple*, où il appellera sans relâche au renversement d'un système (on ne dit pas encore “capitaliste”) « *à l'aide duquel on parvient à faire* ►

LES “ENRAGÉS” : PLUS ROUGES QUE ROUGES !

Proches de Babeuf et se situant, comme lui, à la gauche des Montagnards, et même de Marat, ils se sont eux-mêmes surnommés “les Enragés”, défendant notamment les pillages, qu'ils qualifient de « *restitution* ». Leur programme: taxation des denrées, réquisition des produits agricoles, taxe sur les riches, condamnation à mort des « *spéculateurs* »

et des « *accapareurs* »... À leur tête, trois hommes: Théophile Leclerc (1771-1804), Jean-François Varlet (1764-1837) et surtout leur meneur, Jacques Roux (1752-1794). Surnommé « *le Curé rouge* », ce dernier, prêtre révoqué plusieurs fois arrêté, finira par se suicider d'un coup de couteau. Espérant, en vain, que son geste déclenche une insurrection. A. F.



Ci-contre : première page du "Tribun du peuple", le journal de Babeuf. Page de droite : Théroigne de Méricourt, une gouache signée Jean-Baptiste Lesueur (musée Carnavalet).

remuer une multitude de bras sans que ceux qui les remuent en retirent le fruit ».

Il n'y a pas que sur son programme de collectivisation (« mise en commun des biens et des travaux », « fermes collectives »...) que Babeuf et son mouvement vont devenir « la première manifestation d'un parti communiste réellement agissant » (Karl Marx, *Écrits militaires*, 1847). Bien qu'élu en 1792 au conseil général de la Somme, l'homme, hostile à tout compromis avec « la fourbe bourgeoisie », prône aussi une « dictature révolutionnaire », ancêtre de la « dictature du prolétariat ». De même, n'envisage-t-il la prise du pouvoir que par l'« insurrection ». Pas par les urnes. Comme le distingue la communiste allemande Rosa Luxemburg (1871-1919), Babeuf est « le premier précurseur des soulèvements révolutionnaires du prolétariat ». Il n'est pas, enfin, jusqu'au mot « communisme » que Babeuf n'ait lancé. C'est, en effet, en se plongeant dans ses écrits que Marx, en 1840, découvrira le terme voisin de « communautisme », finalement délaissé par le révolutionnaire au profit d'« égaux » — destiné à souligner sa différence avec Robespierre, favorable à une simple limitation du droit de propriété, alors que lui défend son abolition. Totale.

Plusieurs fois emprisonné ou contraint à l'exil pour ses écrits (mais aussi pour une sombre histoire de faux en écriture), c'est début 1796 que Babeuf entre dans la clandestinité pour constituer l'équivalent de ce qui sera plus tard la cellule dirigeante du parti bolchevik à l'assaut du régime tsariste: un « *directoire secret de salut public* ». Objectif: la prise du pouvoir. Soutenu par une poignée d'irréductibles, il multiplie tracts et affiches, s'appuyant, pour les écouler, sur un « réseau des Égaux » particulièrement implanté à Paris et dans la plupart des grandes villes de province.

Suppression de la monnaie et des successions

Dans la perspective du « grand soir », un projet de décret instituant une « République égalitaire » est rédigé: « La communauté nationale assure à chacun de ses membres un logement décent, l'habillement, une nourriture suffisante et les secours dans l'art de guérir... » La monnaie et les successions sont supprimées. Autres promesses: une « administration collective de subsistance », des « magasins communs » et une « armée populaire ». Comme l'écrit l'historienne spécialiste des mouvements sociaux Danielle Tartakowsky, « la conspiration des Égaux [...] tend au renversement du régime et à l'instauration d'une dictature révolutionnaire chargée d'assurer la refonte de la société et la mise en place d'institutions nouvelles après la prise du pouvoir ». Une définition qui correspond, au mot près, à celle que l'on pourrait faire du PC au moment de sa création...

Lénine et ses successeurs ne s'y sont, du reste, pas trompés: deuxième révolutionnaire le plus célèbre après Robespierre au temps de l'URSS, Babeuf sera enseigné dans les écoles soviétiques. Sa fin tragique ajoutant, sans doute, à la « légende rouge » du personnage. Il est arrêté avec 62 de ses complices le 10 mai 1796, et deux complots visant à le faire évader échouent. Puis il est condamné à mort, en compagnie d'un autre conjuré (56 seront acquittés et 7 déportés), par la Haute Cour de Vendôme (Loir-et-Cher) le 26 mai 1797. Son corps est ensuite enterré nuitamment dans la fosse commune de la ville. C'est son ami Turreau, l'un des bourreaux de la Vendée, qui adoptera ses enfants. ●

Arnaud Folch

L'amazone rouge

Pionnière du "féminisme", Théroigne de Méricourt a participé à de nombreux massacres. Avant de sombrer dans la folie.

Impossible de la rater. Au moins autant que ses harangues enflammées, c'est son costume d'amazone, parfois surmonté d'un gigantesque feutre à panache, qui, à l'époque, l'a rendue célèbre: longue jupe de couleur vive à taille serrée et corsage étroit. Avec, fichés dans la ceinture, deux pistolets et un couteau!

Loin, très loin, de ses exaltations futures, c'est dans une paisible famille de paysans aisés de Mercourt (Ardenne belge) que naît en 1762, sous le nom d'Anne-Josèphe Terwagne, celle qui sera surnommée "l'Amazone rouge". Passé à la postérité, son sobriquet de Théroigne de Méricourt a été inventé par les feuilles royalistes. Par bravade, elle finira par l'adopter.

Avant cela, et son arrivée à Paris en 1789, c'est à une vie de courtisane qu'elle semblait se destiner. Entrée à 15 ans comme demoiselle de compagnie chez une dame d'Anvers, la jeune Anne-Josèphe succombe au charme d'un officier anglais. Le premier d'une impressionnante série d'amants, qui la verra notamment, voyageant dans toute l'Europe, au bras d'un vieux marquis, d'un ténor et même d'un célèbre... castrat. Disposant d'une certaine fortune lorsqu'éclate la Révolution, elle se transforme aussitôt en *passionaria*, assistant sans cesse aux débats de la Convention et tenant salon chez elle, où se pressent nombre de Jacobins: Desmoulins, Brissot, Barnave, Pétion...

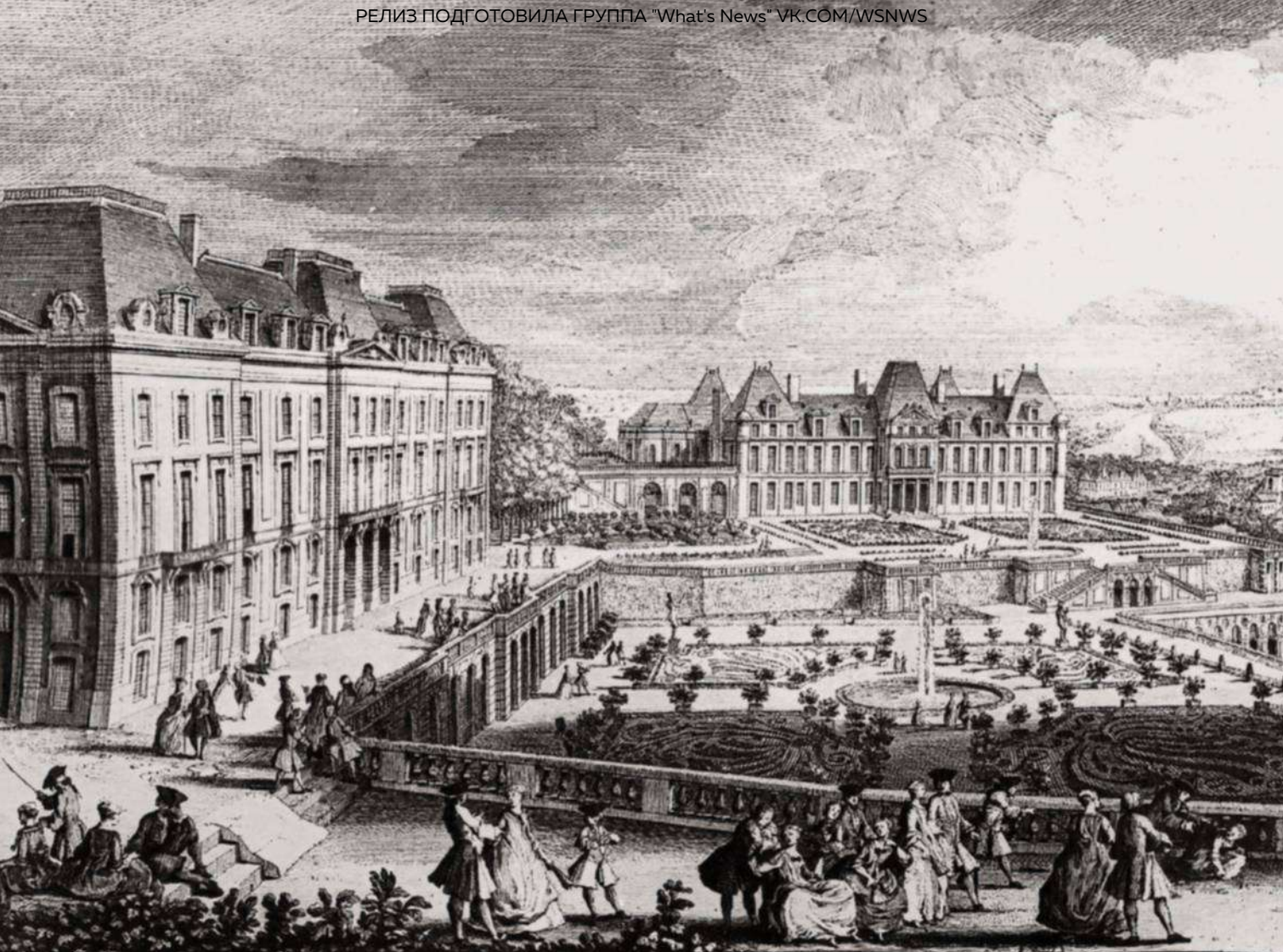
Outre sa participation à plusieurs massacres collectifs, dont celui des Tuileries et du journaliste contre-révolutionnaire François Suleau (tous deux en 1792), cette "féministe" avant l'heure réclame le port d'armes et surtout "l'égalité civique" pour le beau sexe: « *Il est temps que les femmes sortent de leur honteuse nullité, où l'ignorance, l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis longtemps!* », s'exclame-t-elle. Au sein du nouveau pouvoir, refusant d'accorder le droit de vote aux femmes, l'agitatrice agace. « *Les hommes aiment mieux, en rentrant de leur travail, trouver leur ménage en ordre que voir revenir leur femme d'une assemblée* »,

commente le général révolutionnaire Santerre.

Mais nombre de femmes n'apprécient pas non plus son style et ses prises de position. En mai 1793, un groupe de "tricoteuses", soutiens de Robespierre, s'empare de Théroigne de Méricourt devant la Convention.

La dénude. Puis la fesse en public. Elle ne se remettra pas de cette humiliation — symbole, par ailleurs, de son incapacité à mobiliser les femmes. Déjà lourdement altérée en raison du traitement au mercure d'une vieille maladie vénérienne, sa santé mentale ne va alors cesser de décliner. Au point que, un an plus tard, son frère se décide à la faire interner. Devenue l'objet d'études psychiatriques, elle restera enfermée jusqu'à sa mort en 1817. ● A. F.





Tanneries de peau humaine, enquête sur un tabou français

Contesté par les défenseurs de la Révolution, le commerce de peaux et de graisse humaines fut une réalité, marginale mais attestée. Âmes sensibles s'abstenir.

On tanne à Meudon la peau humaine. La peau qui provient d'hommes est d'une consistance et d'une bonté supérieure à celle du chamois. Celle des sujets féminins est plus souple mais elle présente moins de solidité. Signé par Saint-Just en personne dans son rapport du 14 août 1793 à la Commission des moyens extraordinaires, ce témoignage, le plus connu sur cette atroce pratique, a été notamment exhumé par l'historien Émile Gabory dans son livre

La Révolution et la Vendée (Perrin, 1925). Philippe de Villiers publie aussi le texte en annexe de son *Roman de Charette* (Albin Michel, 2012).

Totalement ignoré de l'historiographie officielle, ce rapport est loin d'être le seul attestant de la fabrication et du port de vêtements en peau humaine, provenant des corps dépecés d'"ennemis de la Révolution" au préalable fusillés ou décapités. Si ces faits n'ont jamais été généralisés, ils sont en effet confirmés par de nombreux autres témoignages, dont l'un,

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

Le château de Meudon. Aujourd'hui détruit, il a abrité sous la Révolution des expériences de fabrication de vêtements en peau humaine (1733, gravure sur cuivre de Jacques Rigaud).



AKG-IMAGES

celui du député conventionnel de la Meuse Jean-Baptiste Harmand (1751-1816), met aussi directement en cause Saint-Just. Voilà ce qu'il écrit dans son livre *Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution*, publié en 1820 : « Une demoiselle jeune, grande et bien faite, s'était refusée aux recherches de Saint-Just; il la fit conduire à l'échafaud. Après l'exécution, il voulut qu'on lui présentât le cadavre et que

la peau fût levée. Quand ces odieux outrages furent commis, il la fit préparer par un chamoiseur et la porta en culotte. Je tiens ce fait révoltant de celui-là même qui a été chargé de tous les préparatifs et qui a satisfait le monstre. »

“Ce cuir est, paraît-il, très difficile à dégraisser...”

Cette pratique barbare n'a pas été inventée par le pouvoir révolutionnaire. On en retrouve trace dans certaines lointaines périodes. Selon un numéro de la “revue médico-littéraire” *Le Courrier d'Épidaure* paru en 1934, elle fut ainsi utilisée par le roi de Perse Saport I^{er} qui, après avoir capturé l'empereur romain Valérien, « ordonna qu'il fût écorché, puis que sa peau, teinte en rouge, fût suspendue dans le temple » (260 après Jésus Christ). Plus récemment, en France, le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Jean-Christophe Valmont de Bomare (1775) s'est aussi attaché à lister « les procédés à employer pour le tannage de cette peau ». *Idem*, selon la même revue, dans... le *Manuel du tanneur* (par Chicoineau, collection des Manuels Roret), affirmant que « ce cuir est, paraît-il, très difficile à dégraisser; il n'offre rien de particulièrement remarquable et ressemble à de la peau de porc, ce qui n'a rien de flatteur ». Jamais, pourtant, de telles expériences ne furent conduites à aussi grande échelle que sous la Révolution.

Aujourd'hui détruit, le château de Meudon (actuel département des Hauts-de-Seine), installé sur les hauteurs de la ville, jouissait, dès l'époque, de la plus terrible des réputations. Selon ses habitants, rapporte *Le Courrier d'Épidaure*, « chaque nuit, l'on ►

CONSTITUTION DE 1793 EN PEAU “IMITATION VEAU FAUVE”

Toujours exposé au musée Carnavalet, à Paris, un exemplaire de la Constitution du 24 juin 1793 a été relié en peau humaine. Le juge d'instruction Adolphe Guillot y fait, entre autres, référence dans son livre *Paris qui souffre. La basse geôle du Grand-Châtelet et les morgues modernes* (1887) : « On ne s'étonnera pas, écrit-il, que, pendant la Terreur, on ait avec la peau humaine, qu'on pouvait se procurer à très bon compte, relié des ouvrages patriotiques et notamment une édition de la Constitution [...]. Un petit morceau de la reliure a été remis au docteur Robin,

professeur à la faculté de médecine; il y a constaté tous les signes constitutifs de la peau humaine. » Précision apportée par l'ex-préfet de l'Allier et conseiller municipal de Paris Louis Combes (1822-1881) : cette Constitution a été « imprimée à Dijon chez Causse, sur un papier vélin et reliée en peau humaine qui imite le veau fauve » (*Épisodes et curiosités révolutionnaires*, 1872). Un temps propriété du père d'Anatole France, puis du marquis de Turgot, c'est en 1889 que l'ouvrage, « relié avec filets sur les plats et doré sur tranche », a été acheté par le musée Carnavalet. A. F.

**Saint-Just. Accusé d'avoir porté
un pantalon en peau humaine,
le révolutionnaire a lui-même
confirmé en 1793 l'existence
de la tannerie de Meudon (gravure
de Bosselman, Sammlung Archiv
für Kunst und Geschichte,
Berlin, Allemagne).**



SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

entendait le roulement lugubre des chariots couverts, qui voituraient là les troncs humains que l'échafaud de la place de la Révolution envoyait alimenter la tannerie ».

Contemporain de cette période, l'historien Guillaume-Honoré Rocques de Montgaillard (1772-1825) s'en est fait lui aussi l'écho dans son *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825* (publié à titre posthume en 1827) : « On tannait, à Meudon, la peau humaine, et il est sorti de cet affreux atelier des peaux parfaitement préparées. »

Autre témoignage de l'époque, d'autant plus crédible en raison du profil de son auteur : celui de l' élu révolutionnaire Joseph-François-Nicolas Dusaulchoy de Bergemont (1760-1835), journaliste au *Sans-Culotte* et ami de Camille Desmoulins. Dans son livre *Mosaïque historique, littéraire et politique, ou Glanage instructif et divertissant d'anecdotes inédites ou très peu connues, de recherches bibliographiques, de traits curieux, de bons mots et de médisances* (1818), il écrit : « Quel est le peuple d'Europe qui ne prend pas pour une fable l'établissement de la tannerie de peau humaine de Meudon ? On se souvient cependant qu'un homme [un certain Séguin, précise-t-il plus loin, NDLR] vint à la barre de la Convention annoncer un procédé simple et nouveau pour se procurer du cuir en abondance ; que le Comité de salut public lui accorda l'emplacement de Meudon dont les portes furent soigneusement fermées et qu'enfin plusieurs membres de ce comité furent les premiers qui portèrent des bottes faites de cuir humain. »

Et s'il n'y avait eu que Meudon ! Dans son journal, Aimée de Coigny (1769-1820), future muse d'André Chénier, recense « trois tanneries de peaux humaines [qui] ont été identifiées » : Meudon, mais aussi Étampes (actuel département des Yvelines) et surtout « Ponts-de-Cé, près d'Angers ». Plus encore qu'en région parisienne, c'est en effet en Vendée que les témoignages de ces exactions sont les plus nombreux. Tous, ou presque, désignent comme fondateur de cette tannerie des Ponts-de-Cé le chirurgien-major Péquel, du 4^e bataillon (bleu) des Ardennes, lequel « s'est acquis une triste célébrité en dirigeant l'atelier de tannerie de peaux des Vendéens fusillés près d'Angers », comme l'écrit le professeur honoraire de

“Une demoiselle jeune, grande et bien faite, s'était refusée aux recherches de Saint-Just; il la fit conduire à l'échafaud. Après l'exécution il voulut qu'on lui présentât le cadavre et que la peau fût levée. [...] Il la fit préparer par un chamoiseur et la porta en culotte.”

Le député conventionnel de la Meuse Harmand

l'École de médecine de Tours et membre correspondant de l'Académie des sciences Raoul Mercier dans son livre *Le Monde médical dans la guerre de Vendée* (1939), préfacé par le professeur au Collège de France Albert Grenier.

“Les peaux sont déposées chez Prud'homme, manchonnier à Angers”

Le sinistre rôle de Péquel est en particulier attesté par deux témoignages de l'époque. Le premier est celui de Claude-Jean Humeau, agent national de la commune des Ponts-de-Cé, ayant déposé comme témoin le 26 août 1795 devant le tribunal d'Angers (pièce n° 262) contre les membres de l'ancien Comité révolutionnaire d'Angers. Celui-ci affirme avoir personnellement vu Péquel écorcher au bord de la Loire les corps de 32 Vendéens qui venaient d'être fusillés avant qu'il « les fit porter chez Lemonnier, tanneur aux Ponts-Libres [le nom “révolutionnaire” des Ponts-de-Cé, NDLR], pour les tanner ». Ce dernier s'étant refusé à accomplir cette tâche, « les peaux, selon Humeau, sont déposées chez Prud'homme, manchonnier à Angers ». Après quoi, « le tanneur Langlais des Ponts-Libres, ci-devant les Ponts-de-Cé, accepta de tanner ces peaux dont le manchonnier Prudhomme confectionna des pantalons. »

Second témoin contemporain des exactions cité par le Pr Mercier : un berger angevin du nom de Robin ➤



ayant raconté les scènes dont il fut témoin dans sa jeunesse. Scènes qu'il détailla le 31 mai 1852 à Victor Godard-Faultrier, venu enquêter sur place pour les besoins de son livre *Le Champ des martyrs* (1869), qui retranscrit ses propos: « J'avais l'âge de treize à quatorze ans, je puis affirmer avoir vu, sur les bords du fleuve [la Loire, NDLR], les corps des malheureux Vendéens dont les cadavres avaient été écorchés. Ils étaient écorchés à mi-corps parce qu'on coupait la peau au-dessous de la ceinture, puis le long des cuisses jusqu'à la cheville, de manière qu'après son enlève-

ment le pantalon se trouvait en partie formé [...]. Il ne restait plus qu'à tanner et à coudre. »

En 1829, la comtesse de La Bouère s'est elle aussi déplacée en Vendée afin de rencontrer d'éventuels témoins de ces abominations dans le cadre de la rédaction de ses *Mémoires (Souvenirs de la comtesse de La Bouère, la guerre de Vendée, 1793-1796: Mémoires inédits*, Plon, 1890). Rencontré près de La Flèche, un ancien soldat des armées bleues lui confirme, sans le moindre remord, avoir lui-même « *écorché des brigands pour en faire tanner la peau* ». Pendant

“DIX BARILS DE GRAISSE HUMAINE”

Dans son livre *Souvenirs de la comtesse de La Bouère, la guerre de Vendée, 1793-1796: Mémoires inédits* (Plon, 1890), cette dernière raconte avoir reçu le témoignage, sur place, d'un ancien soldat bleu poussé à la confidence par son ex-logeur: « *Ce cannibale, sans se faire prier, dit que "le 6 avril 1794, il avait fait fondre cent cinquante femmes pour avoir leur graisse".* » « *Nous faisons des trous en terre pour placer des chaudières afin de recevoir ce qui tombait,* lui dit-il, *nous avons mis des barres de fer dessus, et puis les femmes dessus, puis au-dessus encore était le feu.* » « *Vous voulez dire dessous?* »,

le corrigé alors son ex-proprétaire. Sa réponse: « *Non, cela n'aurait pas bien été fait; le feu était dessus...* » La comtesse ne parvenant à y croire, l'homme précise: « *Deux de mes camarades étaient avec moi pour cette affaire. J'en envoyai dix barils à Nantes; c'était comme de la graisse de momie: elle servait pour les hôpitaux.* » S'étant déroulé à Clisson (actuelle Loire-Atlantique), l'épisode est en particulier confirmé par le “populicide” Carrier en personne, notant dans son registre que « *cette opération économique produisait une graisse mille fois plus agréable que le saindoux* ». A. F.

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

**“Un petit souper, à la parisienne.
Gravure satirique de James Gillray,
publiée en septembre 1792 à Londres,
British Museum.**

cette discussion, un autre homme « *de moyenne taille, d'environ trente ans, qui avait l'air d'un ouvrier maçon ou de quelque autre métier, s'approcha de nous pour l'écouter, comme étant de sa connaissance* ». L'ancien soldat s'étant éloigné un instant, le nouveau venu (qui se révélera être son ex-logeur) lui confirmera ses dires, ajoutant que le vieil homme, qui le reconnaîtra devant la comtesse, avait aussi fait « *fondre des femmes* » pour en faire de l'huile; une pratique elle aussi attestée sous la Révolution (*lire encadré page de gauche*).

“Plusieurs députés en portèrent des culottes”

Outre Saint-Just, déjà cité, d'autres sommités révolutionnaires sont accusées de s'être affublées de ces sinistres peaux. Selon l'historien Jacques Crétineau-Joly (1803-1875), auteur d'*Histoire de la Vendée militaire* (1865), le général Beysser (1753-1794) en fut l'un des précurseurs: « *Dans ces jours de sanglante folie, écrit-il, il avait osé être le premier à porter, au milieu des combats et des revues, un pantalon fait avec la peau préparée et tannée des Vendéens qu'on écorchait après la bataille. C'était un trophée dont il tirait vanité, une mode horrible qu'il avait rendue populaire.* » L'officier bleu est encore cité, avec d'autres, par le professeur Mercier dans *le Monde médical dans la guerre de Vendée*: « *Les généraux républicains Beysser et Moulin sont accusés d'avoir porté un pantalon de peau humaine et un chirurgien de Moulins s'est vanté d'en posséder un.* »

Paris n'est pas épargné par cette sinistre “mode”: « *À la fête de l'Être suprême, relate Aimée de Coigny dans son Journal, plusieurs députés en portèrent des culottes.* » Déjà cité, Rocques de Montgaillard assure que le régicide Philippe Égalité en faisait partie: « *Le duc d'Orléans, écrit-il, avait un pantalon de peau humaine.* » Officier de la Légion d'honneur, le célèbre écrivain et dramaturge Paul Lacroix, dit “le Bibliophile Jacob” (1806-1884), témoignera lui aussi avoir rencontré dans la capitale deux anciens révolutionnaires, un nommé Souterre et un architecte, l'ayant assuré « *avoir porté une culotte de peau humaine* » alors qu'ils étaient à l'armée. Le second précisant même que ce « *vêtement* » était confectionné dans une peau « *fort bien tannée, fort souple et fort convenable* »...

LA PEAU HUMAINE DU MUSÉUM DE NANTES

Preuve supplémentaire que la pratique des tanneries de peau humaine a bien existé sous la Révolution: celle longtemps exposée au Muséum d'histoire naturelle de Nantes (*photo*). Retirée de sa vitrine, cette “relique” est toujours conservée dans les réserves de l'établissement. Il ne

s'agit cependant pas des restes d'un Blanc mais d'un Bleu, tué au combat à Nantes, en juin 1793. Celui-ci avait légué sa peau à la “patrie” pour en faire un tambour. Ce qui fut fait, sur ordre de ses chefs, dans une tannerie de la région. Mais son épaisseur insuffisante ne convint finalement pas à un tel usage... A. F.



Nombre d'autres mémorialistes aux témoignages incontestables ont de même rapporté l'existence de tanneries et d'usage de peau humaine, tels Georges Duval (1772-1853) dans *Souvenirs de la Terreur*, Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac (1806-1880) dans *Histoire des girondins et des massacres de Septembre*, Louis-Marie Prud'homme (1752-1830) dans *l'Histoire impartiale des révolutions de France* ou Auguste Danican (1763-1815) dans *les Brigands démasqués*. Les actuels historiens Reynald Secher et Jean Sévillia les attestent aussi. Entre autres. Quoique marginaux, les faits sont incontestés.

Lorsque le sujet, évidemment tabou, est abordé, seuls quelques historiens persistent à le nier dans sa globalité. Ainsi de l'actuel directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française au CNRS, Jean-Clément Martin: « *Il y a bien eu 32 écorchements, mais il n'y a pas eu de “tannerie industrielle” à Meudon, assure-t-il, et surtout ce genre de pratiques, courant en définitive depuis l'Antiquité et bien connu au XVIII^e siècle, n'a pas été de mise sous la Révolution.* Et de poursuivre: *L'amalgame “Révolution = tannage des peaux humaines” est une invention polémique. En aucun cas le tannage des peaux humaines lors des épisodes de la Révolution française n'est lié à des décisions politiques.* » Ce que personne ne dit. Martin, il est vrai, est partie prenante: l'historien est en effet membre de la... Société des études robespierristes. Ses propos le confirment cependant en creux: de sordides expériences ont bien eu lieu. Parfois cautionnées, ou au moins tolérées, par le pouvoir. Devant l'ignominie de telles pratiques, on comprend que les toujours zélés de la Révolution préférèrent, à leur tour, détourner le regard. ●

Arnaud Folch

SOUS L'EMPRISE DE LA TERREUR

Contre-Révolution, les écrivains combattants

Témoins de la Révolution, ils furent les premiers à s'y opposer par leurs livres et leurs travaux. Faisant naître une école de pensée qui continue d'irriguer jusqu'à aujourd'hui.

Par Jérôme Besnard

Dès ses premiers mois d'existence, la Révolution a suscité l'opposition intellectuelle d'écrivains, de journalistes et de poètes français ou étrangers. Nulle ambition de dresser ici un tableau complet de ses près de deux cent trente ans d'existence. Notre propos se limitera à une présentation des principaux écrivains qui, nés au XVIII^e siècle et confrontés à l'irruption de la Révolution en France et en Europe, en entreprirent la critique et le procès. Certains, nous le verrons, n'étaient pas insensibles aux idées des Lumières dans leur jeunesse. C'est la brutale réalité du jacobinisme et de la Terreur qui, les confrontant au réel, fit d'eux les chantres d'une réaction politique et littéraire à la tourmente révolutionnaire.

BURKE, LE LIBÉRAL CONSERVATEUR



Plus connu dans le monde anglo-saxon contemporain, où il passe à juste titre pour l'un des grands ancêtres de la révolution conservatrice américaine, Edmund Burke est né en 1729 à Dublin, en Irlande, dans une famille anglicane (sa mère et sa sœur étant catholiques). Il étudie le droit au Trinity College de sa ville natale avant de devenir avocat à Londres. En 1757, la parution de sa *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du Sublime et du Beau* attire l'attention de Diderot et de Kant. Persuadé que « pour triompher le mal n'a

besoin que de l'inaction des gens de bien », il devient l'un des responsables du parti whig, les libéraux anglais, opposés aux conservateurs toriens. Burke s'oppose dès 1790 aux principes de la Révolution au travers d'un livre demeuré célèbre, *Réflexions sur la Révolution de France*.

Du fait de son acuité, cette approche libérale conservatrice du phénomène va connaître un immense succès. Dans son ouvrage, Burke entend démontrer que la Révolution française est radicalement différente des révolutions anglaise (1688) et américaine (1775). Défenseur des hiérarchies et des sociétés naturelles, il rejette notamment le "rousseauisme". Il meurt en 1797 dans sa propriété située à proximité de Londres. En France sa pensée marquera notamment celle d'Hippolyte Taine, philosophe conservateur des débuts de la III^e République, auteur des *Origines de la France contemporaine*. ➤

“Le tonnerre a grondé dans les provinces, la populace a élevé ses haches, agité ses tisons; la capitale a eu ses mouvements tumultueux; sous le meilleur des rois, l'horreur du despotisme et de la tyrannie a partout fait entendre les cris de la sédition.”

Abbé Augustin Barruel (le Patriote véridique ou Discours sur les vraies causes de la révolution actuelle)

Edmund Burke (National Gallery of Ireland, Dublin). Il s'opposera dès novembre 1790 au nouveau pouvoir à travers son plus célèbre livre : "Réflexions sur la Révolution de France".

HERITAGE IMAGES / FINE ART IMAGES / AKG-IMAGES

PAROLES D'ÉCRIVAINS CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES

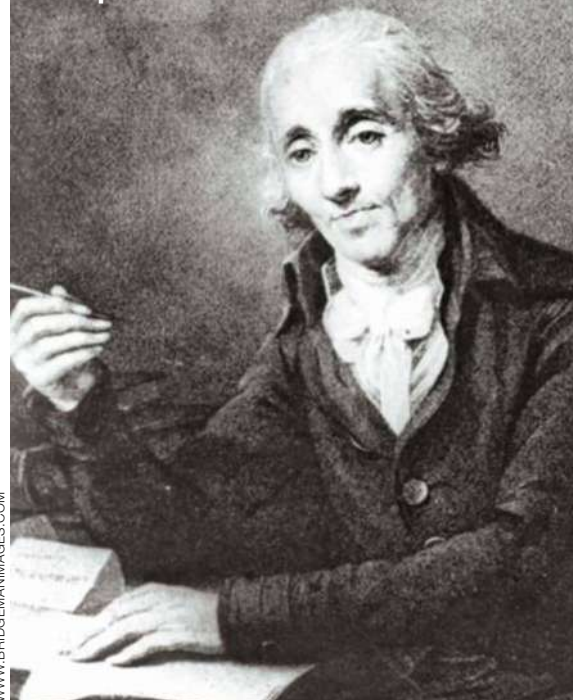
- **Brigandage** « Osons le dire: une révolution n'est jamais qu'une entreprise de brigandage, inaugurée par des naïfs, poursuivie par des intrigants, et consommée par des scélérats » (Paul Bourget).
- **Crimes** « Des sottises faites par des gens habiles; des extravagances dites par des gens d'esprit; des crimes commis par d'honnêtes gens... voilà les révolutions » (Louis de Bonald, *Pensées sur divers sujets*, 1817).
- **Destruction** « La Révolution a détruit le sens du sacré dans l'exercice du pouvoir en tranchant, par un vote funeste, le principe de continuité » (Maurice Druon, contribution à *La Monarchie aujourd'hui*, 1988).
- **Fanatiques** « Les révolutions produisent des hommes d'action, des fanatiques munis d'ocillères, des génies bornés » (Boris Pasternak, *le Docteur Jivago*, 1957).
- **Haine** « Messieurs, tout le monde hait la révolution de haut en bas, mais de bas en haut, j'en doute... En effet un bourgeois trouvera très impertinent qu'un valet veuille être son égal; mais si les novateurs viennent lui dire qu'il est l'égal d'un noble, il ne les trouvera plus si ridicules » (Joseph de Maistre, *Mémoires politiques*, 1858).
- **Malheur** « Une révolution n'est que la faute de quelques-uns et le malheur de tous » (Louis de Bonald, *Pensées sur divers sujets*, 1817).
- **Opium** « Ce n'est pas la religion, c'est la révolution qui est l'opium du peuple » (Simone Weil).
- **Pique** « La Révolution m'aurait entraîné, si elle n'eût débuté par des crimes: je vis la première tête portée au bout d'une pique et je reculai. » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*).
- **Satanique** « Il y a dans la Révolution française un caractère satanique qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra » (Joseph de Maistre, *Considération sur la France*, 1796).
- **Servitude** « Les révolutions n'ont généralement pour résultat immédiat qu'un déplacement de servitude » (Gustave Le Bon, *Aphorismes du temps présent*, 1913).

MALLET DU PAN, LE MONARCHISTE CONSTITUTIONNEL



Intellectuel protestant méconnu, Jacques Mallet du Pan est né en 1749 à Céligny, dans le canton de Genève. D'origine normande, sa famille est calviniste et son père exerce les fonctions de pasteur. Après s'être formé intellectuellement dans l'entourage de Voltaire, Mallet du Pan s'établit en 1783 à Paris comme journaliste politique au *Mercure de France* où il plaide, avant même la Révolution, en faveur d'une monarchie constitutionnelle en France. En 1789, il se range dans le camp des "monarchiens" qui, autour de l'avocat Jean-Joseph Mounier, reprennent cette idée nouvelle en France de monarchie constitutionnelle seule capable de s'opposer à l'accélération révolutionnaire. Hostile à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il est apprécié par Louis XVI, qui le charge d'une mission en Allemagne. Mallet du Pan quitte la France en mai 1792 et rédige le *Manifeste de Brunswick* (25 juillet 1792), proclamation adressée au peuple de Paris qui sera la cause directe de l'attaque du 10 août 1792 contre les Tuileries, résidence parisienne de la famille royale. L'année suivante, il publie ses *Considérations sur la nature de la révolution de France*. Exilé, réfugié en Suisse puis en Angleterre, il y meurt en 1800.

Jacques Mallet du Pan



WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM



Rivarol dessiné
par James S. Heath
(collection privée).
Pour lui, "l'imprimerie
est l'artillerie de la pensée".

THE PICTURE ART COLLECTION / ALAMY STOCK PHOTO

RIVAROL, LE PAMPHLÉTAIRE RÉACTIONNAIRE



Fils d'un modeste aubergiste d'origine piémontaise, Antoine de Rivarol naît en 1753 à Bagnols-sur-Cèze (Gard). Il devient célèbre en 1784 dans le monde intellectuel européen pour son *Discours sur l'universalité de la langue française*, couronné par l'Académie de Berlin, qui lui valut l'estime du roi de Prusse Frédéric II. Farouche adversaire de la Révolution française, foncièrement monarchiste, Rivarol manifeste ses talents de pamphlétaire dès 1789, sans pour autant ménager l'attitude du roi et des aristocrates, dans *Les Actes des apôtres* (1789-1791) et le *Journal politique national* (1789-

1790) — tous deux réédités aux éditions du Rocher (1989) —, auxquels collabore activement celui pour qui « *l'imprimerie est l'artillerie de la pensée* ». Peu avant de mourir, Edmund Burke lui prédit que la postérité mettrait un jour son œuvre « *à côté des Annales de Tacite* ».

Caustique, corrosif, fulminant, le style enlevé de Rivarol a conservé jusqu'à nos jours de nombreux admirateurs, tels les écrivains Willy de Spens, éditeur enthousiaste de ses textes politiques, Jean Dutourd — qui affirme: « *Ce que les historiens ne pardonneront jamais à Rivarol, sans doute, en dépit des preuves réitérées qu'il donne de sa clairvoyance, c'est son irrespect* » — et bien sûr Ernst Jünger, son traducteur en allemand. Rivarol émigre en 10 juin 1792 pour ne plus revenir. Il meurt en 1801 à Berlin. ►



Joseph de Maistre

DE MAISTRE, LE PROVIDENTIALISTE

Avec Joseph de Maistre, on touche au modèle du penseur contre-révolutionnaire. Il est né dans une famille de magistrats en 1753 à Chambéry, en Savoie, alors rattachée au royaume de Sardaigne. Élève des Jésuites, franc-maçon, il suit la tradition familiale et entre en 1788 au sénat de Savoie, cour suprême de la province. En 1792, après l'invasion de la Savoie par les Français, il doit se réfugier à Turin, Aoste, puis Lausanne. C'est là qu'il rédige ses *Considérations sur la France* (1796), dont la portée sera considérable au sein des élites réactionnaires du XIX^e siècle. Dans une phrase fondatrice, résonnant encore aujourd'hui à nombre d'oreilles royalistes, il y énonce: « *Le rétablissement de la monarchie, qu'on appelle contre-révolution, ne sera point une révolution contraire, mais le contraire de la Révolution.* »

En 1802, le roi Victor-Emmanuel de Sardaigne, son suzerain, le nomme ministre plénipotentiaire (ambassadeur) auprès du tsar Alexandre à Saint-Petersbourg, où il réside jusqu'en 1816. Devenu ministre d'État de Sardaigne, il meurt à Turin, capitale du royaume, en 1821. Deux ans plus tôt, dans cette même ville, il avait publié *Du pape*, ouvrage ultramontain. Au lendemain

de sa mort paraîtront ses célèbres *Soirées de Saint-Petersbourg*. Dans son œuvre foisonnante, Maistre a posé les principaux fondements théoriques de la contre-révolution. Il pose au centre de l'histoire l'action de la Providence (on parle donc à son sujet de pensée providentialiste). Il défend aussi l'origine divine de la souveraineté: « *Nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple, qui nous retient sans nous asservir* », écrit-il. Cette pensée influencera entre autres Balzac, Baudelaire et Cioran. Le philosophe George Steiner le classe, aux côtés de Martin Heidegger et de Pierre Boutang, comme l'un des défenseurs majeurs de la "logocratie" — l'origine extra-humaine (divine) du langage. « *Maistre garde l'impérissable mérite d'avoir regardé sans ciller le sphinx meurtrier, la Révolution, et de l'avoir assez haïe pour chercher à la comprendre* », estime quant à lui l'autre grand philosophe Pierre Manent.

BONALD, LE CONSERVATEUR SOCIAL

Né sous Louis XV, en 1754 à Millau (Aveyron), le vicomte Louis de Bonald mourra en 1840 dans cette même ville, dont il fut maire, sous le règne de Louis-Philippe. C'est dire s'il put au cours de sa longue existence méditer sur les évolutions de la société française. Considéré comme l'un des pères du conservatisme social, il émigre dès 1791 en Allemagne, à Heidelberg, où il se plonge dans les œuvres de Tacite, Bossuet et Montesquieu. Il ne reviendra en France qu'en 1797.

C'est donc en exil qu'il publie son plus célèbre ouvrage, *Théorie du pouvoir politique et religieux* (1796). Bonaparte lui-même le lit avec intérêt à son retour d'Égypte. Bonald y affirme la prédominance de la société, qu'elle soit religieuse ou politique, sur l'individu, idée-force de la pensée contre-révolutionnaire: « *Dieu commande à l'homme de pardonner, mais en prescrivant à la société de punir.* » Il est l'auteur du célèbre aphorisme: « *Ce ne sont point les hommes qui mènent la révo-*



Louis de Bonald

**“Quand je ne dors pas, je rêve,
et quand je suis las de rêver
je broie du noir sur du papier,
puis je lis, et le plus souvent
je rejette tout ce que ma plume
a vomi. La maudite révolution
de France m’occupe toute la journée.”**

Giacomo Casanova (lettre à la princesse Clary, 1794)

*lution, c’est la révolution qui emploie les hommes »
(Considérations sur la France, 1796).*

Après le retour de Louis XVIII au pouvoir, Louis de Bonald est élu député de l’Aveyron et membre de l’Académie française. Nommé pair de France (sénateur à vie) par Charles X, il abandonnera la politique active, comme beaucoup de légitimistes, après la révolution de 1830.

Bonald a entretenu une correspondance suivie avec Joseph de Maistre jusqu’à la mort de ce dernier. Opposé à l’individualisme des Lumières, défenseur de la famille traditionnelle et très hostile au divorce, Bonald formule l’une des premières réfutations solides du Contrat social de Rousseau. Dans le sillage de Bossuet, il s’affirme en défenseur de la monarchie dite “de droit divin”, une conception assez récente puisqu’elle ne voit le jour qu’au XVII^e siècle avec l’objectif de mieux asseoir le pouvoir royal. Pour Bonald, la Révolution française est avant tout une insurrection antichrétienne, dont il s’applique, dans ses ouvrages, à déterminer les causes morales. Au sein de la pensée contre-révolutionnaire, le vicomte de Bonald jette les fondements de la fonction gouvernementale. Pour lui, c’est l’addition de la “constitution politique” et de la “constitution religieuse” qui forme la “société civile”. ●

CHÉNIER, LE POÈTE GUILLOTINÉ

Délicat poète, André Chénier est né en 1762 à Constantinople, alors capitale de l’Empire ottoman, d’un père français et d’une mère gréco-catholique, comme il le rappellera dans des vers restés célèbres : « *Salut Thrace, ma mère, et la mère d’Orphée, / Galata que mes yeux désiraient dès longtemps! / Car c’est là qu’une Grecque en son jeune printemps, / Belle, au lit d’un époux nourrisson de la France, / Me fit naître français dans le sein de Byzance.* » Étudiant à partir de 1773 au collège de Navarre, situé sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris, Chénier devient un lecteur enthousiaste de Voltaire et de Condillac. Préférant la mythologie à l’Évangile, il est vite gagné aux idées nouvelles. Son goût des voyages l’entraîne en Suisse, en Italie et en Angleterre. Rentré en France en 1790, rallié au parti constitutionnel défendant Louis XVI, il collabore à partir de 1791 au *Journal de Paris* qui dénonce dès 1792, bien avant la Terreur, les exactions des Jacobins. Participant aux complots politiques destinés à sauver la tête du roi, il célèbre en vers Charlotte Corday après l’assassinat de Marat : « *Seule, tu fus un homme, et vengeas les humains!* » Il est arrêté à Paris le 7 mars 1794, incarcéré à la Conciergerie, puis condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire — Fouquier-Tinville lui assénant au passage que « *la République n’a pas besoin de poètes!* » —, il est guillotiné en juillet de la même année. Il n’avait pas 32 ans. Cette fin tragique explique en grande partie l’attention portée à son œuvre par la droite contre-révolutionnaire française. Pour Charles Maurras, qui lui consacra une étude enthousiaste, l’âme de Chénier recèle un « *double bienfait* » qu’il résume ainsi : « *Le sens de l’héritage qui civilise et l’horreur des révolutions qui ramènent aux barbaries.* » Pour Robert Brasillach, 35 ans, emprisonné à Fresnes dans l’attente de son exécution en 1945, Chénier devient un frère aîné sous les chaînes : de tous les poètes, écrit-il, Chénier a le destin « *le plus émouvant* ». J. B.



André Chénier.



La Vendée, héroïque et martyr

Une décennie de guerre, deux siècles et demi de larmes...

La première tentative d'extermination
d'un peuple en Europe. Bravoure et sacrifice
contre "colonnes infernales".



"Scène de la guerre de Vendée"
(École française du XIX^e siècle,
musée d'Art et d'Histoire, Cholet).

HÉROÏQUE ET MARTYRE

Page de droite : extraits de la BD
"Vendée", de Reynald Secher
(textes) et René Le Honzec (dessins)
(Reynald Secher Éditions, 1994).
Idem pour les pages 94, 96 et 97.

Vendée, histoire d'un génocide

En 1793, la Révolution a voulu transformer le territoire en "cimetière national". Retour sur un déferlement d'exactions ayant coûté la vie à près de 120 000 Vendéens. Y compris femmes et enfants.

Par Reynald Secher, illustrations de René Le Honzec

C'est, officiellement, pour des raisons militaires qu'est proposé pour la première fois par le ministre Barère, en juillet 1793, « *un plan de destruction totale* » du territoire martyr. « *Détruisez la Vendée!* s'écrie-t-il. *Voilà le charbon politique qui dévore le cœur de la République française; c'est là qu'il faut frapper [...] il faut désoler jusqu'à leur patience!* »

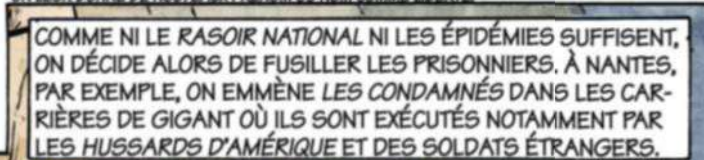
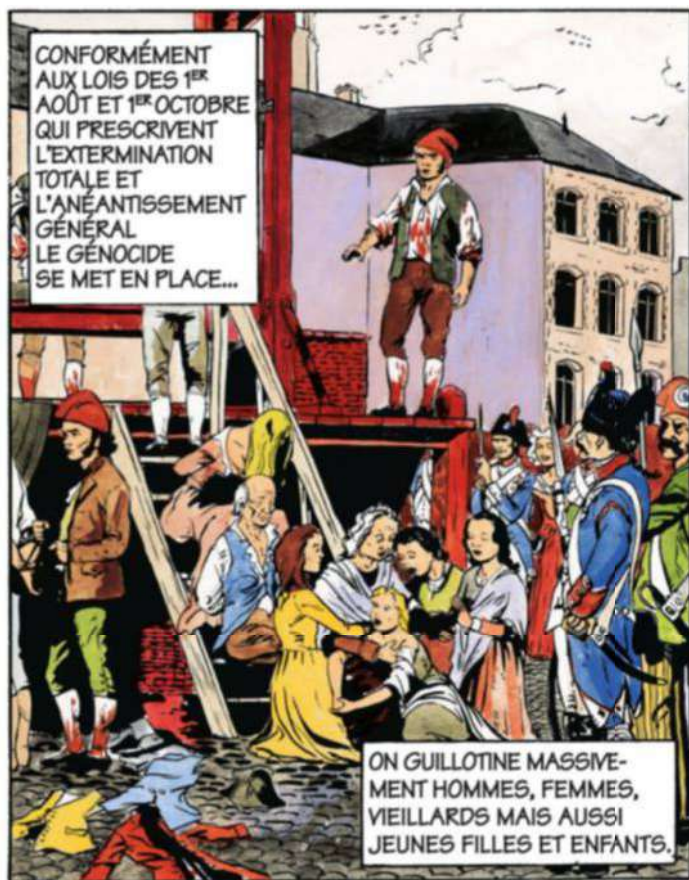


L'origine de ce déferlement de haine est cependant ailleurs : dans la liberté au sens large, dont celle de croire, que réclament les Vendéens face à un pouvoir central qui la leur refuse. Le dernier recours local devient alors la résistance armée, selon les principes de saint Thomas d'Aquin. Élément déclencheur de cette révolte : la conscription de mars 1793, décrétée après la succession de défaites enregistrées par la France depuis sa déclaration de guerre du 20 avril 1792, visant à exporter la Révolution, contre le roi de Bohême et de Hongrie (*lire page 62*). Pour faire face à ces défaites, et à l'invasion, décision est prise de lever 300 000 hommes. Chargées de la sélection des conscrits, les municipalités

retiennent de préférence les opposants locaux. Dès lors, les Vendéens n'ont plus qu'un choix : entrer en rébellion.

Soulèvement de l'armée catholique et royale

En quelques jours, ceux-ci vont faire disparaître l'ordre conventionnel établi. Ils détruisent ses symboles : drapeaux, tambours, registres d'état civil, etc., et rétablissent les structures anciennes, notamment la fabrique. Les nouveaux chefs sont élus à main levée. Le pouvoir exécutif est confié à des capitaines de paroisse. S'ils veulent vaincre, les Vendéens le savent, ils doivent s'imposer un minimum de structures. En conséquence, ils s'organisent à partir de trois grands groupes : le premier, constitué par la partie non combattante de la population, entretient les sols et maintient l'élevage ; les deux autres concernent les hommes en âge de porter les armes, lesquels sont chargés soit de la défense du territoire paroissial, notamment à partir des moulins, postes d'observation et de transmission idéaux, soit de se joindre à l'armée catholique et royale. ➤



*POUR ELIX MÊME OU POUR LES VENDRE.

PRESSE/REYNALD SECHER EDITIONS

117 000

C'est le nombre total de morts enregistré en Vendée sur ses 815 000 habitants de l'époque. Soit 14 % de la population (40 % pour la ville de Cholet!).

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

Page de droite : vitraux commémoratifs du massacre des Lucs-sur-Boulogne (chapelle du Petit-Luc, les Lucs-sur-Boulogne, Vendée).

PRESSE/REYNALD SECHER ÉDITIONS



Cette armée, dont les effectifs sont difficiles à évaluer, se décompose en permanents et non permanents. En août 1793, se trouve à sa tête un état-major, le Conseil supérieur, composé d'un général en chef, d'un commandant en second, de généraux, de divisionnaires, de seconds chefs divisionnaires et de majors généraux. Chacun d'entre eux étant affecté à des tâches très précises: casernement, armement, impression... La troupe, du moins dans un premier temps, est elle-même composée de trois grands ensembles: l'armée de la Loire, de Bonchamps, l'armée du Centre, de d'Elbée et celle du Marais, de Charette (*lire page 108*). Dit "conseil de Châtillon", le grand conseil de la Vendée militaire élit le 12 juin son premier généralissime, Cathelineau, auquel succéderont après sa mort d'Elbée, puis La Rochejaquelein et Fleuriot.

Bestiaux saisis, maisons confisquées, récoltes coupées...

Aux premiers jours de l'insurrection, les Vendéens ont peu d'armes: couteaux de pressoir, fourches, faux, quelques fusils de chasse... Les armes confisquées aux Bleus viendront en complément. Quant à l'artillerie, elle comptera jusqu'à 130 pièces: la seule prise de Saumur, le 9 juin, fournit 15 000 fusils et 50 canons.

Face à cette révolte spontanée et massive, les Bleus, faute de moyens, d'hommes et de coordination, réagissent d'abord mollement. Certes, quelques militaires proposent déjà des plans d'"écrasement",

tel l'adjoint au ministre de la Guerre Ronsin, mais ils sont alors classés sans suite. Ce n'est qu'au dernier acte de la guerre, d'abord dominée par les Blancs (*lire page de droite*), que l'appel génocidaire du ministre Barère est suivi d'effet. Le 1^{er} août, la Convention vote la "destruction" de la Vendée: les forêts, les bois, les futaies doivent être abattus, les bestiaux saisis, l'habitat confisqué, les récoltes coupées... Le 1^{er} octobre, l'objectif d'extermination est décrété: « *Soldats de la liberté, il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés.* » Tout un symbole: en novembre, la Convention fait rayer de la carte le nom Vendée, pour le remplacer par "Vengé".

Jusqu'à la fin 1793, la décision d'exterminer la Vendée reste cependant théorique. Et pour cause: les troupes républicaines ne contrôlent pas le territoire insurgé. Ce n'est qu'à partir de sa victoire de Savenay que la Convention dispose des moyens d'atteindre son objectif, « *transformer la Vendée en cimetière national* ». Femmes et enfants inclus: les premières en tant que « *sillons reproducteurs* », les seconds « *car brigands ou en passe de le devenir* ». Même les "patriotes" du département ne doivent pas être épargnés. Motif? leur « *race est maudite* ». Certains départements, comme l'Eure, décrètent ainsi le massacre des Vendéens réfugiés sur leur territoire: « *Les laisser échapper serait partager le crime de leur existence* », écrit le représentant du peuple,

Dans le cadre de cette volonté d'extermination, la Convention et le Comité de salut public ordonnent des expériences d'empoisonnement massif, de minage ➤



Une guerre, trois actes

De mars à décembre 1793, la guerre de Vendée va se décomposer en trois périodes.

■ L'offensive vendéenne (mars au 29 juin 1793)

Les Vendéens s'emparent dans l'euphorie générale d'un immense territoire de près de 10 000 kilomètres carrés — environ 770 communes ou paroisses réparties sur quatre demi-départements (nord de la Vendée, nord-ouest des Deux-Sèvres, sud de la Loire-Inférieure et sud-ouest du Maine-et-Loire). Plusieurs villes périphériques, telles Angers et Saumur, tombent ou se livrent. Mais avec la mort de Cathelineau, frappé par une balle perdue, les Blancs échouent devant Nantes. C'est leur première défaite.

■ Victoires et défaites (29 juin-16 octobre 1793)

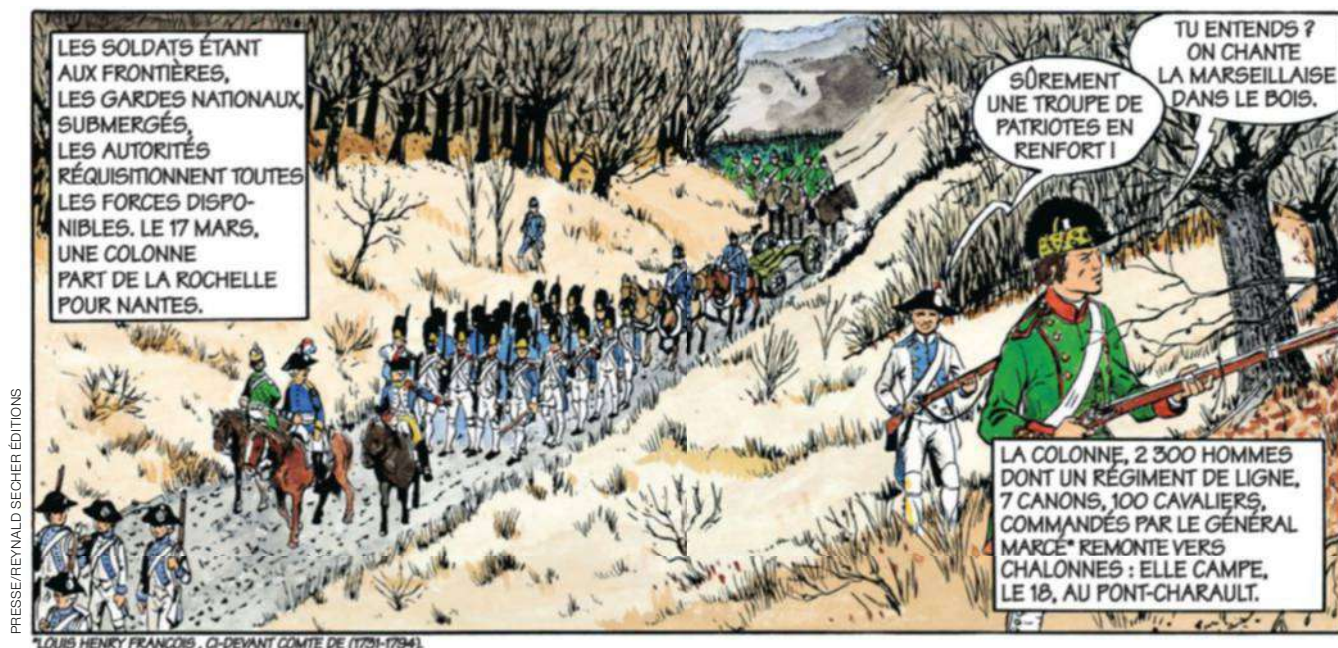
Rééquilibrage des forces en présence. Victoires et défaites se succèdent dans les deux camps. C'est le moment fort de la guerre civile, d'où l'âpreté des combats: Châtillon, Montaigu, Mortagne sont tour à tour pris et repris. L'envoi en septembre, par la Convention, de l'armée de Mayence (16 000 hommes sous les ordres du général Kléber) semble donner l'avantage aux Bleus. Jusqu'à leur défaite lors du "choc" de Torfou, le 19 septembre. Mais alors que tous les espoirs semblent de nouveau permis,

les responsables vendéens se divisent et les erreurs stratégiques se multiplient. Circonstance aggravante: la mort des principaux chefs blancs — d'Elbée, Bonchamps, Lescure —, tandis que les Bleus ne cessent de se renforcer.

■ L'effondrement (17 octobre-25 décembre 1793)

L'hallali des Vendéens s'amorce le 17 octobre avec la chute de Cholet. Convaincus de ne plus pouvoir résister sur leur territoire, les Blancs décident de traverser la Loire afin de s'unir aux chouans (*lire page 116*) et de s'emparer d'un port afin d'y recevoir l'aide des émigrés et des coalisés. Ce sera la funeste "virée de Galerne", qui va durer cent jours. L'attaque de Granville, le 14 novembre, se solde par un nouvel échec, entraînant le retour vers le "pays", dans l'espoir d'une certaine sécurité. Mais c'est compter sans la détermination les Bleus, empêchant toute traversée de la Loire grâce à leurs chaloupes canonnières. Épilogue: la tragédie de Savenay, entre les 21 et 25 décembre 1793. Laquelle sera célébrée par le terrible rapport du général Westermann, commençant par ces mots: « *Il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains!* » ● R. S.

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE



des sols, ainsi que la fabrication d'armes chimiques (*lire encadré page 91*). Faute de résultats probants, ces projets, testés, seront cependant abandonnés au profit de modes d'exécution ayant déjà prouvé leur efficacité: guillotine, balle, sabre, baïonnette, crosse de fusil...

Mais l'ampleur des assassinats de masse à mener est tel que ces moyens se révèlent trop lents et trop coûteux: le bourreau chargé de la guillotine percevait 59 livres (50 livres pour lui, 9 pour le porteur) pour chaque tête coupée; les balles sont rares et surtout destinées à l'effort de guerre; les baïonnettes et les sabres cassent sous les chocs répétés; et les crosses, dont on se sert comme massue pour faire éclater les crânes des Vendéens alignés "en chapelet", ne sont pas suffisamment solides...

Il faut donc trouver des "solutions" plus adaptées. Deux sont principalement retenues: les « *antichambres de la mort* », selon l'expression de Carrier, et les noyades. Les premières sont des "prisons spéciales",

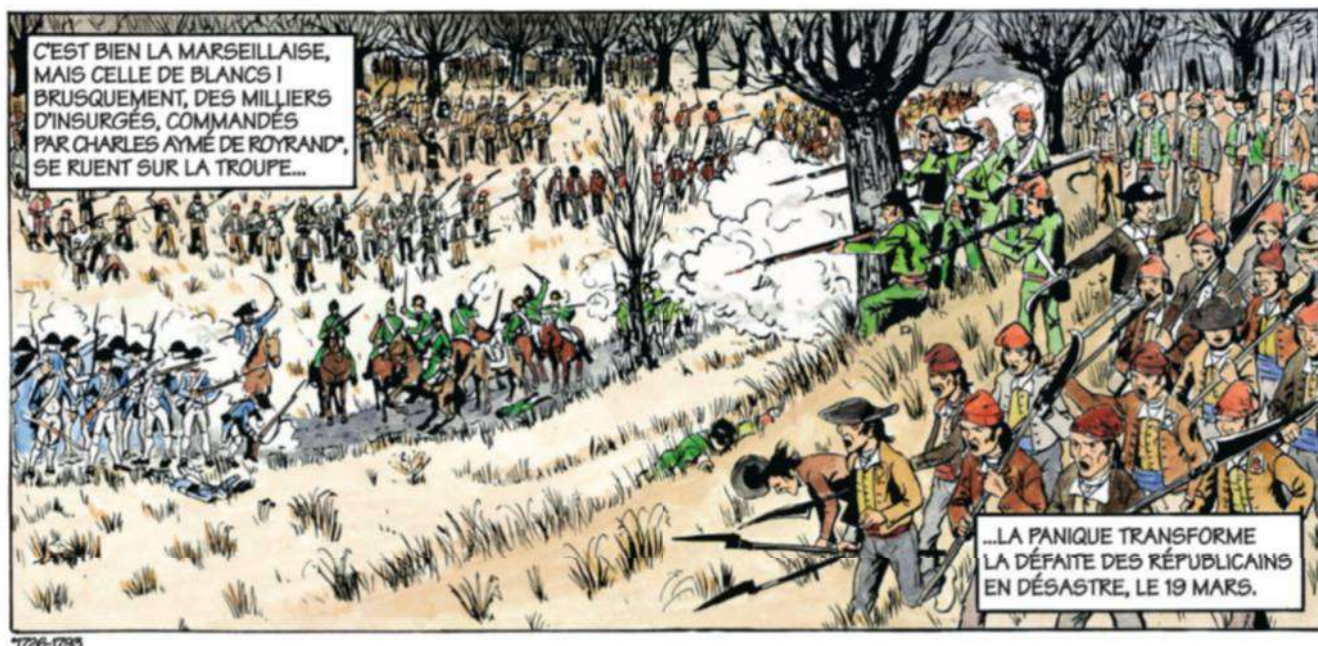
telle celle du Bouffay à Nantes, des camps à ciel ouvert sur les îles de la Loire, et des bateaux prisons situés à Angers, aux Ponts-de-Cé et à Nantes. Objectif de ces "mouroirs", l'autre terme utilisé: que les prisonniers, entassés, trépassent naturellement, vaincus par la maladie, ou s'entre-tuent. Mais les résultats déçoivent. D'où la seconde "solution": les noyades.

Pendant longtemps, on a cru celles-ci limitées à la seule ville de Nantes (23 au moins y furent recensées, dont une d'environ 1200 victimes). Il y en eut, en réalité, en de multiples endroits: Angers, Ponts-de-Cé, Pellerin... Selon les cas, ces noyades sont individuelles, par couple ou en nombre. Surnommées "mariages républicains", les noyades par couple ont particulièrement marqué les témoins: sont unis nus (les vêtements étant confisqués et vendus), dans des positions obscènes, un homme et une femme, de préférence le père et la mère, le frère et la sœur, un curé et une religieuse, etc., avant de les jeter à l'eau.

"J'AI ÉCRASÉ LES ENFANTS SOUS LES PIEDS DES CHEVAUX"

« *Il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains; elle est morte sous notre sabre libre avec ses femmes et ses enfants* », affirmait, au lendemain de la défaite décisive des Blancs à Savenay (23 décembre 1793), le général Westermann dans son sinistre rapport à la Convention. Et de poursuivre: « *Suivant les ordres que vous m'aviez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes*

qui au moins pour celles-ci n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher, j'ai tout exterminé... Les hussards ont tous à la queue des chevaux des lambeaux d'étendards brigands, les routes sont semées de cadavres. Il y en a tant que, sur plusieurs endroits, ils font pyramides. [...]. Nous ne faisons pas de prisonniers, il faudrait leur donner le pain de la liberté et la pitié n'est pas révolutionnaire... » R. S.



PRESSE/REYNALD SECHER ÉDITIONS

Pour les noyades en nombre, la procédure est plus longue: on entasse la "cargaison humaine" dans une galiote aménagée de sabords. Une fois au large, les planches sont détruites à coups de hache: l'eau gicle, en quelques instants le bateau coule et les prisonniers meurent noyés. À défaut, les survivants sont immédiatement sabrés, d'où le nom de "sabrade". Afin de couvrir les cris, « *les noyeurs affectent de chanter très haut* ». Dans un souci d'économie (un bateau coulé coûte 200 livres), les Conventionnels avaient d'abord préconisé l'asphyxie à partir de bateaux hermétiquement clos. Mais ce moyen ne fut pas retenu car « *le rôle des mourants dérangeait les riverains* »...

"Oradours républicains"

Quant à la Vendée militaire profonde, les moyens de l'exterminer seront laissés à la discrétion des responsables chargés de traverser le territoire: "colonnes infernales" du général Turreau, qui se mettent en route 21 janvier 1794, flottille sur la Loire et comité de subsistance. Rédigés par ces responsables, civils ou militaires, nombre de rapports décrivant les exactions sont archivés au fort de Vincennes (Val-de-Marne).

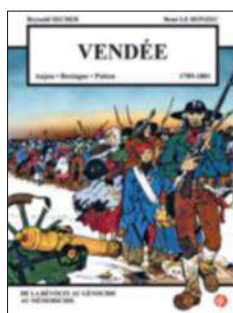
Les pires atrocités y sont décrites: à Angers et dans d'autres lieux, on tanne la peau des Vendéens afin d'en faire des culottes (*lire page 78*) et on coupe les têtes pour les disséquer; aux Herbiers, on jette les femmes et les enfants dans des fours; à Clisson, on fait fondre des corps pour en récupérer de la graisse pour les hôpitaux et les charrettes... Cet holocauste s'accompagne de la ruine du pays, qui, selon la directive de Barère, doit être « *purifié par le feu* ».

TESTS D'ARME CHIMIQUE

C'est un pharmacien d'Angers nommé Proust, par ailleurs physicien et alchimiste, qui a été chargé par la Convention et le Comité de salut public d'inventer une arme chimique capable de tuer les Vendéens à grande échelle. Ses travaux ont permis de mettre au point « *une boule de cuir remplie d'une composition dont la vapeur dégagée par le feu devrait asphyxier tout être vivant fort loin à la ronde* ». Mais les tests, effectués en présence de députés sur des... moutons des Ponts-de-Cé, se sont révélés non concluants. « *Aucun, note un rapport, ne fut incommodé.* » R. S.

Si, malgré sa programmation, le génocide n'est pas mené à terme (117 000 morts sur 815 000 Vendéens), c'est uniquement en raison de « *la faiblesse*

des moyens ». Au point de désespérer Turreau, affirmant qu'il lui est « *affreux de voir suspecter son zèle et son opinion* ». Il faudra attendre la chute de Robespierre, en juillet 1794, pour découvrir l'ampleur de ces horreurs. Aujourd'hui encore ignorées, voire niées, par les zélés de la Révolution. ●



LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

“Mémoire et fierté pour la Vendée”

Invité le 25 septembre 1993 par Philippe de Villiers, alors président du conseil général de la Vendée, à l'inauguration du Mémorial de Vendée, à Lucs-sur-Boulogne, le célèbre dissident et écrivain russe Alexandre Soljenitsyne (1918-2008) y a prononcé un “appel” mémorable. Établissant notamment un parallèle entre le “populicide” de 1793 et les massacres perpétrés un siècle et demi plus tard en URSS. Verbatim.

Il y a deux tiers de siècle, l'enfant que j'étais lisait déjà avec admiration dans les livres les récits évoquant le soulèvement de la Vendée, si courageux et si désespéré, mais jamais je n'aurais pu imaginer, fût-ce en rêve, que sur mes vieux jours j'aurais l'honneur de participer à l'inauguration du monument en l'honneur des héros et des victimes de ce soulèvement.

Vingt décennies se sont écoulées depuis, des décennies diverses selon les divers pays, et non seulement en France, mais aussi ailleurs, le soulèvement vendéen et sa répression sanglante ont reçu des éclairages constamment renouvelés.

Car les événements historiques ne sont jamais compris pleinement dans l'incandescence des passions qui les accompagnent, mais à bonne distance, une fois refroidis par le temps.

“Toute révolution déchaîne les instincts de la barbarie”

Longtemps on a refusé d'entendre et d'accepter ce qui avait été crié par la bouche de ceux qui périssaient, que l'on brûlait vifs: les paysans d'une contrée laborieuse, pour lesquels la Révolution semblait avoir été faite, mais que cette même Révolution opprima et humilia jusqu'à la dernière extrémité, eh bien oui, ces paysans se révoltèrent contre elle!

Que toute révolution déchaîne chez les hommes les instincts de la plus élémentaire barbarie, les forces opaques de l'envie, de la rapacité et de la haine, cela les contemporains l'avaient bien perçu. Ils payèrent un trop lourd tribut à la psychose générale, lorsque le fait de se comporter en homme poli-

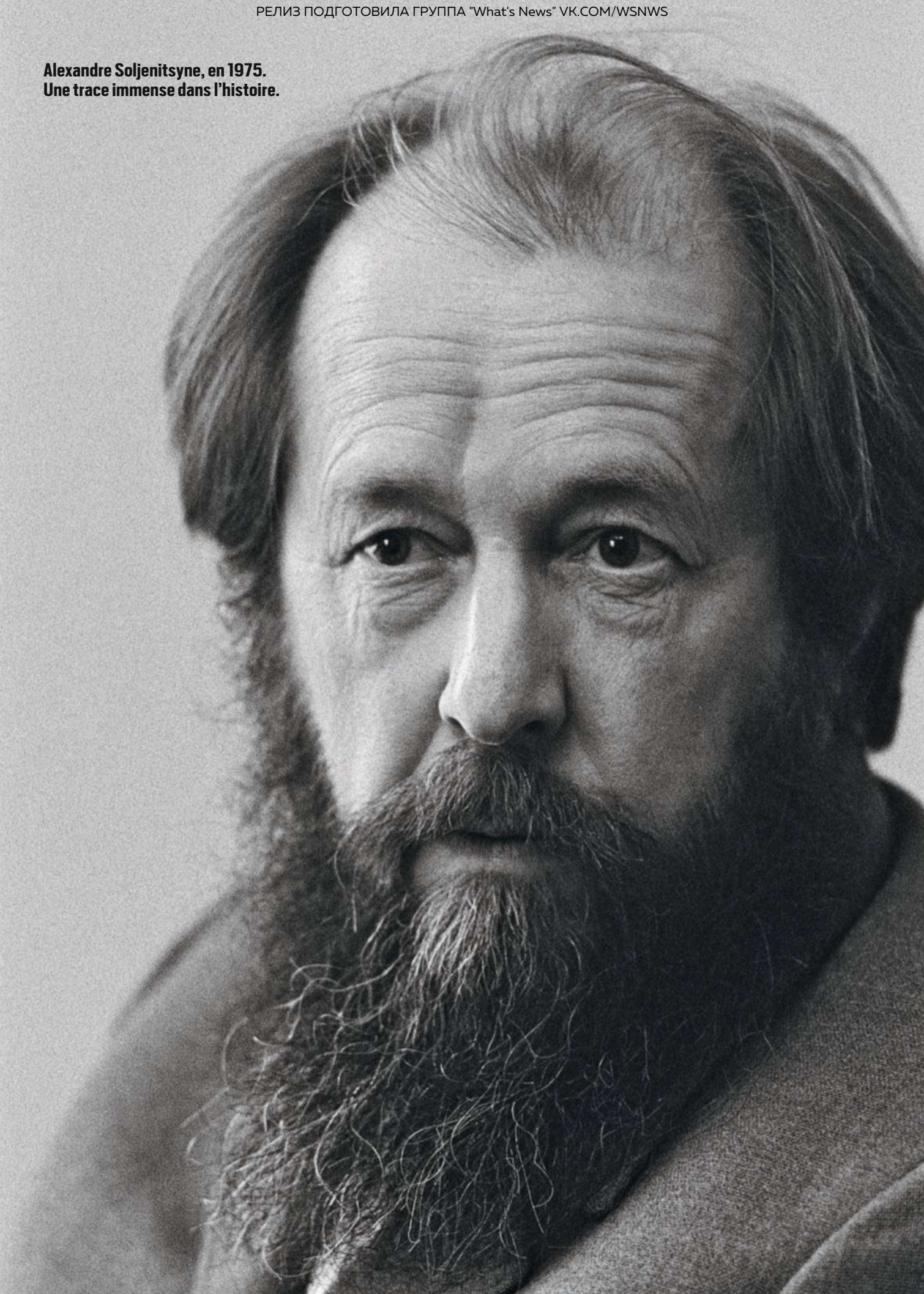
tiquement modéré, ou même seulement de le paraître, passait déjà pour un crime.

C'est le XX^e siècle qui a considérablement terni aux yeux de l'humanité l'aureole romantique qui entourait la révolution au XVIII^e siècle. De demi-siècle en siècle les hommes ont fini par se convaincre, à partir de leurs propres malheurs, de ce que les révolutions détruisent le caractère organique de la société; qu'elles ruinent le cours naturel de la vie; qu'elles annihilent les meilleurs éléments de la population en donnant libre champ aux pires; qu'aucune révolution ne peut enrichir un pays, tout juste quelques débrouillards sans scrupule; que dans son propre pays, généralement, elle est cause de morts innombrables, d'une paupérisation étendue, et, dans les ➤

8

Le nombre d'années passées au goulag (1945-1953) par Soljenitsyne, pour avoir critiqué dans une lettre envoyée à un ami les purges effectuées par Staline dans l'Armée rouge. Il sera de nouveau arrêté, puis expulsé d'URSS, après la publication de *l'Archipel du goulag* (1973). L'écrivain ne sera autorisé à rentrer dans son pays que sous Gorbatchev, en 1994.

**Alexandre Soljenitsyne, en 1975.
Une trace immense dans l'histoire.**



Alexandre et Natalia
Soljenitsyne avec Philippe
de Villiers (à droite)
en Vendée, en 1993.

1970

L'année où Soljenitsyne
a obtenu le prix Nobel
de littérature.

Entre autres distinctions
internationales, il se verra
aussi décerner, en France,
le grand prix de l'Académie
des sciences morales
et politiques (2000).

BERNARD BISSON/SYGMA VIA GETTY IMAGES



cas les plus graves, d'une dégradation durable de la population.

Le mot "révolution" lui-même (du latin *revolvere*) signifie « *rouler en arrière, revenir, éprouver à nouveau, rallumer* », dans le meilleur des cas « *mettre sens dessus dessous* », une kyrielle de significations peu enviables.

De nos jours, si de par le monde on accole à quelque révolution l'épithète de "grande", on ne le fait plus qu'avec circonspection, et bien souvent avec beaucoup d'amertume.

Désormais, nous comprenons toujours mieux que l'effet social que nous désirons si ardemment peut être obtenu par le biais d'un développement évolu-

SES LEÇONS À L'OCCIDENT

Pouffendeur de la Révolution française et de son héritier le communisme, Soljenitsyne, lors de son célèbre discours prononcé le 8 juin 1978 devant les étudiants d'Harvard, dénonçait aussi la « *décadence* » de l'Occident, son matérialisme effréné et sa perte de valeurs, notamment spirituelles. Extraits.

➤ **Déclin** Le déclin du courage est peut-être le trait le plus saillant de l'Ouest aujourd'hui. [...] Ce déclin du courage est particulièrement sensible dans la couche intellectuelle et dans la couche dominante [...]. Faut-il rappeler que le déclin du courage a toujours été considéré comme le signe avant-coureur de la fin ?

➤ **Devoirs** Il est temps, à l'Ouest, de défendre non pas tant les droits de l'homme que ses devoirs.

➤ **Liberté** Plus de liberté en soi ne résout pas le moins du monde l'intégralité des problèmes humains, et même en ajoute un certain nombre de nouveaux.

➤ **Péril** Le mode de vie occidental apparaît de moins en moins comme le modèle directeur. Il est des symptômes révélateurs par lesquels l'Histoire lance des avertissements à une société menacée ou en péril. De tels avertissements sont, en l'occurrence, le déclin des arts, ou le manque de grands hommes d'État.

➤ **Responsabilité** Les États deviennent sans cesse plus matérialistes. L'Occident a défendu avec succès, et même surabondamment, les droits de l'homme, mais l'homme a vu complètement s'étioler la conscience de sa responsabilité devant Dieu et la société. A. F.



LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

UNE ŒUVRE IMMORTELLE

- **1962** Une journée d'Ivan Denissovitch
- **1968** Le Premier Cercle
- **1967** Le Pavillon des cancéreux
- **1973** L'Archipel du goulag
- **1981** La Roue rouge
- **2004** Deux siècles ensemble

tif normal, avec infiniment moins de pertes, sans sauvagerie généralisée. Il faut savoir améliorer avec patience ce que nous offre chaque "aujourd'hui".

Et il serait bien vain d'espérer que la révolution puisse régénérer la nature humaine. Or c'est ce que votre Révolution et tout particulièrement la nôtre, la révolution russe, avaient tellement espéré.

Jamais, à aucun pays je ne pourrais souhaiter de "grande révolution".

Si la Révolution du XVIII^e siècle n'a pas entraîné la ruine de la France, c'est uniquement parce qu'a eu lieu Thermidor. La révolution russe n'a pas connu de Thermidor qui ait su l'arrêter, et, sans dévier, elle a entraîné notre peuple jusqu'au bout, jusqu'au gouffre, jusqu'à l'abîme de la perte.

Je regrette qu'il n'y ait pas ici d'orateurs qui puissent ajouter ce que l'expérience leur a appris au fin fond de la Chine, du Cambodge, du Vietnam, nous dire quel prix ils ont payé, eux, pour la révolution.

L'expérience de la Révolution française aurait dû suffire pour que nos organisateurs rationalistes du "bonheur du peuple" en tirent des leçons. Mais non ! En Russie, tout s'est déroulé de façon pire encore, et à une échelle incomparable.

De nombreux procédés cruels de la Révolution française ont été docilement réappliqués sur le corps de la Russie par les communistes léniniens et par les

socialistes internationalistes, seuls leur degré d'organisation et leur caractère systématique ont largement dépassé ceux des Jacobins.

Nous n'avons pas eu de Thermidor, mais — et nous pouvons en être fiers en notre âme et conscience — nous avons eu notre Vendée, et même plus qu'une. Ce sont les grands soulèvements paysans, celui de Tambov en 1920-1921, de la Sibérie occidentale en 1921.

"Un jour, les mêmes monuments en Russie qu'en Vendée..."

Un épisode bien connu : des foules de paysans en chaussures de tôle (chaussures populaires en écorce de bouleau), armés de bâtons et de fourches, ont marché sur Tambov, au son des cloches des églises avoisinantes, pour être fauchés par les mitrailleuses. Le soulèvement de Tambov s'est maintenu pendant onze mois bien que les communistes, en le réprimant, aient employé des chars d'assaut, des trains blindés, des avions, bien qu'ils aient pris en otages les familles des révoltés et qu'ils fussent à deux doigts d'employer des gaz toxiques.

Nous avons connu aussi une résistance farouche au bolchevisme chez les Cosaques de l'Oural, du Don, du Kouban, de Tersk, étouffée dans des torrents de sang, un véritable génocide.

En inaugurant aujourd'hui le mémorial de votre héroïque Vendée, ma vue se dédouble : je vois en pensée les monuments qui vont être érigés un jour en Russie, témoins de notre résistance russe au déferlement de la horde communiste.

Nous avons traversé avec vous le XX^e siècle, de part en part un siècle de terreur, effroyable couronnement de ce Progrès auquel on avait tant rêvé au XVIII^e siècle. Aujourd'hui, je le pense, les Français seront de plus en plus nombreux à mieux comprendre, à mieux estimer, à garder avec fierté dans leur mémoire la résistance et le sacrifice de la Vendée. ●

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

Turreau, l'inventeur des "colonnes infernales"

Général de l'armée de l'Ouest, il est responsable de la mort de 20 000 à 40 000 Vendéens, dans des conditions atroces. Plus tard rallié à Napoléon puis à Louis XVIII, il finira sa vie couvert de titres et de décorations.



ACTIVE MUSEUM / ALAMY STOCK PHOTO

Louis-Marie Turreau,
peint par Louis Hersent.

***“Il convient de faire de la Vendée
un grand cimetière national
afin de purger entièrement le sol
de la Liberté de cette race maudite.”***

Louis-Marie Turreau



O ublié le monstre. Oubliés les torrents de sang. Oubliées les “colonnes infernales” et leurs 20 000 à 40 000 hommes, femmes et enfants massacrés. Le 10 décembre 1816, c’est d’un notable couvert de titres et de décorations que le registre d’état civil de Conches (Eure), petite commune normande, annonce le décès: « Monsieur Louis-Marie baron Turreau de Linières, lieutenant général, ancien ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis d’Amérique, grand officier de la Légion d’honneur, chevalier de l’ordre royal et militaire de Saint-Louis. »

Né sous Louis XV à Évreux en 1756, le futur général révolutionnaire est le fils d’un procureur fiscal des Eaux et Forêts. Lui-même entame sa carrière en suppôt du pouvoir royal comme garde du corps du comte d’Artois. Survient la Révolution, pour laquelle il s’enflamme immédiatement. Repéré pour son zèle, il est nommé en juillet 1792 directeur de la garde nationale de sa ville de Conches. Son ascension, dès lors, sera irrésistible: lieutenant-colonel des volontaires de l’Eure en septembre, colonel dans l’armée de Moselle en novembre... En juin 1793, il est affecté à La Rochelle, puis à la tête de l’armée des Pyrénées-Orientales. Cinq jours après la défaite des troupes blanches à Savenay, il est enfin, le 30 décembre, envoyé à Nantes comme général en chef de l’armée de l’Ouest. Aussitôt arrivé sur place, il prend

un engagement: « *Faire de la Vendée un grand cimetière national afin de purger entièrement le sol de la Liberté de cette race maudite.* »

Pour y parvenir, Turreau imagine un plan: le ratissage de la région par six divisions formant douze « colonnes punitives ». Celles-ci marcheront d’est en ouest à la rencontre de six autres colonnes venant en sens inverse. Instructions données par le général en chef le 19 janvier 1794: « *Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main, ou convaincus de les avoir prises pour se révolter contre leur patrie, seront passés au fil de la baïonnette. On agira de même avec les filles, femmes et enfants qui seront dans ce cas. Les personnes seulement suspectes ne seront pas plus épargnées.* »

Ses ordres sont appliqués à la lettre. Suivront quatre mois de massacres. Le 3 février 1794, à la veille de saccager La Gaubretière, le général Bouchet écrit à Turreau: « *Je te préviens que j’irai demain avec ma colonne brûler ce bourg, tuer tout ce que je rencontrerai sans considération, comme le repaire de tous les brigands. Je n’avais pas encore occupé un pays où je pusse rencontrer autant de mauvaises gens, tant hommes que femmes; aussi tout y passera par le fer et le feu.* » Retranchés dans l’église, 80 Vendéens périront fusillés après s’être rendus. Le 27 février, le village sera le théâtre d’une seconde tuerie. Plus de 300 femmes, traquées, sont éventrées ou égorgées...

Femmes écrasées sous des pressoirs

Sous la Restauration, un ancien soldat confiera à la comtesse de La Bouère: « *Nous faisons des trous de terre pour placer des chaudières afin de recevoir ce qui tombait; nous avons mis des barres de fer et placé les femmes dessus, puis au-dessus encore était le feu. [...] J’en envoyai dix barils à Nantes; c’était comme de la graisse de momie: elle servait pour les hôpitaux* » (lire page 82). Le 17 mars, à La Chapelle-Basse-Mer, des femmes enceintes sont écrasées sous des pressoirs. De témoins en témoins, sont citées d’autres innommables atrocités.

En dépit de tout son “zèle”, la Convention n’est pourtant pas satisfaite de Turreau. Certes, Lazare Carnot, au nom du Comité de salut public, le félicite ➤

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE



Turreau (à gauche) avec Bonaparte (debout) et Volney (au milieu), à Nice en 1793. Gravure signée par William Milligan Sloane (1896, collection privée). C'est l'une des rares illustrations réunissant les deux hommes, le premier se ralliant au second après la Révolution.

le 8 février pour ses « *intentions pures* » et ses « *bonnes* » mesures, mais « *toute cette race de brigands* » tarde trop à être exterminée ! La férocité de leurs ennemis a en effet ravivé l'ardeur des royalistes, qui se battent désormais avec l'énergie du désespoir.

Acquitté par le Tribunal révolutionnaire

On a parfois prétendu que Turreau avait été démis de son commandement à cause de ses exactions. En réalité, Paris lui reproche l'inverse : n'avoir pas tenu sa promesse de mater totalement la révolte. Seule la protection de Robespierre, dont il est un fidèle, lui évite la guillotine. Il n'en perd pas moins son poste de chef des armées de l'Ouest, avant, le 20 mai 1794, d'être nommé en compensation gouverneur de Belle-Île.

Après les journées des 9 et 10 thermidor, la chute de son protecteur lui vaut de passer une année en prison, durant laquelle il rédige ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*. S'il y loue la vaillance de ses adversaires et leur audace, il assume pleinement ses actes sanguinaires : « *Une ceinture de feu enveloppait le pays révolté ; l'incendie, la terreur et la mort précédaient nos colonnes.*

[...] *L'exécution de ces mesures terribles, et peut-être nécessaires, ordonnée par la Convention nationale, éloigna des Vendéens tous ceux qui les avaient secrètement favorisés [...]. En déployant la vengeance nationale sur la perfide Vendée, on effraya tous les malveillants disséminés dans les pays limitrophes, on y décida les incertains et les timides en faveur du gouvernement républicain.* »

Lavé de toute inculpation par un tribunal militaire en décembre 1795, Turreau mettra ensuite son sabre au service de Bonaparte. Ferraillera en Italie sous Masséna, puis en Suisse. En 1803, le Premier consul se débarrasse de ce personnage encombrant en le nommant ambassadeur à Washington, où il restera huit ans.

À son retour en France, l'ancien jacobin reçoit de Napoléon I^{er} le titre de baron Turreau de Linières et de l'Empire. Ce qui ne l'empêchera pas de se rallier en 1814 à Louis XVIII, qui en fait un chevalier de Saint-Louis ! Avant qu'il ne retourne une nouvelle fois sa vareuse à l'occasion des Cent-Jours... Nullement inquiet après la seconde Restauration, il mourra donc paisiblement, à 60 ans, sur ses terres de Normandie. ●

Philippe Delorme

La chapelle des martyrs de Noirmoutiers.

OFFICE DU TOURISME DE NOIRMOUTIERS

Les fantômes de Noirmoutiers

Lieu d'une farouche résistance aux assauts des Bleus, l'île a abrité l'un des premiers camps de concentration.

Un jour, 22 personnes, des femmes principalement, parcoururent ce chemin, liées deux à deux et chantant le Magnificat. Les soldats qui les escortaient paraissaient malheureux de leur rôle et les paysans qui les suivaient de loin avaient peine à retenir leurs larmes... Elles furent conduites jusqu'à deux grandes fosses creusées dans l'endroit où sont [des] sapins et y furent fusillées, puis achevées à coups de pelles et de crosses de fusils. (docteur Viaud-Grand-Marais, 1881). C'est l'histoire des dernières victimes de la répression qui touchait encore en août 1794 les Vendéens battus lors de la défense de l'île en janvier de cette année-là, et maintenus depuis dans un camp de concentration, celui de Noirmoutiers-en-l'Île.

Ce n'était pas un camp de concentration au sens où on l'entend aujourd'hui. Simplement un château fort, une

demeure et une église... Entre 1500 et 1800, nul ne le sait avec précision, ils y passèrent leurs derniers mois. Et pourtant l'appellation est bien d'époque : un "camp de concentration", mais on aurait aussi bien pu l'appeler comme tant d'autres endroits, au Mans, à Angers, à La Chapelle-Basse-Mer, à Nantes, le long des rives de la Loire... "lieu d'extermination".

À la balle, au couteau, à la pelle

Ils le quittèrent, par fournées de 60 chaque jour — jusqu'à cette dernière de 22, des femmes, des vieillards, des enfants. Pour leur dernier voyage. Organisé par la République et ses tueurs. Achevés à la balle, au couteau, à la pelle, par noyade dans les marais qui entourent l'endroit.

Mais pourquoi une opération militaire sur l'île de Noirmoutiers suivie d'un tel massacre ?

Décembre 1793, les victoires des Vendéens sont derrière eux. L'armée catholique et royale est en lambeaux, partout les Bleus prennent impitoyablement l'avantage. Carrier est à Nantes, Turreau, dépêché par le Comité de Salut public pour tout exterminer, prend le commandement de l'armée de l'Ouest. Les Vendéens ne représentent plus une menace militaire sérieuse. Le vrai danger réside dans un débarquement anglais. De là l'importance accordée par les généraux républicains à Noirmoutiers.

Or l'île est bien défendue par les Blancs. Les tentatives de diversion ou de débarquement de la marine française échouent. Il ne reste que l'assaut frontal, par le sud ou par le passage du Gois. Les républicains finissent par passer et acculent les Vendéens à l'extrémité nord. Au sud, les hommes du village de Barbâtre sont tous passés par les armes. Cependant, le temps passant et la marée remontant conduisent le général républicain Haxo à consentir à une reddition de ses adversaires : « *Je commande des Français contre des Français insurgés et puisque je peux épargner le sang des uns et des autres, je vous déclare que je promets la vie sauve aux Royalistes qui se rendront.* » Vaine promesse d'un militaire loyal ; les représentants en mission Prieur de la Marne, Louis-Marie Turreau et Pierre Bourbotte n'en tinrent pas compte. Le massacre pouvait commencer.

Les victimes immédiates, après les villageois, les fuyards, peut-être 2000, sont chassés puis abattus dans les marais et les dunes ; puis les prisonniers, soldats, prêtres, femmes, à peine moins nombreux, et encore tous les arrêtés et les internés du continent, six mois durant.

Après La Gaubretière, Le Loroux-Bottereau, Les Lucs-sur-Boulogne, Noirmoutiers est un nom de plus sur le long catalogue des "Oradour" républicains, et une mémoire encore soigneusement enfouie. ●

Yves Le Bescond



Carrier, le bourreau de Nantes

Surnommé “le missionnaire de la Terreur” par Michelet, ce personnage falot et alcoolique fut, entre autres, l’inventeur des effroyables noyades de masse. Portrait.

Apre au gain, taciturne et hargneux, noyant sa solitude et son ennui dans l’alcool », comme le dépeint Jean Tulard dans son *Histoire et dictionnaire de la Révolution française* (Robert Laffont, 2012) : rien ne laissait augurer le destin d’épouvantable tortionnaire qu’allait connaître ce « *sombre et renfermé* » procureur à Aurillac, nommé par le pouvoir royal en 1785.

Bourreau de travail avant de devenir bourreau tout court, Jean-Baptiste Carrier, né le 16 mars 1756 à Yolet (Cantal), va s’engager dès l’origine en faveur de la Révolution — à laquelle il n’a pas participé. Mais les habitants d’Aurillac, n’apprécient guère ce personnage ombrageux à la chevelure en désordre, capable de soudains moments d’exaltation qui lui valent la réputation d’une santé mentale fragile. Laquelle ne va faire que décliner...

Sa charge supprimée par le nouveau pouvoir, impossible, malgré ses multiples tentatives, de se faire adouber par ses concitoyens. Il lui faudra attendre le triomphe des Montagnards, après le 10 août 1792, pour se voir enfin, faute de choix, désigner par les électeurs du Cantal, puis intégrer la Convention nationale. Le début d’un parcours d’horreur...

Après avoir voté la mort du roi et pris part à l’établissement du Tribunal révolutionnaire, il est d’abord envoyé en “mission” en Normandie participer à l’écrasement des fédéralistes girondins. Mais c’est à partir du 14 août 1793, où il est nommé en Bretagne afin de briser l’insurrection vendéenne, que sa folie meurtrière va prendre toute son ampleur. Appuyé par les “ultras” du comité révolutionnaire, c’est lui qui imposera les plus abominables pratiques visant à dépeupler la région rebelle.

Ci-contre : "les Noyades de Nantes en 1793" (tableau de Joseph Aubert de 1882, musée d'Art et d'Histoire de Cholet). Ci-dessous : Carrier (dessin de 1889, anonyme).



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NANTES - HERITAGE IMAGES / FINE ART IMAGES / AXG-IMAGES



LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

"Il vous est ordonné d'incendier toutes les maisons des rebelles, d'en massacrer tous les habitants et d'en enlever toutes les subsistances."

Directive de Carrier au général Haxo (1794)

Débarquant à Nantes après l'écrasement des Blancs à Savenay (le 25 décembre 1793), Carrier s'entoure d'hommes à sa dévotion, dont une compagnie de "husards américains" ainsi baptisée car constituée d'anciens colons et esclaves de Saint-Domingue. « *Il vous est ordonné*, écrit-il au général Haxo, *d'incendier toutes les maisons des rebelles, d'en massacrer tous les habitants et d'en enlever toutes les subsistances.* » La ville est "nettoyée" dans un déferlement de violence.

La guerre finie, le représentant du peuple, ami de Marat, se trouve confronté à une masse considérable de prisonniers croupissant dans les cellules de la prison de l'Entrepôt ainsi que dans divers hangars et cales de navires. Le froid, la faim et le typhus ne suffisant pas à les exterminer, Carrier invente ce qu'il nomme « *la déportation verticale* » : des noyades par milliers dans la Loire, qu'il rebaptise « *fleuve révolutionnaire* ». Parmi celles-ci, les célèbres autant qu'abominables « *mariages républicains* », consistant à attacher ensemble deux personnes de sexe différent dans des positions obscènes avant de les jeter à l'eau. Tandis que Nantes et ses environs sont transformés en abattoir, et que les taxes et réquisitions qu'il impose par ailleurs ruinent la quasi-totalité des commerces, l'homme, atteignant les sommets de la perversité, organise pour lui-même et ses proches de fréquentes orgies alcoolisées aux-

quelles sont contraintes de participer les femmes, le plus souvent veuves, de l'aristocratie nantaise...

Outre sa fureur meurtrière, Carrier entreprend aussi de dénoncer comme « *contre-révolutionnaires* » et « *fédéralistes* » plusieurs de ses proches, réclamant à Paris leur condamnation. En témoigne ce courrier adressé à la Convention : « *J'avais écrit à Francastel, à Angers, de les faire noyer* [un groupe de "suspects", NDLR], *mais le foutu coquin n'a pas osé le faire.* » Au total, 10000 morts lui sont directement imputés.

"Tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président !"

Avant même la chute de Robespierre, ses excès, révélant pour certains une authentique folie, commencent à inquiéter même les plus farouches révolutionnaires. Convoqué une première fois devant le Comité de salut public, il est absous mais rappelé dans la capitale.

Après Thermidor, Carrier est à nouveau décrété d'accusation. Jugé le 27 novembre 1794, il s'en prend à la Convention tout entière, dont il assure n'avoir été que le bras armé : « *Tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président. Vous serez tous enveloppés dans une prescription inévitable!* », s'écrie-t-il. Une tactique de défense qui ne fait que précipiter sa chute. Condamné à mort, il est guillotiné le 16 décembre.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, sa commune natale de Yolet a fait reconstruire la maison où il vécut. À titre d'hommage. ●

Arnaud Folch

François-Athanase
Charette de La Contrie,
peint par Jean-Baptiste
Paulin Guérin (1819,
musée d'Art et
d'Histoire de Cholet).
Page de droite :
Céleste Bulkeley,
l'une des "amazones"
de Charette (dessin
anonyme de 1900).

La légende de Charette

Héroïque, le chef des insurgés l'aura été jusqu'au sacrifice suprême.
Retour sur un parcours exceptionnel, en forme d'ode à la bravoure.

WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM - WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE



Charette me laisse l'impression d'un grand caractère, je lui vois faire des choses d'une énergie, d'une audace peu communes, il laisse percer du génie, a confié à son sujet Napoléon, à Sainte-Hélène. Fils de Michel-

Louis Charette, ancien officier au régiment de Brissac-Infanterie, et de Marie Anne de La Garde de Monjeu, de noble famille ardéchoise, François Athanase Charette de la Contrie naît le 2 mai 1763 à Couffé, dans le Pays nantais. Après avoir intégré à 16 ans les Gardes de la Marine, destinés à former les officiers du Grand Corps, et reçu le baptême du feu sur les vaisseaux du roi pendant la guerre d'indépendance américaine, il demande sa mise à la retraite à l'été 1789, les ports français étant gagnés par la contagion révolutionnaire. En mai 1790, il épouse Marie-Angélique Josnet de la Doussetière, de quatorze ans son aînée, et s'installe au manoir de Fonteclose, propriété de sa femme, dans le nouveau département de Loire-Inférieure.

« Un port distingué sans orgueil, une démarche leste, la tête haute, un air doux et riant annonçaient la noblesse de son caractère et son goût dominant pour le plaisir », le décrit à cette époque son premier biographe, Urbain Le Bouvier-Desmortiers. Parmi ses traits de jeunesse dépeints par l'auteur, nombreux sont ceux qui caractériseront jusqu'au bout le futur général : l'amour des femmes, le désir de plaire et le goût de sa toilette, tout en soulignant qu'« au fort de ces dissipations de jeunesse », il reste « religieux de bonne foi ».

Royaliste convaincu, Charette se trouve parmi les défenseurs du château des Tuileries le 10 août 1792, où il échappe au massacre en brandissant la jambe coupée d'un garde suisse. Toutefois, lorsque les paysans insurgés du Marais breton viennent le chercher le 14 mars 1793 dans son manoir de Fonteclose (Vendée), entre Challans et Machecoul, pour le convaincre de se porter à leur tête, Charette refuse de se laisser entraîner dans cette aventure qu'il juge perdue d'avance. Et se cache sous un lit. Découvert, ►

DANSE AVEC LA MORT

La gaieté inentamable de Charette fait un pied de nez à la mort. Michel de Saint-Pierre a intitulé l'un des chapitres de la biographie qu'il lui a consacrée « *La danse devant les Bleus* ». En effet, on danse souvent chez Charette, même dans les situations les plus périlleuses. Une nuit de novembre 1793, alors que son armée est cernée par les Bleus du général Haxo dans les marais de la petite île de Bouin, le chef royaliste ouvre le bal, au son des violes et des cornemuses, au bras de Mme de Couëtus. Haxo s'énervé : « *Puisqu'ils aiment danser, je les ferai danser demain*

au son du canon ! » Le lendemain, les républicains remportent la bataille mais ne trouvent aucun combattant. Un guide a conduit les soldats blancs à travers les marais jusqu'à une issue qui n'était pas gardée. À peine sortis du piège, les royalistes attaquent un convoi ennemi. Haxo le constate, effaré : « *Voilà un homme qui a dansé toute la nuit, qui a soutenu notre assaut dans la matinée, parcouru ensuite trois lieues dans la vase, et qui trouve la force de livrer deux combats, [...] réussissant même à nous enlever un convoi des plus importants.* » É. L.

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

tiré de sa cachette, il résiste jusqu'à ce que quelqu'un s'écrie: « *C'est honteux, pour un ancien officier du roi!* » Piqué au vif, Charette accepte alors de commander ces paysans et jure de ne revenir que « *mort ou victorieux* ». On ne badine pas avec l'honneur!

Chef de l'armée du Bas-Poitou, il participe en août 1793, pour la première fois, à un conseil de l'Armée catholique et royale. Lorsque Louis-Marie de Lescure, commandant l'armée du Poitou, lui demande quelle place il souhaite occuper, il répond: « *Le plus près possible de l'ennemi!* »; comme certains généraux sourient, il les défie: « *Avec mes 6000 hommes, je prendrai bien Luçon tout seul!* »

Bien que soldée par une défaite, la bataille offre à Charette l'occasion de montrer sa bravoure: chargé par trois hussards républicains, il en tue deux et met le troisième en fuite sous les vivats de son armée, dont ses célèbres femmes soldats, surnommées "les Amazones", parmi lesquelles plusieurs, dit-on, étaient aussi ses maîtresses. Encore héroïque lors de la retraite, il emporte en croupe un blessé que le sang colle à lui: « *Il ne sera pas dit que j'ai abandonné l'un de mes soldats!* », lance-t-il. À la bataille de Torfou, son chapeau à plumet blanc piqué en haut du sabre, il s'élance contre les redoutables Mayençais de Kléber en criant: « *Mes amis, je vais vaincre ou mourir! Qui m'aime me suive!* »

Mais si son courage n'est pas contesté, sa susceptibilité, jointe à un fort sentiment d'indépendance, le conduit à commettre une erreur aux graves conséquences. Après la victoire de Saint-Fulgent, où Lescure et lui ont écrasé les Bleus du général Mieszkowski, Charette est accusé d'avoir laissé s'échapper Kléber. Furieux, il quitte la Grande Armée, regagne son quartier général de Legé et conquiert Noirmoutier le

**Arrestation de Charette
dans le bois de la Chabotterie,
le 23 mars 1796
(gravure du XIX^e siècle).**

12 octobre. Mais son armée manque à la bataille décisive de Cholet, le 17 octobre, où sa présence aurait pu éviter la défaite des Vendéens.

**"Monsieur, vous m'avez apporté
mon arrêt de mort..."**

Resté en Vendée, Charette se retrouve presque seul face aux républicains. Son audace, son incroyable endurance et son insaisissabilité sont des atouts précieux dans la guérilla qu'il mène contre les colonnes infernales de Turreau, à l'œuvre à partir de janvier 1794. « *Il est aujourd'hui à la tête de 10 000 hommes et, le lendemain, il erre avec une vingtaine de soldats. Vous le croyez en face de vous et il est derrière vos colonnes; il menace tel poste, dont il est bientôt à dix lieues. Habile à éluder le combat, il ne cherche qu'à vous surprendre pour égorger vos patrouilles, vos éclaireurs, et enlever vos convois...* », écrit le général bleu Haxo.

Traqués, les Vendéens se réfugient dans les forêts. Campent au cœur du Marais breton, dans des conditions d'existence misérables. Mais dès que l'occasion s'en présente, le chef royaliste venge ses morts. Avec 3 000 paysans à bout de forces, il défait la colonne du général Lachenay, composée de 5 000 hommes. Met en déroute avec un millier de royaux



TRAITÉ MYSTÈRE ET CLAUSE SECRÈTE

Signé par Charette le 17 février 1795, le traité de La Jaunaye met provisoirement fin à la guerre entre Blancs et Bleus. Pourtant, d'un côté comme de l'autre, les arrière-pensées sont nombreuses. Pourquoi Charette a-t-il signé? Certes, les Vendéens manquaient de vivres et de munitions, mais des biographes du chevalier, dont Michel de Saint-Pierre et Philippe de Villiers, ont évoqué l'existence d'une clause secrète prévoyant la remise de Louis XVII à Charette. Ce dernier l'a lui-même

mentionné dans sa proclamation « *pour la reprise des armes* »: de discrètes entrevues ont eu lieu entre le général Canclaux et le représentant du peuple Ruelle s'engageant à restaurer Louis XVII sur le trône. Charette évoquera une dernière fois ce scénario après sa capture, le 26 mars 1796, en soupant avec des officiers bleus. Au général Hédouville, lui demandant pourquoi il avait recommencé la guerre, il aurait répondu: « *On n'a pas tenu ce qu'on m'avait promis. On m'avait promis un roi.* » É. L.



déchainés les 4 000 soldats d'Haxo, qui sera tué quelques jours plus tard. Contemplant son cadavre, Charette, attristé, déclare: « *Quel dommage d'avoir tué un si brave homme!* »

Pour les Vendéens, la guerre se poursuit, et l'esérance s'accroît avec l'arrivée d'une lettre du comte d'Artois, dans laquelle le frère de Louis XVI annonce vouloir se mettre à leur tête. Mais les paysans aspirent au repos, à rentrer chez eux. Turreau a été destitué au mois de mai 1794 et, à Paris, le 9 Thermidor (27 juillet 1794) met fin à la dictature de Robespierre. En décembre, les républicains proposent d'engager des négociations de paix qui débouchent, le 17 février 1795, sur la signature du controversé traité de La Jaunaye mettant provisoirement fin aux hostilités (*lire encadré page 104*). Charette fait une entrée solennelle à Nantes, où il est acclamé. Mais en juin arrive la nouvelle de la mort du petit prisonnier du Temple, Louis XVII. En l'apprenant, le chevalier pleure et reprend la lutte.

Le débarquement du comte d'Artois en Vendée est à nouveau attendu. Le 12 octobre, Charette et

15 000 soldats vendéens enthousiastes l'attendent à la pointe de l'Aiguillon. Mais le marquis de Grignon, déguisé en paysan, vient informer Charette que le prince ne viendra pas. « *Monsieur*, lui répond le général royaliste, *vous m'avez apporté mon arrêt de mort, allez le dire à vos chefs. Aujourd'hui je commande quinze mille hommes, demain, il m'en restera quinze cents. En manquant à leur parole, ceux qui vous envoient m'ôtent tout moyen de les servir.* » Consolation dérisoire, l'envoyé lui remet, de la part du comte d'Artois, un sabre sur la lame duquel est gravée la devise « *Je ne cède jamais* ».

Charette ne cédera pas, en effet. Et Hoche, qui a remplacé le général Canclaux, promet en vain des récompenses à qui livrera le général blanc. Mais la fin est proche. Le 23 mars, Charette est capturé dans le bois de la Chabotterie. Blessé, il félicite son vainqueur, le général Travot. Son sort est scellé: après un simulacre de procès, il est fusillé le 29 mars à Nantes (*lire, pages suivantes, le récit de Philippe de Villiers*). ●

Éric Letty



FRANCK DUBRAY/MAXPPP

“Entre Tes mains, Seigneur, je remets mon esprit...”

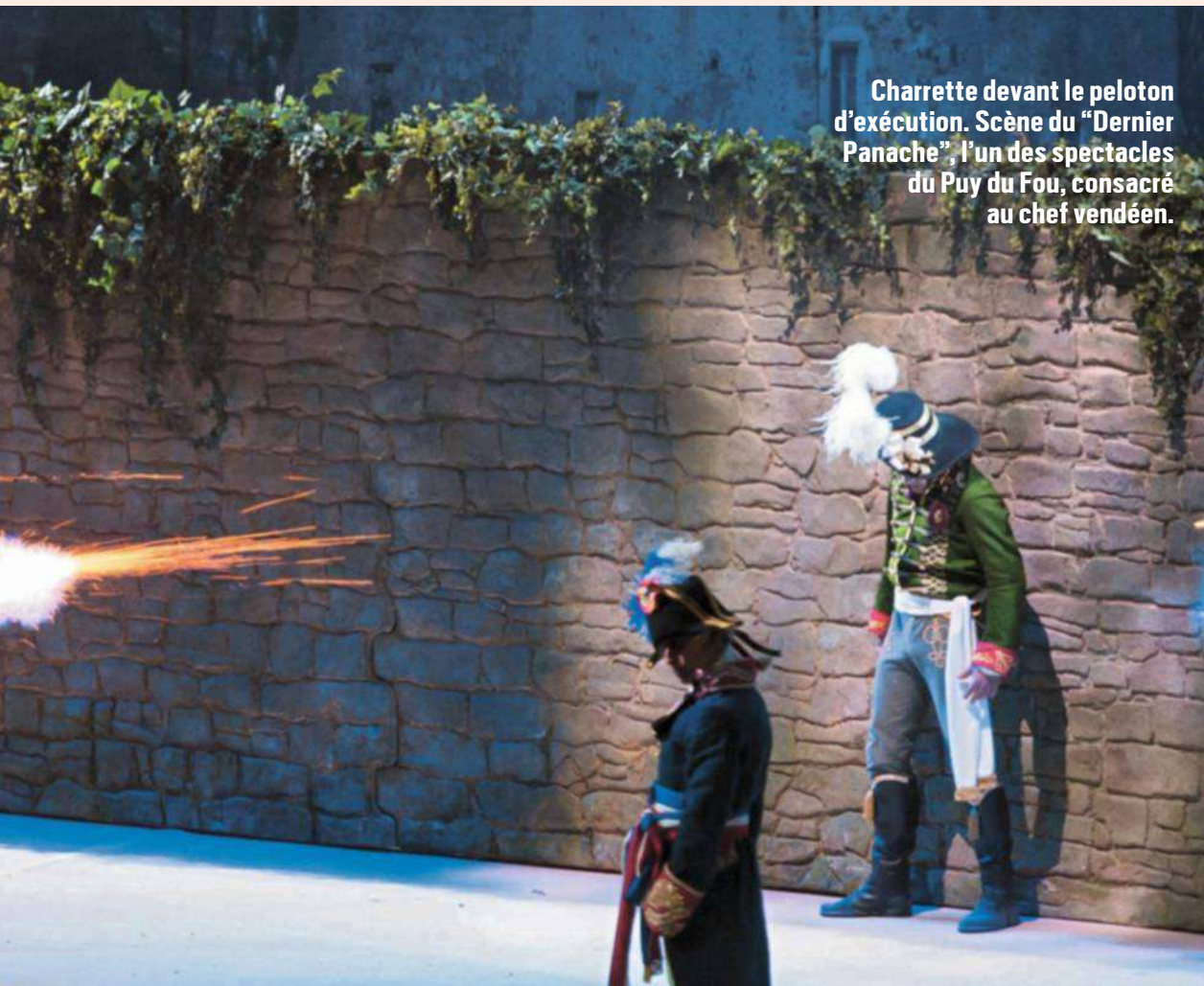
Dans son livre “le Roman de Charette”, Philippe de Villiers raconte, à la première personne, la vie et la mort du chef vendéen. Récit, après son arrestation, de son procès bâclé et de sa fin en héros devant le peloton d’exécution. À presque 33 ans. Verbatim.

Par Philippe de Villiers

eux fils de grenadiers m’encadrent sur la place. Ils ont peur que je m’envole. Devant la prison, se déploie un appareil militaire digne d’un siège plutôt que de l’escorte d’un prisonnier à l’agonie. Je suffoque. [...]

J’entre dans la tour par le porche du grand perron. On me montre à la foule, un instant. Puis deux sentinelles, qui ne me quittent pas des yeux, me conduisent à la geôle [...]. Le chirurgien des prisons — un nommé Valteau — vient renouveler mes pansements. Il recouvre ma plaie frontale d’une fine charpie. Mes blessures au bras, au poignet et à la main gauche sont vilaines

Charrette devant le peloton d'exécution. Scène du "Dernier Panache", l'un des spectacles du Puy du Fou, consacré au chef vendéen.



et exhalent une odeur inquiétante. Le médecin me pose une petite planchette placée sous la paume. Il me fait des recommandations réglementaires. Comme si j'étais là pour guérir. Puis il quitte la geôle.

Je fais le tour du propriétaire. Le mur du fond est aveugle, en plâtre délavé, couvert de salpêtre, avec quelques mots griffés à l'ongle : "Liberté... Vendée..." Je me retourne : une immense grille isole la façade et les murs de côté. Quatre brigadiers de police font les cent pas devant cette forêt de barreaux. Le sol est recouvert de paille souillée, avec quelques baquets croupissants et un morceau de pain moisi. J'entends la grande clé, rauque, qui tourne dans la serrure. La grille s'ouvre dans un lugubre grincement d'ancienne servitude.

Un piquet vient me chercher pour me conduire devant mes "juges", qui siègent à l'étage du dessus. Je marche avec difficulté. J'ai gardé mes bottes, qui me font mal, car je n'ai plus de bas et ma peau est prise dedans depuis huit jours. Il n'y a pas de chaise. Je reste debout. Le tribunal est composé d'un président et de deux assesseurs. En face de moi, je vois une brute sombre et grossière, le général Duthil,

un ancien Mayençais qui achève de ternir ses galons. Ma camisole gris-bleu, toute déchirée, n'a pas été recousue. Le président du tribunal, qui connaît déjà la sentence, me nargue :

— C'est votre seul interrogatoire. Réponses courtes, s'il vous plaît : nom, âge, profession ?

— François-Athanase Charette. Trente-trois ans. Officier de marine.

— Quels sont vos lieutenants ?

— Ils se sont tous rendus.

— Et où sont-ils maintenant ?

— Vous devriez le savoir mieux que moi...

— ... Relations avec les puissances étrangères ?

— Aucune !

— Et l'argent... ?

— De nos poches.

— Et la poudre ?

— Vos amis, les bourgeois nantais.

— Comment ?

— Un échange en nature.

— Un troc ?

— Oui. Nous leur fournissons des baricauts de froment contre des barils de poudre. ➤



À gauche : la croix de Charette, érigée le 6 août 1911 dans le bois de la Chabotterie, à Saint-Sulpice-le-Verdon. Ci-dessous : le logis de la Chabotterie.



— Et vos complices ?

— Aucun.

— Les officiers anglais ?

— Monsieur, vous semblez oublier que combattre les Anglais, c'était mon métier.

— Où sont les preuves ?

— La guerre d'indépendance, ça ne vous suffit pas comme preuve ? Je suis lieutenant de vaisseau. Dans ma vie, j'ai porté deux causes : l'Amérique et la Vendée. La liberté des peuples.

Duthil hausse les épaules et ouvre la main vers mon panache :

— Et pourquoi cette plume blanche, qui vous désignait si imprudemment à vos adversaires ?

— Une vieille tradition de la Royale. Un officier de marine n'abdique jamais l'honneur d'être une cible.

— Une cible ?

— Oui, les Anglais visaient toujours en premier le commandant du bateau, sur la dunette.

— Assez de vantardise ! L'interrogatoire est terminé.

Le premier assesseur prend le relais :

— Le tribunal donne le droit, avant jugement, d'exprimer un désir personnel. Alors ?

— Me raser.

— La fosse commune, c'est pas un bal !

— Non, mais un officier de tradition part soigné.

— Oui, mais un brigand doit avoir l'air d'un brigand !

Alors, le président du tribunal hèle les gendarmes :

— Nous allons promener le condamné sur le même parcours que l'an dernier. On verra bien si l'accueil est le même.

C'est la revanche des généraux humiliés du cor-

tège de la pacification. La marche au supplice empruntera donc le même trajet que la marche du triomphe.

Je n'ai plus de chapeau. J'enserme mes cheveux dans mon mouchoir, gorgé de sang. Les blessures se réveillent et sonnent à chaque pas le rappel de la mousqueterie finale et douloureuse, à la Chabotterie. Triste promenade, à pied, sans panache, sous une voûte d'insultes et de crachats. Un chevalier qui a perdu ses éperons est à demi dégradé. Pour moi, c'est bien pire : je ne suis plus qu'une charrette démontée, que bouscule la milice citoyenne de la Légion nantaise, ouvrant la marche. Une marée de caisses claires, de cymbaliers, de porteurs de serpents et de clairons, dans les rues étroites, déclenche un vacarme effroyable, appelant tous les habitants aux fenêtres. [...]

“Ma petite sœur, j'ai frôlé cent fois la mort, j'y vais sans crainte”

On m'exhibe comme un captif de l'Antiquité. Les compagnies d'infanterie de ligne me pressent d'accélérer le pas. C'est impossible. Ma tête, qui incline à bâbord, ne suit plus mes ordres. Le sang coule dans mon sillage. J'ai le bras gauche en écharpe et le buste enveloppé d'une serviette devenue une flaque de sang. Mon pantalon de laine, à même mes plaies, excite la douleur de mes peaux vives, à chaque mouvement de jambes. [...]

Au bout du quai de la Fosse, mes jambes me trahissent. Je m'effondre. Un gendarme me relève. On me fait entrer dans une boutique de sucre et de café

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

d'Amérique. J'entends une voix méticuleuse, celle du boutiquier, qui s'affaire pour conjurer ma faiblesse :

— Mon général, prenez ce verre d'eau...

Cet élan de compassion m'accompagne par la pensée jusqu'au retour à la prison du Bouffay. Je m'allonge à même le sol. Je perds conscience, c'est la dernière nuit. [...]

J'attends les deux dernières visites : celle d'un confesseur, un juroux (prêtre assermenté, jureur), l'abbé Guibert, et celle de Marie-Anne qui, en me voyant, éclate en sanglots :

— Retiens tes larmes. J'ai besoin de mon courage, mais aussi du tien.

— Ils viennent de m'avertir : c'est demain matin... Tu as peur ?

— Ma petite sœur, j'ai frôlé cent fois la mort, j'y vais sans crainte.

Marie-Anne me quitte. Que dire ? Je balbutie quelques mots d'affection : je vais rejoindre papa et maman. Je lui recommande — supplication dérisoire de marin — de payer mes dettes chez Le Flamand, mon tailleur. Elle sourit. Et elle me promet qu'à une fenêtre de la rue de Gorges, sur mon passage, un prêtre brandira un mouchoir blanc en signe d'absolution, m'apportant ainsi les dernières consolations de la foi de nos pères.

“Tirez au cœur, c'est là qu'on frappe un brave !”

Le beffroi sonne à toute volée. Un glas joyeux. L'heure est arrivée de l'ultime convoi. [...] J'ai trente-trois ans ; un âge exact pour mourir à Pâques. Je récite à voix basse la prière des morts et ajuste mon accoutrement misérable. J'ai cédé à une dernière coquetterie, en dissimulant ma blessure à la tête avec mon foulard des Indes, rouge, noué à la créole : Aimée, Adélaïde, l'Amérique... je vous emporte avec moi dans un dernier sourire [...]

Sur la place, cinq mille hommes de troupe forment un immense carré d'exécuteurs. Au milieu, une dizaine de généraux, derrière Travot. Les roulements de tambours se répondent en écho et s'accroissent. On m'adosse à un mur. Je refuse qu'on m'attache et qu'on me bande les yeux. Je veux voir la mort en face. Juste à côté de moi, on a préparé une bière en voliges neuves, une dernière attention de la République. Un adjudant s'avance. Il veut faire appliquer le règlement. Ce n'est quand même pas au condamné de commander sa mort. Eh bien si ! On me désigne une pierre sur laquelle on me prie de me mettre à

“Un officier de marine n'abdique jamais l'honneur d'être une cible.”

François Athanase Charette de la Contrie, lors de son procès

genoux. Je fais signe de la main droite, en relevant la tête : c'est non.

Le chef du peloton hésite, puis hurle :

— Soldats ! En joue !

J'en appelle à Travot. Il sursaute. Puis, en imposant la main, il fait arrêter le cliquetis. Il vient vers moi, à pas lents.

D'officier à officier, je lui demande une faveur :

— Pouvez-vous m'accorder la grâce de diriger le feu moi-même ?

Il hésite, se retourne. Il se sent surveillé. Conciliabule. C'est accordé.

Je veux que la dernière image de ma mort soit empreinte d'élégance, jusqu'à la manière de m'affaisser. Un officier français ne tombe pas en s'écroulant. N'y aurait-il eu, à cet instant, qu'un seul regard pour surprendre le geste, cela suffirait. Rien ne se perd jamais. Je sors lentement mon bras gauche de l'écharpe où il est pris. Je relève la tête et j'écarte les mains de mon corps. Le peloton attend. Il obéit. Par un commandement muet, je lui fais signe, en mettant le doigt sur le cœur : c'est là qu'il faut tirer, c'est là qu'on frappe un brave.

Crépitements du feu. Je pars en arrière, puis en avant. Je retiens mon corps qui hésite un instant. Ma jambe droite fléchit. Puis ma hanche. Mon coude me porte. Lentement, je tombe à genoux. « *Entre Tes mains, Seigneur, je remets mon esprit.* » ●



Le Roman de Charette,
de Philippe de Villiers,
Albin Michel, 2012,
480 pages, 22 euros.



Esprit chouan, esprit de panache...

Après l'écrasement de la Vendée, la chouannerie va poursuivre la lutte pendant dix ans, "au nom du roi". Plus encore qu'une guérilla et des complots, une épopée de l'honneur.

Tragique, la geste des insurgés de l'Ouest demeure une part occultée de la mémoire nationale. Celle de ces "combattants de l'honneur" qui, après la défaite de l'armée catholique et royale, entretiendront la guérilla pendant plus de dix ans dans les bocages normand, mainiot et breton. S'il existe une évidente continuité entre la sanglante aventure des Vendéens

de 1793 et celle des chouanneries du Cotentin, du Morbihan ou de la Mayenne, ces épisodes successifs des guerres de l'Ouest sont deux manifestations particulières du mouvement contre-révolutionnaire.

La chouannerie ne se confond que partiellement avec l'aventure vendéenne. Elle la précède, d'abord, avec la conspiration bretonne du marquis de La Rouërie; puis l'accompagne avec la participation de nombre

**“Le Chouan”, dessin à l’encre
de Julien Le Blant (fin du XIX^e siècle,
galerie Pierre Brost).**

de ses futurs acteurs à la campagne des Blancs. Elle la continue, ensuite, bien après la chute de la dictature montagnarde, alors que les révolutionnaires sont parvenus à “pacifier” pour l’essentiel l’Ouest insurgé.

Mais la chouannerie apparaît surtout comme un phénomène plus général qui concernera aussi bien la Bretagne, le Maine ou la Normandie que le Gévaudan, le Sancerrois, le Midi toulousain ou le Vivarais. Le temps des embuscades et des complots montés par quelques individus décidés succède à l’insurrection populaire.

Le rêve, l’espérance et le devoir

On peut reconstituer ce que fut cette guerre sur le terrain. Plus difficile est de saisir l’esprit qui animait ces jusqu’au-boutistes du combat contre le nouveau régime: un rêve fait de la nostalgie des anciennes libertés aristocratiques que défendaient déjà au temps où s’édifiait la monarchie absolue les “conjurateurs” hostiles à Richelieu et les frondeurs ennemis de Mazarin.

Au-delà des bocages fleuris de genêts et sillonnés de chemins creux, l’esprit de la chouannerie réside dans cette rébellion contre les formes modernes de l’État. Celle qui mobilisa Cadoudal (*lire encadré ci-dessous*) contre Bonaparte. En plébiscitant le second, les Français ont « *préféré l’exactitude des diligences au respect des libertés* » (Jean-François Chiappe).

Alors que la mémoire vendéenne porte en elle une leçon d’histoire exemplaire, l’esprit chouan survit dans

LA VENDÉE, HÉROÏQUE ET MARTYRE

**“La chouannerie est
une de ces grandes choses
obscurées auxquelles,
à défaut de la lumière
pénétrante de l’Histoire,
la Poésie, fille du Rêve,
attache son rayon...”**

Jules Barbey d’Aurevilly

la nébuleuse “anarchiste de droite” qui, dans le domaine littéraire, unit Jean de La Varende à Vladimir Volkoff ou Jacques Perret à Jean Raspail (*lire interview, page 120*). Un romantisme de l’échec empreint de panache qu’a si bien évoqué le châtelain de Chamblac: « *Valeur inutile, toujours, défaite incessante de l’homme de droite... Pichegru... Cadoudal... Service inutile, mais tant que nous vivrons, service que nous n’abandonnerons pas, ne serait-ce que pour rappeler, même par les railleries et la persécution à subir, qu’il existe encore du loyalisme, de la ferveur et du dédain.* »

Là où se rencontrent le rêve, l’espérance et le devoir, l’esprit de la chouannerie reste le refuge de ceux qui, tel Armand de Chateaubriand (cousin de Jean-Alphonse), fusillé le vendredi saint de 1809 pour avoir poursuivi une lutte sans issue, considéreront toujours que “leur honneur s’appelle fidélité”. ●

Philippe Conrad

CADOUDAL, LE DERNIER RÉSISTANT

Excepté sa force herculéenne, rien ne semblait prédisposer Georges Cadoudal (*ci-contre*), fils d’un laboureur aisé du Morbihan, à devenir la figure la plus célèbre de la chouannerie bretonne. Né à Kerléano le 1^{er} janvier 1771, aîné d’une famille de dix enfants, il révèle rapidement de brillantes aptitudes. Quand il quitte le collège de Vannes, il s’installe à Auray, où il est clerc de notaire au début de la Révolution. En 1789, il se proclame solidaire de la jeunesse rennaise qui s’est affrontée à la noblesse lors des troubles de janvier. Mais après avoir accueilli avec espoir la naissance du nouveau régime, il s’oppose, dès 1791, aux persécutions dont sont victimes les prêtres réfractaires. Deux ans plus tard, refusant la conscription, il rejoint l’armée catholique et royale, sert sous Bonchamps puis poursuit la lutte en Bretagne en 1794. Incarcéré à Brest avec toute



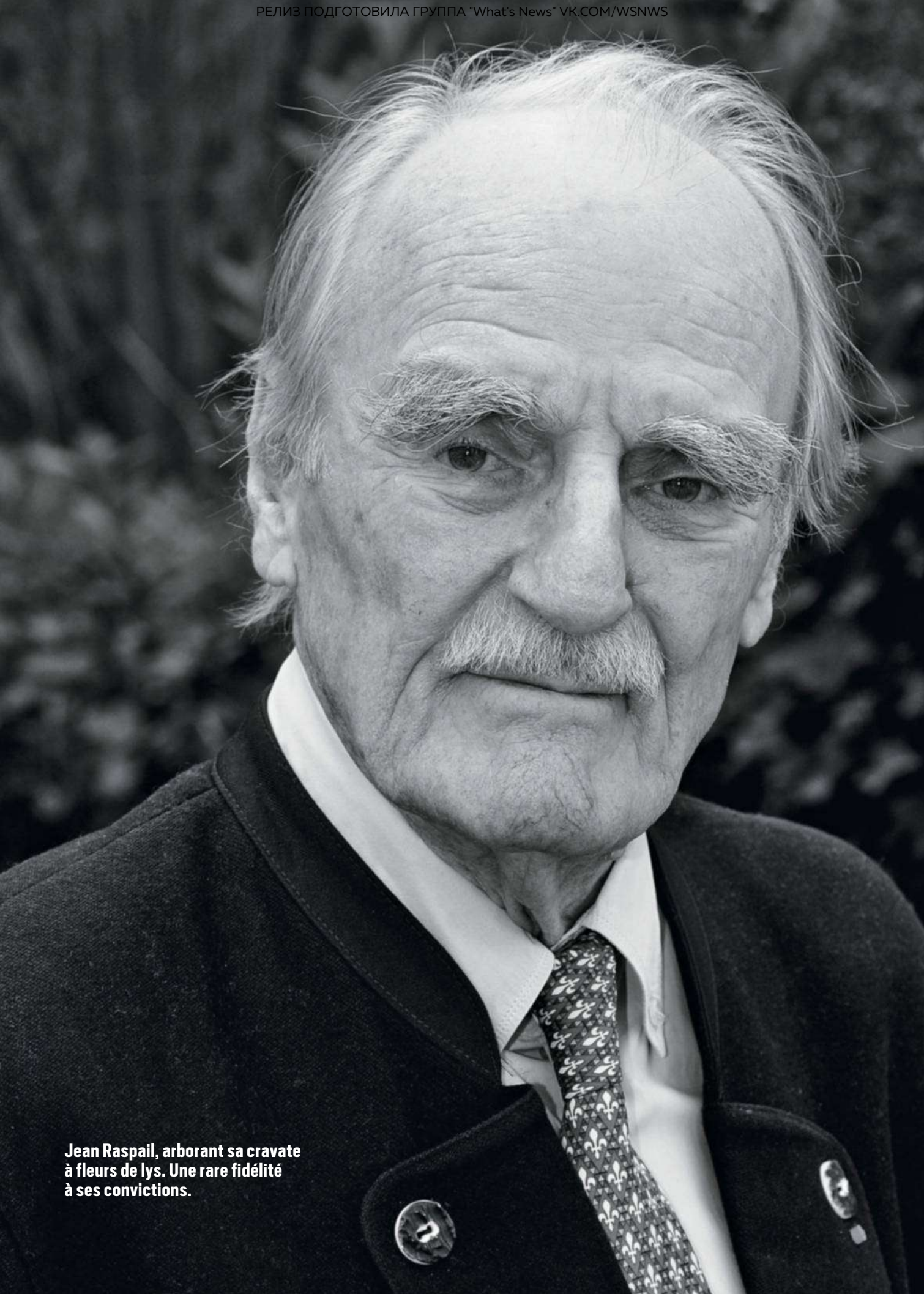
sa famille, il doit sa libération au coup d’État anti-Robespierre de Thermidor. Néanmoins hostile au compromis du printemps 1795, il joue un rôle décisif dans l’opération royaliste de Quiberon. Après l’échec de celle-ci, il doit se résigner à traiter, mais rallume la guerre dans l’Ouest en 1799. L’arrivée au pouvoir de Bonaparte condamne pourtant tout espoir d’une restauration prochaine. Dans un souci de pacification, Napoléon le reçoit à Paris. Mais Cadoudal, nommé commandant des armées de l’Ouest par Louis XVIII, refuse les titres que l’“usurpateur” lui offre pour s’attacher ses services. Jusqu’au-boutiste de la cause royale, il fomente en 1803, en liaison avec Moreau et Pichegru, un complot visant à enlever le Premier consul. Arrêté en mars 1804, il est condamné à l’échafaud à l’issue d’un long procès lui ayant gagné la sympathie du public. Il meurt le 25 juin 1804 en criant « *Vive le roi!* » Ph. C.

Mémoire blanche...

La grande confession de Jean Raspail, 93 ans, marin, écrivain et monarchiste. Rencontre, chez lui, avec l'auteur du "Camp des saints" et de "Sire", qui créa, en 1993, le Comité national pour la commémoration de la mort de Louis XVI.



Jean Raspail, dans son appartement,
au cours de l'entretien qu'il nous a accordé .



**Jean Raspail, arborant sa cravate
à fleurs de lys. Une rare fidélité
à ses convictions.**

MÉMOIRE BLANCHE

“Le roi, incarnation de la nation”

Immense écrivain, monarchiste, ex-président du Comité national pour la commémoration de la mort de Louis XVI, Jean Raspail, 93 ans, nous a reçus chez lui pour un long entretien. La Révolution, la République, la foi, les rois et les livres : les vérités sans tabou d'un visionnaire enraciné.

Q *uand on représente une cause (presque) perdue, il faut sonner de la trompette, sauter sur son cheval et tenter la dernière sortie, faute de quoi l'on meurt de vieillesse triste au fond de la forteresse oubliée que personne n'assiège plus parce que la vie s'en est allée ailleurs* ». Cette citation du *Roi au-delà de la mer*, qui sera prochainement réédité, illustre bien son auteur, Jean Raspail, homme libre, explorateur et marin, écrivain d'une foi, la foi royaliste, et consul général d'un royaume mythique et oublié, la Patagonie. Les multiples prix littéraires, dont le Grand prix littéraire de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre en 2003, saluent ainsi une voix qui a su faire mémoire de peuples oubliés, conter des rivages lointains entre imaginaire et réalité mais aussi défendre une cause ancrée dans notre histoire française, celle du roi. C'est un homme fidèle à lui-même, fort de ses convictions, d'une courtoisie rare et, hélas, disparue, qui nous a reçus dans son salon aux multiples hommages marins, pour évoquer cette notion sacrée du pouvoir qui réunissait les cœurs et les ferveurs. Une discussion entre volutes de cigarettes et dégustation de whisky empreinte d'audace et d'idéal. ● A.-L. D.

La France est une république depuis de nombreuses années. Pourtant, les royalistes n'ont pas disparu et continuent à prôner le retour du roi. Vous en faites vous-même partie: qu'est-ce qui vous a conduit à cette identité politique?

C'est une décision que j'ai prise car elle m'a semblé très logique. Mon père, qui n'était pas du tout royaliste à l'origine, l'est devenu de la même façon: en réalisant qu'avoir le roi était la manière la plus simple de gouverner un pays. Car le roi n'est pas seul, il est issu d'ancêtres présents en France depuis des milliers d'années et est façonné par cette histoire familiale intimement liée à son pays.

Le dernier ouvrage de Philippe de Villiers, consacré au premier roi de France, Clovis, est intéressant à ce titre car il montre que la royauté a créé la France. Bien entendu, cette construction s'est faite avec l'appui de la religion chrétienne, naissante dans notre pays à cette époque-là. Toute cette succession de rois a, par leurs lois, leurs combats, leur foi, façonné la France. C'est la fameuse phrase qu'adressaient les royalistes au comte de Paris il y a une quarantaine d'années: "héritier des quarante rois qui en mille ans ont fait la France". Mais il y a eu beaucoup plus que quarante rois et bien plus que mille ans...

En outre, le roi est l'incarnation de la nation, ce que n'arrive pas à faire un président de la République, élu ➤



ROMAIN ROUGER

Jean Raspail, au centre, au cours de l'entretien qu'il nous a accordé.

pour un court terme, à la courte vision et aux intérêts égoïstes. Le roi, lui, n'est pas élu: la fonction lui incombe par son sang et par son sacre. Il y a d'ailleurs un lien mystérieux entre le divin et le roi. Le roi est roi car il est aidé par la grâce divine reçue par l'onction de l'huile sainte. Il y a une grâce de Dieu dans ce sacre, ce qui n'existe pas avec la république. La légitimité se trouve alors du côté du sacré. Vous constaterez d'ailleurs que les monarchies qui fonctionnent encore en Europe sont celles où le roi a été sacré.

On constate justement une certaine perte du sacré dans nos sociétés. Si un roi revenait mais refusait de se faire sacrer, serait-il tout de même légitime à vos yeux?

J'ai écrit trois livres à ce sujet, tout est dedans... Le pouvoir royal est héréditaire et est tout aussi naturel que le rythme des marées. Il devient en revanche sacré par les neuf onctions à Reims. Il acquiert alors toute sa grandeur et sa plénitude. C'est pourquoi un roi qui se refuse au sacre, s'il est et reste le roi, est un roi "tronqué", rapetissé. De toute façon, en France, un roi ne reviendra que si l'un des deux prétendants actuels accepte de faire hommage à l'autre. De même, comme je le dis dans *Le Roi au-delà de la mer*, qui sera prochainement réédité, pour qu'un roi prenne le pouvoir en France il faudrait qu'il ose prendre possession, pour commencer, d'une petite partie du territoire.

Mais même si notre époque perd le sens du sacré, je crois qu'au fond de l'homme occidental persiste

“LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, UN DÉSASTRE”

À mes yeux, elle a été un désastre. Elle a voulu advenir un homme nouveau, rejetant son Dieu et son roi, au profit d'un individualisme dont nous payons le prix désormais. On a ainsi voulu changer les mentalités et même l'Église, avec la Constitution civile du clergé à laquelle les prêtres devaient prêter serment sous peine de persécutions. Heureusement, le Concordat institué par Napoléon en 1801 est venu y mettre un terme. Il y a eu ensuite

des tentatives de restauration de la monarchie. Mais le changement de mentalités était fait, le peuple était devenu républicain... La façon dont elle s'est déroulée est d'ailleurs d'une sanglante vulgarité, avec la tuerie à la Bastille, les arrestations des nobles, les assassinats et déportations de prêtres, les exterminations en Vendée... Cette révolution a également un aspect très “parisien”: les exactions se font à et par Paris.



MÉMOIRE BLANCHE

“Même si notre époque perd le sens du sacré, je crois qu’au fond de l’homme occidental persiste une conscience, parfois étouffée, qu’il existe un univers du sacré.”

une conscience, parfois étouffée, qu’il existe un univers du sacré. C’est cette conscience qui l’a conduit à dresser églises et cathédrales dans l’Europe entière. Un exemple actuel est la résurrection de la Russie, favorisée par son retour à l’orthodoxie. Les pays qui aujourd’hui renouent avec le christianisme retrouvent ainsi une certaine grandeur.

Comment expliquez-vous que le pouvoir royal paraisse à beaucoup de Français une chose peu naturelle?

J’ai été élevé dans des écoles catholiques où on nous apprenait le sens de l’honneur, l’histoire de notre pays avec ses grandeurs tout comme ses déshonneurs, où on transmettait une certaine éducation, notamment religieuse. Tout cela permettait d’appréhender la royauté comme un phénomène naturel découlant de notre histoire. Or cette éducation ne se fait plus, sauf dans certains isolats soudés comme le scoutisme. C’est d’ailleurs là une source d’espoir : après la guerre le mouvement était en déclin total et fut récupéré par la gauche. Tout esprit religieux fut supprimé du scoutisme. Or les choses changent : sans publicité, les mouvements scouts recrutent par centaines et retrouvent le sens du sacré qu’on leur avait ôté.

Mais je pense que, comme ce fut le cas au temps des Barbares, ce sont les moines qui nous sauveront.

Lorsque l’on sort de chez eux, on est transfiguré intérieurement. Ils forment une chaîne de prière avec la divinité. D’ailleurs certains monastères, comme le Barroux, transforment par leur rayonnement la région dans laquelle ils s’implantent. Je me dis souvent que si la France ne redevient pas chrétienne, le roi ne reviendra jamais!

Comment expliquer la déchristianisation française?

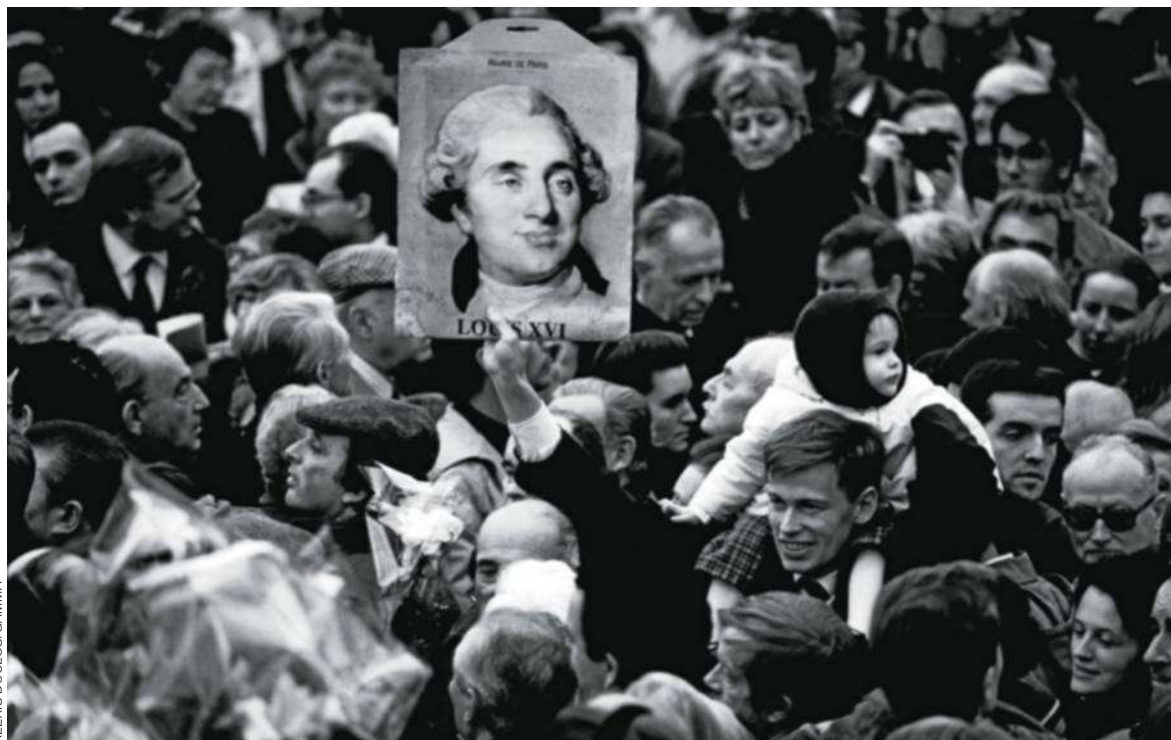
Beaucoup de choses sont en cause. Par exemple, je suis persuadé que le changement de liturgie y est pour quelque chose. Même si avec le *motu proprio* du pape benoît XVI les choses évoluent, les évêques refusent toujours de redonner des paroisses aux catholiques traditionalistes, c’est regrettable.

Quels sont ces isolats auxquels vous faites allusion?

En termes ethnologiques, il s’agit d’une tribu en train de se rétrécir à cause de diverses raisons, qui s’isole dans un lieu bien spécifique. Ce sont de petites parties du territoire qui se coupent du reste du pays pour se protéger d’une société dont elles ne reconnaissent plus les valeurs et la violence. Ainsi, un nombre croissant d’isolats chrétiens se développe. D’une autre manière, le Puy du Fou est un extraordinaire isolat, qui offre une culture et du lien atti- ➤

MÉMOIRE BLANCHE

ALEXIS DUCLOS/GAMMA



rant des volontaires toujours plus nombreux. De même, la Patagonie est un immense isolat qui regroupe des milliers de personnes à travers notre Hexagone. Je reçois de très nombreuses demandes de naturalisation chaque semaine. Au final, ces isolats finiront par se rejoindre et permettront, je l'espère, une certaine relève française.

Pourquoi avoir lancé et pris la présidence, en 1993, du Comité national pour la commémoration de la mort de Louis XVI?

J'ai trouvé que c'était une honte que l'on n'honore pas le bicentenaire de l'assassinat de Louis XVI. Pour donner du poids à cette commémoration, nous avons fondé un comité d'honneur, composé de gens formidables, parmi lesquels trente ducs, dont le duc de

Rohan. Y figurait également la baronne Élie de Rothschild, et l'ambassadeur des États-Unis... C'était magnifique!

Certes, nous avons également essuyé des refus, notamment de la part de membres de l'Académie française que je connaissais à peu près tous — je m'y étais d'ailleurs moi-même présenté, mais ils n'ont jamais voulu de moi. Je suis ainsi allé voir Jean d'Ormesson, qui m'a répondu: « *Non, Jean, ce n'est pas possible, parce que je suis républicain.* » J'ai également "démarché" en vain Maurice Schumann, qui était aussi sénateur. Il m'a reçu très gentiment, mais m'a rétorqué: « *C'est une très bonne idée ce comité, mais je ne crois pas que ce soit le moment de diviser de nouveau la France.* » Je pense, en réalité, qu'il avait, comme d'autres, un peu la trouille... Mais cela

"LOUIS XVI, EMPLI DE BONTÉ"

J'ignore si la monarchie aurait pu être sauvée par le roi s'il avait fait tirer lors de l'attaque des Tuileries, c'est là un débat d'historiens. En revanche, je considère effectivement que l'on s'est montré très injuste vis-à-vis de Louis XVI. Tout d'abord, je suis fils de la Marine et il est le créateur de la plus grande marine française avec son ministre Sartine. Jusqu'au bout, il s'est soucié de la Royale, qui a été ensuite décapitée par la Révolution. Loin des caricatures, c'était aussi, et surtout, un personnage

empli de bonté. Pas un extravagant, comme le fut Louis XIV avec ses ballets, ses déguisements et sa démesure, si bien symbolisés par Versailles — que je n'apprécie guère. Je pense d'ailleurs que les excès du règne de Louis XIV portent davantage en eux les germes de la Révolution que la modestie de celui de Louis XVI. À rebours, là encore, de certaines "vérités officielles", le roi était du reste extrêmement populaire au moment du déclenchement de la Révolution. Et l'est demeuré ensuite.

**Page de gauche : manifestation organisée par Jean Raspail en mémoire de Louis XVI, le 21 janvier 1993, à Paris.
En bas : le drapeau vert-blanc-bleu du royaume d'Araucanie et de Patagonie, dont l'écrivain est consul général.**

est sans importance. Je veux d'abord me souvenir de l'engagement, puis du formidable enthousiasme de tous ceux qui ont osé nous rejoindre. Je pense notamment à Maurice Rheims, que je connaissais et pour lequel j'avais une grande admiration. Avec lui, les choses sont allées très vite. À peine avais-je commencé qu'il m'a interrompu: « *Écoute-moi, Jean, pour Louis XVI, tout de suite! Les Juifs n'oublieront jamais ce qu'il a fait pour eux.* » La même réponse m'a été faite par la baronne Élie de Rothschild, qui a, de plus, participé financièrement, ce qui nous a été fort utile car nous ne disposions d'aucuns moyens, ou presque. Contrairement à l'immense majorité des Français, ignorant ce fait, les Juifs continuent d'éprouver une vraie reconnaissance envers Louis XVI, qui leur a accordé — ce qui était tout à fait exceptionnel pour l'époque — la plupart des droits dont bénéficiaient les Français.

Votre engagement royaliste ne vous a pas empêché d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur...

Là aussi, l'histoire est étonnante. Huit ans après la commémoration en l'honneur de Louis XVI, et alors que j'étais déjà chevalier de la Légion d'honneur, je reçois une lettre m'informant de cette promotion — que j'avais d'autant moins demandée que, par tradition, elle ne se réclame pas. Jacques Chirac était alors président de la République et Jean-Pierre Raffarin, signataire du courrier, Premier ministre. Surpris, je regarde l'adresse et lis: « *Monsieur Jean Raspail, Président du comité national pour la célébration solennelle de la commémoration de la mort de Louis XVI* ». Bref, c'est cette initiative qui a failli être interdite par la République qui me valait, huit

ans plus tard, d'être décoré! Quand on me demande à qui je dois cette nomination, je réponds: « *À Louis XVI!* »

Pour en revenir aux rois, justement, quels sont, selon vous, les plus grands rois de notre histoire?

C'est une question difficile, car chacun des règnes doit être replacé dans son époque. Une certitude cependant: la très grande majorité de nos rois ont été de grands rois. C'est, par exemple, incontestablement le cas d'Henri IV, qui a sauvé la monarchie ►

LE SIÈCLE DE RASPAIL

- **1925** Naissance à Chemidé-sur-Dême (Indre-et-Loire)
- **1949** Premier grand voyage, en canoë, de Québec à la Nouvelle-Orléans
- **1952** *Terre de feu-Alaska*, premier récit publié.
- **1973** *Le Camp des saints*, plus grand succès
- **1981** *Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie* (dont il se proclame, la même année, consul général)
- **1986** *Qui se souvient des hommes...*
- **1993** Président du comité de commémoration de la mort de Louis XVI
- **1993** *Sept cavaliers* (publié en BD en 2008)
- **2001** *Adios, Tierra del Guego*
- **2017** *Terres saintes et profanes*

Jean Raspail dessiné par Terpant, dans la bande dessinée "Sept Cavaliers" adaptée de l'ouvrage du même nom de l'écrivain.

WELF III
MARGRAVE HEREDITARY



JACQUES TERPANT - JEAN RASPAIL / EDITIONS SOLEIL DELCOURT

21 JANVIER 1993 : LA COMMÉMORATION DE LA MORT DE LOUIS XVI SAUVÉE PAR... MITTERRAND

Le 20 janvier, veille de la cérémonie, nous avons, mon ami l'avocat Jean-Marc Varaut et moi-même, été convoqués par le préfet de police, qui nous a dit : « *Messieurs, la manifestation est interdite, vous devez changer de jour.* » Louis XVI ayant été assassiné le 21, c'était évidemment impossible. « *Alors changez de lieu* », répondit-il à nos objections. Là encore, c'était impossible : c'est place de la Concorde, et non ailleurs, qu'il a été guillotiné. Donc la manifestation fut interdite ! Le 21 au matin, tout le quartier était bouclé, les stations de métro fermées. Une horreur...

Vers 7 ou 8 heures, j'étais invité sur RTL, où j'ai tout raconté : l'interdiction, le dialogue avec le préfet, les voitures enlevées... À la fin de l'émission, je retourne à la Concorde. Et là, surprise, je suis accueilli par la commissaire

de police du VIII^e qui me dit : « *M. Raspail, vous êtes finalement libre d'organiser votre manifestation. Elle vient d'être autorisée, la police se retire immédiatement.* »

Je ne l'ai appris qu'ensuite, et lui-même me l'a confirmé quelques mois plus tard, lorsque nous nous sommes croisés lors d'une cérémonie à l'Élysée : c'est Mitterrand en personne qui, après avoir entendu la radio, avait décroché son téléphone pour permettre cette commémoration.

Il s'est dit : « Ce n'est pas possible ; on ne peut pas saboter ça ! » Mitterrand n'était pas plus royaliste que je ne suis de gauche, mais pour avoir eu quelques relations avec lui, je peux en témoigner : excepté de Gaulle, auquel on ne peut, non plus, dénier cette qualité, c'est le seul de nos présidents à avoir eu le sens de l'histoire de France.

d'une situation généalogique inextricable. Il a rétabli un royaume qui était en train de se disloquer et a rétabli la France. Son action incarne la puissance de la royauté. Pour d'autres raisons, j'apprécie beaucoup François I^{er}, le roi de la Renaissance. D'une manière générale, outre nos rois, il y a eu aussi de grandes personnalités qu'on oublie, tels les Bourbons-Parme. Mais attention, je reconnais aussi qu'il y a eu à certains moments de notre histoire, par exemple sous Marie de Médicis, des périodes extrêmement déplaisantes. Le massacre de la Saint-Barthélemy est ainsi un épisode impardonnable.

Considérez-vous Louis-Philippe, notre dernier monarque, comme un "vrai roi" ?

Non. Il n'a pas été sacré. Ce qu'il a lui-même décidé. Il se voulait le roi du peuple. Mais pas le roi tout court...

Quel regard portez-vous sur Saint Louis ?

Je suis un de ses admirateurs, même si l'on peut s'interroger sur sa participation personnelle aux croisades. Certes, la fin des royaumes du Proche-Orient nécessitait son intervention, mais était-il nécessaire qu'il y aille lui-même ? Il a considéré que parce qu'il était le roi de droit divin, il était de son devoir de se rendre aux croisades. Si vous me permettez une digression, on peut considérer son attitude comme

le contraire de celle, aujourd'hui, du pape François. Il est le pape mais ne veut pas qu'on le prenne pour le pape. Le premier geste qu'il a eu quand il a été nommé sur le trône de Pierre fut, par exemple, de prendre sa propre voiture et d'aller payer l'hôtel où il avait passé la nuit à Rome. D'autres exemples ont suivi depuis. Cette attitude se veut empreinte de modestie ; mais on ne demande pas au pape d'être modeste. On attend de lui une certaine allure. Pour les catholiques, et dans la mesure où Dieu existe — ➤

RASPAIL : LA BD DE DELCOURT

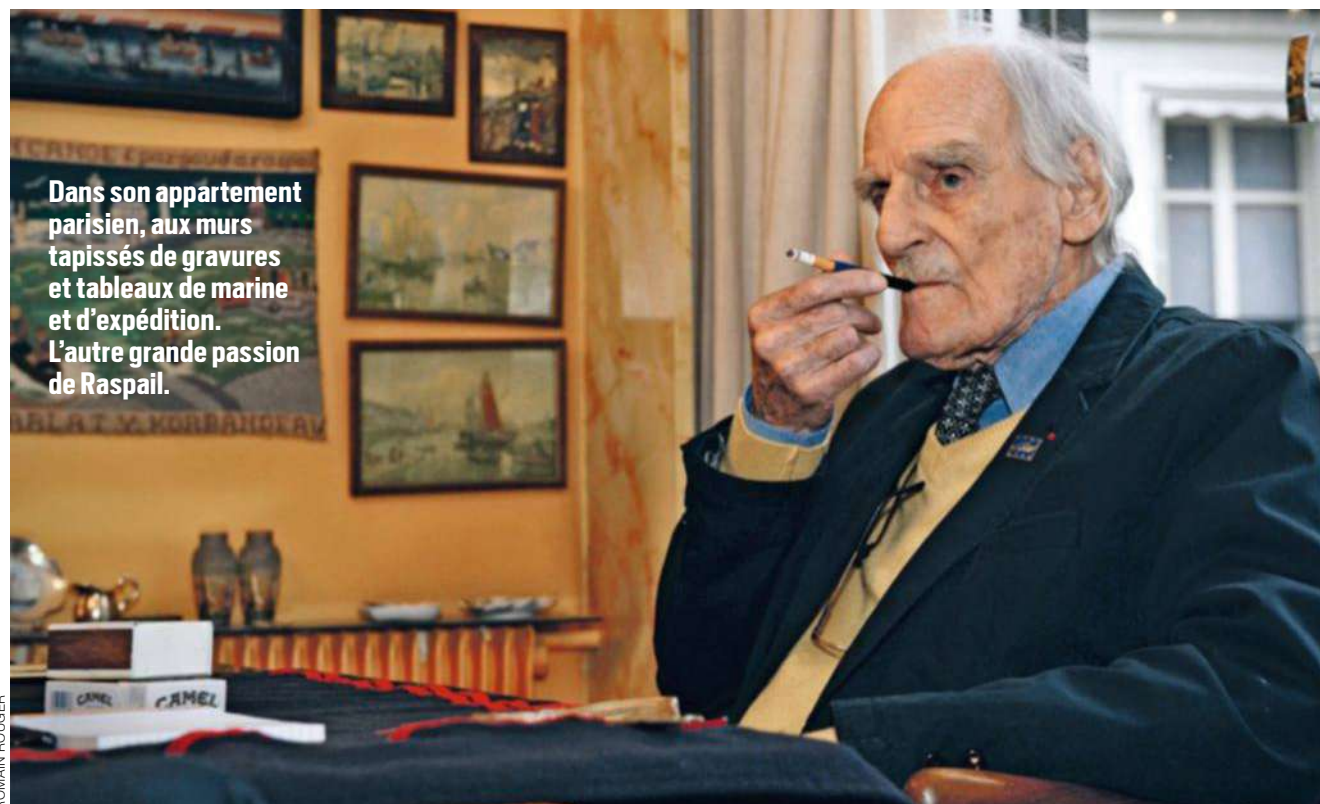
« *Sept cavaliers quittèrent la ville par la porte de l'Ouest qui n'était plus gardée...* » Cette phrase sonne comme un mantra en littérature, et, ce qui est plus inattendu, en bande dessinée. Le succès du roman de Jean Raspail s'est vu augmenté de celui de son adaptation par le dessinateur Jacques Terpent chez Delcourt en 2009. Le trait du Dauphinois, ancien de l'aventure *Métal hurlant*, son évocation des paysages des confins

et la place laissée aux personnages, tous porteurs d'une part de l'idéal raspailien, font de cette bande dessinée un sommet du mariage de la BD et de la littérature. Y. L. B.

Éditions Delcourt. Trois tomes, le Margrave héréditaire, le Prix du sang, le Pont de Sépharée (prix Saint-Michel du meilleur dessin de Bruxelles), 14,95 euros.



MÉMOIRE BLANCHE



Dans son appartement parisien, aux murs tapissés de gravures et tableaux de marine et d'expédition. L'autre grande passion de Raspail.

ROMAIN ROLLAND

ce qu'à l'instar de mon ami Jean d'Ormesson je ne sais toujours pas, même si je l'admets —, le pape en est le représentant sur Terre. Or si Dieu a créé la Terre et ses merveilles, le pape doit avoir une certaine représentation.

Cette rupture avec "l'allure" dont vous parlez, à qui ou quoi l'attribuez-vous ?

En grande partie à Vatican II, évoqué ci-dessus pour le changement de liturgie, bien sûr, dont l'esprit "de gauche", si l'on peut utiliser de terme, a

entraîné une décrue dommageable du sacré et de sa représentation.

Vous avez écrit un livre inachevé, *La Miséricorde*. À la fin, vous expliquez avoir décidé de ne pas finir ce livre. Pourquoi ce choix ?

Ce livre était un inédit que j'ai proposé à mon éditeur qui me sollicitait. Et puis le public s'y est intéressé, au point qu'il a été traduit dans plusieurs pays, notamment en Pologne, où il fait un tabac. Ils sont catholiques, les Polonais ! Ils sont nationaux, ils aiment

"HOULLEBECQ A COMPRIS LA VEULERIE D'UNE PARTIE DES FRANÇAIS"

Certains auteurs actuels décrivent avec acuité les conséquences de la perte du sacré dans nos sociétés. Que pensez-vous du "phénomène" Houellebecq ?

C'est un personnage intéressant. Mon jugement sur lui a d'ailleurs évolué. J'ai d'abord détesté ses premiers livres. Je ne crois même pas les avoir finis et les ai jetés au panier : le porno, les camps de vacances, ça ne m'intéresse pas du tout... Pour être franc, je trouvais ça plutôt répugnant. Puis j'ai lu ses écrits suivants, en particulier "la Carte et le Territoire", qui est un très bon livre, et mon opinion s'est améliorée. Avec "Soumis-

sion", il faut reconnaître qu'il a tout compris. Cependant, il n'a pas vu de résistance. Or j'en suis convaincu, il y aura de la résistance.

Est-il, selon vous, un grand écrivain ?

À mon avis oui, car les grands écrivains sont ceux qui s'intéressent et cherchent à comprendre la société dans laquelle ils vivent. Or Houellebecq a compris la veulerie de la majeure partie de la population française. Moi je suis un raconteur, je me fiche de la société dans laquelle je vis ! Au contraire : je cherche à la fuir. D'ailleurs tous mes livres en sont des évasions.

22

leurs frontières! Le livre va donc ressortir en français. En revanche, je le laisserai inachevé. Et je ne vous dirai pas pourquoi j'ai décidé qu'il en soit ainsi: c'est trop personnel.

Mais on sent qu'il a cheminé en vous depuis le début...

C'est vrai. Je pense que c'est un livre qui me représente très bien. Je n'irai pas au-delà pour les confessions. Je n'apprécie pas beaucoup les écrivains confessionnels, ceux qui parlent d'eux, qui racontent leur vie... Je le fais très rarement. Là, c'est une exception. Et encore n'est-ce pas moi le narrateur... Mais, je vous l'ai dit, il restera inachevé.

Lors de leurs allocutions et discours, les présidents de la République concluent par le traditionnel "Vive la République, et vive la France!", comme si les deux étaient indissociables. Qu'en pensez-vous?

Il faudrait évidemment se contenter de "Vive la France!" La France, ce n'est pas la république. Et la république, ce n'est pas la France. C'est un système de gouvernement. Rien de plus. Moi je souhaiterais le retour à la féodalité. C'était formidable, la féodalité! On avait quelqu'un au-dessus et au-dessous de soi. Et l'on se protégeait les uns les autres.

Avez-vous déjà voté?

Voté? Jamais. Imaginez-vous un royaliste voter pour le président de la République? En revanche, je vote à Paris pour les municipales. En espérant, la prochaine fois, que soit mis un terme au mandat d'Anne Hidalgo...

Un mot sur les Bourbons, dont vous parliez tout à l'heure. Quel regard portez-vous sur leurs actuels descendants?

Je les connais très peu. Mais j'avais rencontré, et été très impressionné par Alphonse de Bourbon, décédé en 1989, et père de l'actuel prétendant Louis. Lorsqu'il est venu se présenter au "mouvement royaliste", on a vu arriver un personnage réunissant toutes les qualités. Il était d'une éducation, d'une allure, d'une distinction et d'une courtoisie telles que l'on s'est dit aussitôt: c'est lui! Moi qui croyais la partie perdue, j'ai rejoint le royalisme grâce à lui. Il est malheureusement mort dans un accident de ski. Et son fils n'a pas du tout sa prestance.

C'est le nombre de prix remportés par Jean Raspail pour ses 41 ouvrages. Parmi ceux-ci: le Grand prix du roman de l'Académie française pour *Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie* (1981), le prix du Livre Inter pour *Qui se souvient des hommes* (1987, cinq distinctions au total), le Grand prix du roman de la Ville de Paris pour *Sire* (1992), le Grand prix Jean-Giono pour *Adios, Tierra del Fuego* (2001). En 2002 et 2003 lui seront attribués le prix de l'Union des intellectuels indépendants et le Grand prix de littérature de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre.

Vous connaissez mieux Jean d'Orléans...

Oui, mais cela fait longtemps que je ne l'ai pas vu. Le concernant, je regrette qu'il n'ait pas participé à La Manif pour tous, ce que n'aurait pas manqué de faire Baudoin, l'ancien roi des Belges, qui a, je vous le rappelle, abdiqué pour ne pas cautionner l'avortement — et dont la mémoire en Belgique, à sa mort, a plongé le pays dans une immense émotion. Si Jean avait été un chef, il se serait levé et aurait dit: "Je suis le roi, et je ne peux pas admettre dans mon pays des choses comme ça!" Imaginez les conséquences d'un tel communiqué! Il aurait certes été critiqué, mais il se serait imposé. Que l'on ne se méprenne pas: je ne cherche pas à être le conseiller du roi, surtout pas — mon père a conseillé le père de feu le comte de Paris et l'a beaucoup regretté! — mais c'est cela qu'il fallait faire! La Manif pour tous ne se serait pas mise à crier "Vive le roi!", mais il fallait qu'il prenne date. Je regrette que le courant monarchiste n'ait pas, ou plus, d'idées.

Vous refusez d'être conseiller du roi, pourtant nombre de personnes le souhaiteraient. Recevez-vous toujours beaucoup de lettres?

Effectivement, j'en reçois une vingtaine chaque jour. Quand elles sont intelligentes, j'y réponds toujours, ce qui m'apparaît la moindre des choses. Mais je ne reçois pas, je suis un peu fatigué et je ne suis pas un gourou. Ce qui compte c'est ce que je réponds. Et tout ce qui est susceptible d'intéresser les gens est dans mes livres. ●

Propos recueillis par Anne-Laure Debaecker, Yves Le Bescond et Arnaud Folch

VALEURS

Fondateur Raymond Bourguine

24, rue Georges-Bizet 75116 Paris

Pour obtenir votre correspondant, composer directement le 01.40.54 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Abonnements : 01.55.56.70.94

www.valeursactuelles.com

GRUPE VALMONDE

Président Étienne Mougeotte

Vice-président Charles Villeneuve

COMMISSION ÉDITORIALE

Étienne Mougeotte, Charles Villeneuve,
Jean-Claude Dassier, François d'Orcival

RÉDACTION

Directeur de la rédaction Geoffroy Lejeune

Directeur adjoint de la rédaction Tugdual Denis (1150)

Directeurs délégués de la rédaction

Arnaud Folch (1151), Cyril de Beketch (1207)

Rédacteurs en chef France: Raphaël Stainville (1160),

Mickaël Fonton (1157). Monde: Antoine Colonna (1149).

Économie-Finance: Frédéric Paya (1155).

Culture: Laurent Dandrieu (1136).

Défense-Police-Justice: Louis de Ragueneil (1109).

Internet: Bastien Lejeune (1163).

CHRONIQUEURS

Catherine Nay, Denis Tillinac, Philippe Barthelet, Michel Gurfinkiel.

France Rédacteur en chef adjoint: Solange Bied-Charreton (1147).

Reporter: Patricia de Sagazan (1182), Charlotte d'Ornellas (1139).

Économie et Entreprises Rédacteur en chef adjoint: Marie de Greef-

Madelin (1152). Chef de service politique économique:

Josée Pochat (1166).

Culture Reporter: Olivier Maulin (1206).

Histoire François d'Orcival (1169).

Art de vivre Chef de service: Virginie Jacobberger-Lavoué (1134).

L'incorrect Anne-Laure Debaecker (1165).

Hors-séries Rédacteur en chef: Yves Le Bescond (1194).

Internet Reporters: Amaury Brelet (1198), Thomas Morel (1194).

Iconographie Chef de service: Patrick Iaffrè (1192).

Adjoints: Elisabeth Ham (1211), Romain Rouger (1167).

Documentation Chef de service et responsable

de la diffusion numérique: Marie Vercelletto (1196).

RÉALISATION ET FABRICATION

Rédacteur en chef technique Nicolas Gigaud (1187).

Secrétaires de rédaction Diane Manière (1208), Patrick Mané (1188),

Emmanuelle Barbou des Places (1199), Josiane Ruiz (1189).

Premier rédacteur-graphiste, conception graphique Yves Le Bescond (1184).

Rédacteurs-graphistes Fabrice Fournier (1183), Nicolas Lemay (1184).

Responsable de la photographie, rédacteur infographe Olivier Aujean (1148).

ADMINISTRATION - GESTION - DÉVELOPPEMENT

24, rue Georges-Bizet 75116 Paris. Fax: 01.40.54.11.81.

Président du Directoire, directeur de la publication Erik Monjalous

Directrice déléguée communication et diversifications Ariel Fouchard (1102).

Directeur administratif et financier Éric Baracassa (1130)

Comptabilité Corinne Brice (1116), Chantal Kientzy (1118),

Nathalie Locart (1119), Bérangère Blanchard (1108).

Services généraux Corinne Landry (1113), Joseph Agius (1110),

Armelle de la Vergne (1298).

PUBLICITÉ

Directrice de publicité Marine Burrus (1106).

Directeur de publicité Christophe Petitjean (1153).

Planning medias.figaro 01.56.52.20.60.

DIFFUSION - ABONNEMENTS - LIBRAIRIE

Directeur marketing clients abonnés Sébastien Loison (1161)

Service diffusion Valérie Dubuy (1159), Sophie Roland (1135).

Service abonnements: 01.55.56.70.94.

Ventes au numéro

Gilles Marti (01.40.54.12.19) — e-mail: gilles.marti@valmonde.fr

SERVICE ABONNEMENT

4, rue de Mouchy 60438 Noailles Cedex

Tél.: 01.55.56.70.94 - Fax: 01.40.54.11.81

France: 1 an, 4 n^{os}, 34 €

2 ans, 8 n^{os}, 64 €

Tarif étranger: nous consulter

Copyright 2018 - Valeurs actuelles - Le Spectacle du Monde. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément par la loi et les conventions internationales, toute reproduction totale ou partielle du présent numéro est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

ADAGP, Paris 2018, pour les œuvres de ses membres.

Impression Léonce Desprez - France

N° de commission paritaire 0920 C 79794

N° ISSN 0049-5794

Valmonde et Cie,

SAS au capital de 1410497 €

Actionnaire majoritaire Privinvest Médias

RCS Paris B 775 658 412 Siret 775 658 412 00 165

ADAGP, Paris 2016, pour les œuvres de ses membres.

Origine du papier: Allemagne

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification: PEFC

"Eutrophisation" Ptot: 0,016 kg/tonne

CE NUMÉRO COMPREND UN ENCART "ABONNEMENTS" BROCHÉ ENTRE LES PAGES 98 ET 99.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire et dictionnaire de la Révolution française

Jean Tulard,

avec Jean-François Fayard

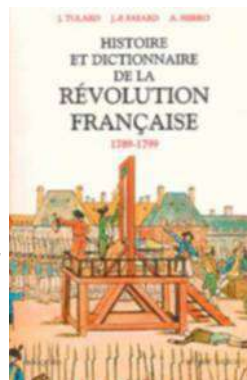
et Alfred Fierro

Laffont, coll. "Bouquins" (1998, rééd. 2012).

La Révolution française

Jean Tulard, avec Pierre Gaxotte

Fayard (1976).



Vendée :

du génocide

au mémoricide

Reynald Secher,

Éditions du Cerf (2011).

La Vendée-Vengé :

le génocide

franco-français

Reynald Secher, PUF

(1986, rééd. Perrin (2006).



Le Roman de Charette

Philippe de Villiers

Albin Michel (2012).

Historiquement correct, pour en finir

avec le passé unique

Jean Sévillia

Perrin (2003).

Révolution française (2 tomes)

Max Gallo

XO Éditions (2009).

Le Livre noir

de la Révolution

française

Sous la direction

de Renaud Escande

Éditions du Cerf (2008).



Turreau

et les colonnes

infernales

Élie Fournier

Albin Michel (1986, rééd. 2014).

La Vie quotidienne au temps

de Louis XVI

François Bluche

Hachette (1980).

Danton

Frédéric Bluche

Perrin (1984).

Les Guerres

de Vendée

pour les nuls

Michel Chamard

First Éditions (2017).



La Vendée en armes

Jean-François Chiappe

Perrin (1988).

La Révolution

française,

chronologie

commentée

1787-1799

Jacques Godechot

Perrin (1988).

Le Coût de la Révolution française

René Sédillot

Perrin (1987).

Le Coût de la Terreur

René Sédillot

Perrin (1990).

Histoire et dictionnaire du temps

des Lumières, 1715-1789

Jean de Viguerie

Laffont, coll. "Bouquins" (1995).

Vendée 1793-1794

Jacques Villemain

Éditions du Cerf (2017).

La Corruption sous la Terreur

(1792-1794)

Olivier Blanc

Robert Laffont (1992).

La Contre-Révolution

Jérôme Besnard,

Grégoire Kauffmann

coédition Garnier-Le Monde

(2013).

Histoire générale de la chouannerie

Anne Bernet

Perrin (2000).



Robespierre ou

l'Impossible Filiation

Jean Artarit

La Table ronde (2003).

La Révolution contre

l'Église, de la Raison

à l'Être suprême

Michel Vovelle

Éditions Complexe (1988).

On rappellera aussi Les Origines de la France

contemporaine, d'Hippolyte Taine (réédition Laffont, coll.

"Bouquins", 2011), les Vieilles Maisons, vieux papiers,

entre autres, de G. Lenôtre (réédition Tallandier, 2013),

les études d'Augustin Cochin (réédition Tallandier, 2018),

les œuvres de Xavier Martin (Éditions Dominique Martin

Morin), et évidemment celles de Jacques Bainville

(réédition Laffont, coll. "Bouquins", 2001).



VALEURS^{ACTUELLES} LE CLUB

Devenez membre du CLUB,

en 1 clic sur valeursactuelles.com, votre nouvel espace numérique d'enquêtes, analyses et reportages.



POUR VOUS :



Le magazine en avant-première
chaque mercredi à 19h



Un accès illimité à tous
les articles payants



Un espace abonnés sans pub



La newsletter matinale du Club

1€

LE 1^{ER} MOIS
PUIS 9,90€/MOIS
SANS ENGAGEMENT

VALEURS^{ACTUELLES}

Vos valeurs gagnent du terrain



CROISIÈRE

Au fil de l'art sur le Danube

De Vienne à Budapest,
nuances d'Art nouveau et de baroque

Du 10 au 17 juin 2019



Parlement, Budapest - Hongrie



Serge Legat
Historien d'art

Benoît Dusart
Historien de l'architecture



Le MS Beethoven (90 cabines)

ATTENTION DERNIÈRES CABINES !

Découvrez le charme inépuisable d'une croisière sur le Danube à bord de l'élégant *MS Beethoven* (90 cabines seulement), en compagnie de deux historiens amoureux d'art, d'architecture et d'histoire, **Serge Legat** et **Benoît Dusart**. Notre croisière vous plongera au cœur de l'histoire fascinante de la prestigieuse dynastie des Habsbourg et vous fera découvrir un courant artistique majeur du début du XX^e siècle « la sécession Viennoise », courant avant-gardiste fondé par le grand Gustav Klimt. Vous ferez escale dans des villes au passé historique et culturel unique : **Bratislava, Vienne, Budapest** pour en découvrir secrets, musées et joyaux d'architecture.

OFFRE SPÉCIALE - 300 €/pers. pour toute réservation avant le 30 avril 2019 (code REVE)
soit la croisière à partir de ~~2490€~~ **2 190 €/pers.*** au départ de Paris à bord du *MS Beethoven*

* Vols depuis Paris, pension complète, boissons (sélection), conférences et taxes inclus.

Demandez la brochure au **01 75 77 87 48**, par e-mail à contact@croisieres-exception.fr
ou sur www.croisieres-exception.fr/brochures (code ARTHS à renseigner).

* Se référer à la brochure pour le détail des prestations et les conditions générales de vente. Licence n° IM075150063. Les conférenciers seront présents sauf cas de force majeure. Photos : © AdobeStock. Création graphique : nuitdepleinelune.fr